
Des Wallons d'Ancien Régime au service de la politique étrangère belge sous Léopold Ier : héritage et appropriation du corporatisme militaire des Gardes wallonnes au sein de la Légion belge au Mexique

Auteur : Francq, Gauthier

Promoteur(s) : Raxhon, Philippe; Pasleau, Suzanne

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en histoire, à finalité approfondie

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/21762>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

FRANCQ Gauthier

Master histoire

PTFE0009-1



Faculté de Philosophie et Lettres

Histoire

*Des Wallons d'Ancien Régime au service de la politique étrangère belge sous
Léopold I^{er} : héritage et appropriation du corporatisme militaire des Gardes
Wallonnes au sein de la Légion belge au Mexique*

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en Histoire par
Gauthier FRANCQ sous la direction de Suzanne PASLEAU et de Philippe RAXHON

Lecteurs : DEMOULIN Br. et GLESENER Th.

Année académique 2023-2024

Remerciements

Avant d'entamer la matière de ce travail, il est important pour moi de remercier les personnes qui m'ont permis d'arriver à l'aboutissement de celui-ci. Le sujet choisi a été passionnant, mais a également nécessité un accompagnement et des conseils indispensables à son étude. Les recommandations de ma promotrice, le Pr. Pasleau m'ont ainsi permis d'éviter de me perdre dans une masse d'informations et de questionnements possibles, dans une thématique aussi riche que vaste. En amont de ce travail, l'apport de son enseignement dans l'étude des populations européennes au début de la période contemporaine m'a d'ailleurs permis de mieux comprendre le contexte d'évolution du groupe que j'ai analysé. Sans ces informations, les risques d'anachronismes et d'erreurs sur le contexte socio-économique auraient été beaucoup plus grands. Je ne peux également que trop remercier le Pr. Demoulin qui m'a donné l'occasion de découvrir et d'approfondir les dynamiques politiques et historiques liégeoises, mais aussi européennes qui servent d'arrière-plan aux deux régiments étudiés. Ces éléments associés à de très bonnes orientations bibliographiques, mais également et surtout institutionnelles m'ont aidé à ne pas me perdre dans les innombrables archives du Royaume. Vient ensuite le Pr. Glesener qui avec son ouvrage *L'empire des exilés* a suscité chez moi l'envie de travailler sur ce sujet et plus largement, à penser l'histoire différemment. Je ne parle pas simplement ici de l'approche sociale ou politique ou même de la nature du sujet, mais aussi d'oser poser des hypothèses de recherche innovantes qui vont plus loin qu'une histoire que l'on peut penser encore trop souvent « finie ». Obtenir des résultats, les confirmer ou les infirmer, c'est aussi savoir les remettre en question. Je dois pour cela remercier le Pr. Raxhon qui en m'avertissant sur les dangers d'une étude comparative de ce type, m'a également permis d'en découvrir de nouveaux éléments qui sont venus renforcer mes conclusions. De son côté, l'appui du Pr. Lanneau pour ses cours relatifs à l'histoire transnationale et wallonne m'ont aussi ici grandement aidé à interroger différemment les sources. Dans le monde de l'enseignement, la liste pourrait être encore longue, je me limiterai à trois personnes : le Pr. Brüll, dont le cours Histoire de l'Allemagne, me poussa aussi à sortir des clichés historiques qui nous entourent encore parfois. Je voudrais également exprimer ma gratitude au Pr. Masson pour m'avoir aidé à mieux cerner les travaux que j'ai consultés, mais également à développer une plus forte capacité d'autocritique face à mes propres conclusions. Enfin, le Pr. Hermand de l'UNamur, qui n'a pas contribué

directement à ce travail, mais m'a appris lors de mon bachelier à Namur à adopter une approche bienveillante face aux sources. Ce détail, qui n'en est pas un, m'a régulièrement aidé à la pratique de la critique historique et a eu une influence importante sur ce travail. Remercier ceux qui m'ont appuyé dans l'exploitation de ces sources, c'est aussi naturellement remercier le personnel des archives qui ont été contactées et consultées. Je pense ici en particulier à Carlos Infantes Buil de *l'Archivo General de Simancas*, Erik Janssen et Pierre Lierneux du Musée royal de l'Armée à Bruxelles, au personnel des Archives du Château de Vincennes, ainsi qu'à celui des Archives générales du Royaume à Liège, Namur et Bruxelles.

Enfin, je ne peux finir ces remerciements sans mentionner ma famille et mes amis, parmi lesquels certains m'aidèrent dans la relecture de ce travail, je pense ici spécialement à Fanni Delferrière, mais aussi à d'autres qui rendirent possibles par leur soutien général, l'achèvement de ce travail. Merci ici à Franka, Véronique, Ariane, Bodo et Viviane qui fut la première à mettre dans mes mains un livre d'histoire alors que je n'étais pas beaucoup plus grand que mon jeune fils, Wendelin qui, je l'espère, bénéficiera d'autant de passion et d'appuis dans ces futures entreprises.

À tous, encore merci.

Introduction

Le 9 février 1862, Don Juan van Halen général dans l'armée espagnole mais aussi lieutenant-colonel de l'armée belge et héros de la Révolution belge de 1830, écrit à Charles Rogier, ministre des Affaires étrangères de Léopold I^{er}, un avis dans lequel il mentionne que des facilités pourraient être accordées pour la création d'un corps de gardes wallons d'entre 6000 et 10000 hommes, si le roi belge favorisait l'union du comte de Flandre avec la fille de l'empereur du Brésil, alors une hypothétique impératrice du Mexique, un pays en proie à la guerre civile¹. Chose étrange s'il en est, car ce courrier entre deux francs-maçons libéraux² nous parle de remettre sur pied un corps militaire qui fut une élite du camp absolutiste bourbonien en Espagne et en France entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècle. De plus, il est ici question de lever des troupes au service d'un pays étranger dans une Belgique qui se veut libérale et neutre depuis son indépendance. Et pourtant, si des gardes royaux ne seront finalement pas levés en Belgique pour servir la fille de l'empereur du Brésil, deux ans plus tard, environ 1500 hommes composeront la garde de l'impératrice belge du Mexique, Charlotte, la fille de Léopold I^{er}.

Notre étude proposera d'étudier comment, après plusieurs évolutions libérales en Belgique, la possibilité de création d'un tel régiment a pu voir le jour. Quel contexte permit la réutilisation militaire du souvenir, mais aussi directement de descendants de gardes wallons qui ont servi l'Espagne sous l'Ancien Régime ? Quels furent les motivations et les enjeux de ces volontaires ? Pour y arriver, nous procéderons à une étude comparative de la création des Gardes wallonnes au service de l'Espagne sous les Bourbons en 1702, avec la création de la Légion belge en 1864 au service de l'impératrice du Mexique. Cette réflexion et cette initiative sont le fruit de notre questionnement sur un ouvrage majeur sur les Gardes wallonnes rédigé par le baron Henri Guillaume en 1858. Ce livre, symbole des courants de l'histoire positiviste

¹ Lettre de van Halen à Rogier, 6 février 1862, A.G.R., fonds Rogier, liasse 525, cité par DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 124.

² Cette autre facette de cet événement ne sera pas ici étudiée, mais ils ne sont d'ailleurs pas les seuls membres du gouvernement à l'être durant la période qui nous occupe. Pierre Chazal, ministre de la guerre et organisateur de la légion mexicaine et Walthère Frère-Orban, ministre des finances étant également francs-maçons. Le commandant de l'expédition, Alfred van der Smissen, est de son côté, le fils de Jacques van der Smissen, ancien directeur de la loge d'Anvers, militaire révolutionnaire belge puis orangiste exilé, cf. DISCAILLE, E., *Charles-Latour Rogier*, dans *Biographie Nationale*, t. 19, Bruxelles, 1907, col. 754 ; ABEELE, A., *De kinderen van Hiram : Vrijmetselaars en vrijmetselarij*, 1991, pp. 86-89.

mais aussi du roman national, fut aussi rédigé peu de temps avant l'aventure mexicaine belge. Nous verrons qu'il existe en effet des liens entre ce travail et l'expédition.

Pour établir ces liens, nous avons recherché les sources qui ont permis au baron Guillaume de dresser une liste des officiers et des sous-officiers des Gardes wallonnes. Malheureusement, contrairement à d'autres régiments au service de l'Espagne, les archives d'Ancien Régime de Simancas, ne semblent pas avoir de copies des livres de régiments qui contiennent ces informations. Après la découverte d'un court extrait de ce livre aux archives du château de Vincennes en France (fig. 1), nous nous sommes tournés vers les officiers et les sous-officiers du régiment pour trouver des traces de ce registre. C'est finalement, le chevalier de Roncy qui pour des raisons de mémoire mais aussi probablement de légitimation, laissa à sa mort une copie du livre du régiment derrière lui qui fut à son tour reproduite³ par un archiviste du Musée royal de l'Armée à Bruxelles avant 1985⁴. Pour vérifier l'authenticité du contenu de ce livre nous avons procédé à une comparaison avec le travail de H. Guillaume et il en est ressorti une correspondance quasiment identique avec son travail de 1858, qui lui-même trouve écho dans les autres sources laissées par les gardes wallons⁵. Cette vérification nous permit aussi de confirmer les travaux d'H. Guillaume sur les Gardes wallonnes. En effet, nous verrons que ce travail lui donnera des appuis importants dans le cadre de la création de la Légion mexicaine. Cette longue étape dans notre propre travail nous a donc paru indispensable pour prendre la juste mesure des apports du baron sur les gardes wallons. L'objectif premier fut alors de vérifier que le baron n'inventait rien pour servir la cause du projet mexicain dans lequel il est, en parallèle, bien actif. Malgré ses intérêts, celui-ci semble donc bien avoir agi principalement de manière intègre et honnête.

À partir du livre du chevalier de Roncy, nous avons pu établir une base de données qui reprend l'intégralité des gardes wallons qui sont parvenus à notre connaissance⁶. Une fois cette liste établie, nous avons commencé à parcourir les travaux relatifs à la Légion belge en

³ I/46, *Kopie van het regimentsboek der Waalse Garden met vermelding van aile gebeurtenissen en aile officieren tussen 1769 en 1810*. "Livre du regiment des Gardes Wallonnes avec les noms et les destines de tous ceux qui sont entres et sortis du regiment depuis la creation jusqu'à l'année 1810 ou on verra les différentes augmentations, réformes et évènements de ce corps, comme aussi un détail des anciennetés et une spécification du temps que les officiers sont morts ou ils ont quitte jusqu'en 1810". Het origineel behoorde toe aan d'Auesnes de Romy, in 1767 luitenant bij de Waalse Garden. Ms., 765 p., MRA, Bruxelles.

⁴ BODEN, R., *Inventaris van het archieffonds, Ancien Régime*, Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1984, pp. 1-6.

⁵ Reprises en nombre dans les travaux de Th. Glesener, A. Janssen et de leurs prédécesseurs.

⁶ Cf. annexes.

repérant les potentiels descendants de gardes wallons dans la Légion, mais également ceux qui ont contribué à sa création. La partie suivante de ce travail s’articulera donc autour de leurs activités, mais également de la présence ou non d’une forme de continuité chronologique et intentionnelle de ces acteurs dans le cadre du corporatisme militaire, entre la fin officielle des Gardes wallonnes en Espagne en 1822 et la création de la Légion de l’impératrice Charlotte en 1864. Nous découvrirons alors quels éléments peuvent confirmer une forme de réutilisation par ce groupe de nobles, mais aussi par la maison royale belge de

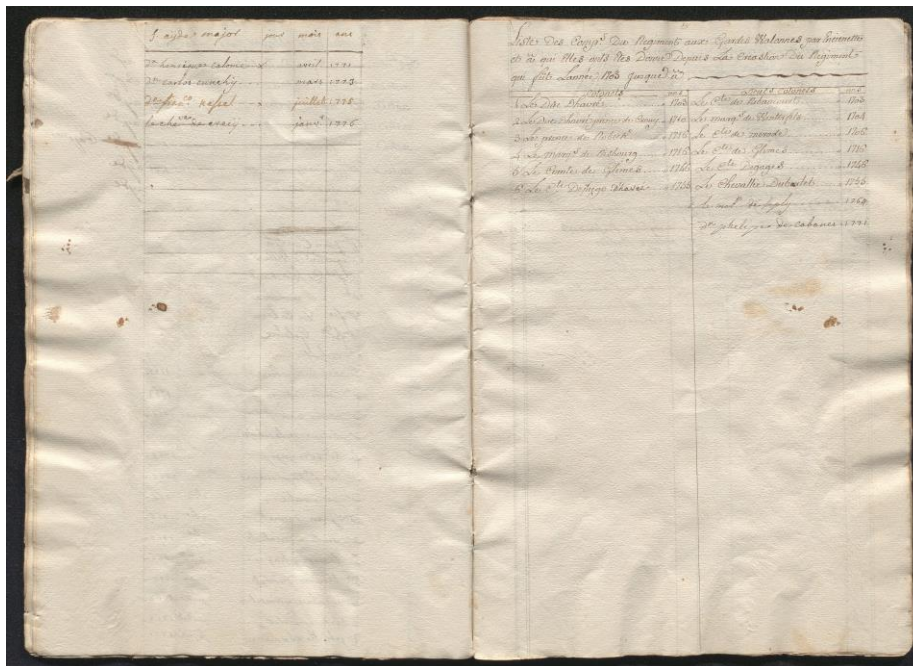


Fig. 1, *Liste des Comp[agnies] Du Régiment aux Gardes Walonnes*, s. l., 1703 (conservé aux Archives du château de Vincennes).

l’histoire et de l’économie d’un corps militaire dont, au final, seuls quelques descendants tentent de nouveau l’expérience d’une garde royale à l’étranger. Dans ce contexte limité et particulier, nous verrons que ce phénomène proposera une continuité de conceptions d’Ancien Régime en Belgique sous Léopold I^{er} au niveau d’une partie de la noblesse belge. Ce terme précis de partie de la noblesse belge et non pas de descendants de nobles belges ayant appartenu aux Gardes wallonnes se montrera particulièrement révélateur des points communs du contexte de création entre la garde de Philippe V et celle de l’impératrice du Mexique. Individualité du fait historique oblige, nous aborderons également ce qui les différencie.

Le fait d’évoquer dans notre titre « des Wallons d’Ancien Régime » fut également un choix que nous avons estimé utile pour permettre une meilleure compréhension de ce travail.

Il est en effet question d'une étude comparative, où des liens factuels et historiques vont apparaître. Notre démarche peut donc provoquer chez le lecteur une perception d'anachronisme entre les deux faits étudiés. Cette tension a naturellement été présente lors de notre enquête et pour cause, un Wallon d'Ancien Régime n'est pas forcément un Wallon de la deuxième moitié du XIX^e siècle, ce terme ne recouvrant pas tout à fait les mêmes réalités entre les deux époques. Entre les XVII^e et XVIII^e siècles, les membres des régiments dits « wallons » qui servirent les Provinces-Unies furent ainsi recrutés également dans les Pays-Bas méridionaux, la principauté épiscopale de Liège, l'Artois, la Picardie, les anciens duchés de Limbourg et de Luxembourg, mais également en Flandre Gallicane⁷.

De leur côté, les corporations ont été démantelées par le décret d'Allarde et la loi Chapelier de 1791 en France⁸, et donc par voie de conséquence, peu après dans les régions d'origine des gardes wallons avec l'annexion française. Parler de pratiques corporatives héritées de l'Ancien Régime par des nobles peut donc aussi choquer. Pourtant, les études d'Émile Durkheim (1858-1917) et ses successeurs montrent que le projet de réintroduction de ces pratiques corporatives existe bien dans la période de création de la légion mexicaine pour pallier les difficultés structurelles, économiques et sociales dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁹. Bien entendu, les nobles que nous suivons dans cette étude vont reproduire des pratiques corporatives, mais ne se revendiquent pas comme appartenant à une corporation. En revanche, les régiments de gardes étudiés ici, ne voulant pas être pleinement assimilés à des armées régulières, composent dès lors des formes corporatives avec des caractéristiques propres que nous verrons plus loin dans ce travail. Le régiment est une corporation qui n'en adopte pas la dénomination, car la nature nobiliaire peut entrer en conflit avec celle de bourgeois d'une corporation, et ce, même s'il n'y a pas toujours de perméabilité nette entre ces deux groupes. Ensuite, il est important de rappeler que la loi Ollivier, qui annule en France en bonne partie la loi Chapelier précitée, est promulguée en 1864¹⁰, date de l'intervention belge au Mexique, elle-même insérée dans le cadre de l'expédition française sur place. Enfin,

⁷ Un régiment de gardes wallons existe d'ailleurs aussi aux Pays-Bas durant cette période et n'est pas à confondre avec celui que nous étudions dans ce travail, cf. LAROSSE, L., *Un régiment wallon au service des Provinces-Unies*, dans *Le Guetteur Wallon*, Société Royale Sambre et Meuse, 1973, n°3, pp. 48-51.

⁸ PLOUVIEZ, M., *Le projet durkheimien de réforme corporative : droit professionnel et protection des travailleurs*, dans *Les Études Sociales*, 2013/1-2, 157-158, pp. 57-58.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ ALBERTINI, J., *Le rapporteur de la loi des coalitions*, dans TROISIER DE DIAZ, A. (dir.), *Regards sur Emile Ollivier. Études réunies par Anne Troisier de Diaz*, coll. Publications de la Sorbonne, Paris, 1985, pp. 97-121.

dans le cadre de la guerre d'indépendance d'Espagne, le combat des gardes wallons contre la France républicaine continue au-delà de l'annexion de la Belgique en 1794¹¹. Dans les régions du recrutement initial de ce régiment, le sentiment d'appartenance à une nation belge, mais aussi à ses dialectes, coutumes, institutions et traditions, subsiste dans une partie de la société et revient en force après la défaite de Napoléon à Leipzig en 1813¹². Au XVIII^e siècle l'entrée « Walon » dans le dictionnaire de l'anglais Th. Dyche (1695-1733) renvoie uniquement aux Gardes wallonnes renommées des armées espagnoles de Sa Majesté Catholique¹³. La Flandre est une province de Basse Germanie dans le dictionnaire de 1690 d'A. Furetière (1619-1688)¹⁴, mais disparaît des dictionnaires de l'Académie française au XVIII^e siècle¹⁵. Dans le *Diccionario de Autoridades* de la *Real Academia Española* de 1739, les Wallons sont un peuple allemand du duché de Bourgogne¹⁶. Ils ne semblent pourtant pas repris dans les dictionnaires allemands de l'époque¹⁷. Les Wallons du XVIII^e siècle sont, dans les quelques mentions qui en sont faites dans les dictionnaires de l'époque, conformes avec ce que l'historiographie des Gardes wallonnes en dit, mais ce terme prend un sens différent au XIX^e siècle, où il est alors mis en opposition à la nation flamande. Pourtant au XVIII^e siècle, cette nation flamande incorpore les Wallons d'Ancien Régime si nous nous en tenons aux descriptions de cette époque.

¹¹ JANSEN, A., *Histoire illustrée des gardes wallonnes au service des Bourbons d'Espagne (1702-1822)*, Bruxelles, 1989, pp. 171-182.

¹² BÉNIT, A., *La Belgique sous le régime français (1795-1814): situation sociopolitique et identitaire; évolution (socio)linguistique; spécificités culturelles et littéraires*, dans *Anales de Filología Francesa*, n.º 16, Universidad Autónoma de Madrid, 2008, pp. 5-22.

¹³ DYCHE, TH., *Nouveau dictionnaire universel des arts et des sciences, françois, latin et anglois : contenant la signification des mots de ces trois langues et des termes propres de chaque état et profession : avec l'explication de tout ce que renferment les arts et les sciences,.... T. 2 / trad. de l'anglois de Thomas Dyche par le P. E. Pézenas et l'abbé J.-F. Féraud*, t. 2, Avignon, 1756, p. 568.

¹⁴ FURETIÈRE, A., *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, t. 1, La Haye – Rotterdam, 1690.

¹⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, éditions de 1718-1740-1798.

¹⁶ *Valones*, dans le *Diccionario de Autoridades*, de la *Real Academia Española*, t. 6, Madrid, 1739.

¹⁷ STIELER, K., *Der Teutschen Sprache Stammbaum und Fortwachs oder TeutscherSprachschatz*, Nuremberg, 1691 ; KRAMER, M., *Das herrlich grosse Teutsch-Italiänische Dictionarium*, 2 t., Nuremberg, 1700–1702 ; STEINBACH, CHR., E., *Vollständiges Deutsches Wörter-Buch*, Breslau 1734, ; FRISCH, J. L., *Teutsch-Lateinisches Wörter-Buch*, 2. t., Berlin, 1741 ; ADELUNG, J. CHR., *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart*, 4 t., Leipzig, 1793–1801 ; CAMPE, J. H., *Wörterbuch der Deutschen Sprache, Braunschweig*, 5 t., Brunswick, 1807–1811 ; MÜLLER, P. O., *Deutsche Wörterbücher des 17. und 18. Jahrhunderts. Einführung und Bibliographie. Herausgegeben von Helmut Henne. 2., erweiterte Auflage. Hildesheim*, dans *Documenta Linguistica. Reihe II. Wörterbücher des 17. und 18. Jahrhunderts, X, Lexicographica*, Zürich, New York, 2001, p. 204.

La définition de ces termes et leur sens à travers le temps sont donc bien à distinguer d'autres conceptions contemporaines dominantes¹⁸ et se placent dans des formes de conceptions d'Ancien Régime qui tentent de résister à une redéfinition de ces réalités dans un cadre socio-culturel nouveau propre aux années de l'expédition mexicaine.

Ce travail se place aussi dans la continuité du renouvellement historiographique relatif à une reconsidération de la place de l'Empire espagnol et du concept d'union dynastique en Europe et aux Amériques entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Touchant à une nouvelle approche de l'histoire des groupes sociaux, entre autres, militaires qui en firent partie ou l'influencèrent, cette modeste contribution viendra, nous l'espérons, répondre partiellement à la question du rôle qu'y jouèrent les descendants de garde wallons. Cette question, soulevée dans le dernier chapitre de l'ouvrage de Thomas Glesener sur ces exilés en Espagne¹⁹, sera abordée et introduite, comme il l'avait pertinemment suggéré, par le rôle important des van der Straeten dans le développement colonial et diplomatique belge du XIX^e siècle. La présence d'un membre de cette famille dans l'ouvrage d'A. Duchesne sur la légion belge au Mexique permet aussi de rappeler que cet auteur souligne déjà en 1964 l'influence d'H. Guillaume sur la création du régiment, tout comme il semble conscient de l'exemple des gardes wallonnes pour celle-ci. Probablement par souci de délimitation de son objet de recherche, d'ailleurs plus que fourni et enrichissant, A. Duchesne, spécialiste de ce sujet et de cette période, ne cherche cependant pas à tenter de relier davantage ces deux phénomènes. Ses apports sur la politique étrangère de Léopold I^{er} et de son influence sur celle de Léopold II ont permis, d'une part, de contribuer à ce travail, mais témoignent d'autre part des compétences scientifiques d'A. Duchesne qui priment dans ses démonstrations. En effet, bien que patriote et étant un militaire qui connaît directement les combats de la Seconde Guerre mondiale, A. Duchesne est aussi historien universitaire comparatiste et contribue à l'établissement du passé militaire belge tant avec ses victoires qu'avec ses boucheries²⁰. Les résultats de ces recherches rencontrent d'ailleurs ceux des récentes études mexicaines, dont celles d'Ángela Moyano Pahissa, *Los belgas de Carlota. La expedición belga al Imperio de Maximiliano*. Reprenant des

¹⁸ Les liens possibles avec les corps distincts de la Garde wallonne et de la Légion Wallonie durant la Deuxième Guerre mondiale ne seront d'ailleurs pas explorés dans ce travail, cf. AERTS, K., LUYTEN, D., WILLEMS, B., DROSSENS, P., et LAGROU, P., *Papy était-il un nazi ? Sur les traces d'un passé de guerre*, Tielt, 2017, pp. 81-82.

¹⁹ GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017, p. 349.

²⁰ LEDERER, A., *Albert Duchesne*, dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, n°39 (1), 1993, pp. 84-107.

récits de soldats et d'officiers comme ceux du capitaine Loiseau, Ángela Moyano dresse ainsi des portraits de militaires avec leurs idéaux, mais aussi leurs intérêts propres qui se rapprochent de ceux d'A. Duchesne. Ces études se concentrent cependant sur des comportements dont les origines proposées remontent à quelques années avant l'expédition telles que les facteurs socio-économiques des recrues ou les motivations financières de l'expédition²¹. Ceci est en somme pertinent, mais peut être aussi complété, comme nous le verrons, par une logique historique et une mémoire plus ancienne pour le groupe de nobles que nous analysons dans cette étude. Le choix d'une approche prosopographique et non démographique, que nous gardons d'ailleurs en tête pour un travail ultérieur, fut aussi fait, car ces nobles ont une histoire qui leur est propre et qui mérite à elle seule un travail. Le facteur documentaire qui pose également ses difficultés n'est donc pas le seul à avoir finalement influencé notre décision.

Quant à l'organisation de ce travail, le premier chapitre mettra en avant le corporatisme militaire des gardes wallons au XVIII^e siècle, en revenant sur des caractéristiques du régiment qui permettent d'identifier cette pratique. Nous dresserons ensuite les tableaux de familles qui y pratiquèrent ce corporatisme, et nous verrons les différents chemins qu'elles empruntent au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, toujours sur le plan du corporatisme militaire, mais aussi pour tenter de préserver leur statut. Le deuxième chapitre montrera ensuite la manière avec laquelle ces familles viennent se connecter à la maison royale belge et comment elles l'appuient dans la conception du projet mexicain. Enfin, le troisième chapitre présentera l'implication de plusieurs familles durant l'expédition mexicaine et comment elles vont reproduire des comportements corporatistes en collaborant de nouveau avec la maison royale belge qui servira dès lors de substitut aux Bourbons d'Espagne. La lutte entre ces acteurs conservateurs et catholiques contre un monde de plus en plus libéral trouvera alors une nouvelle dimension coloniale. Ce travail proposera donc de répondre, du moins en partie, à un aspect de l'histoire sociale, économique et militaire de la fin de l'Ancien Régime et du début de la période contemporaine en Belgique qui ne fut pas abordé par nos prédécesseurs, mais qui aurait été impossible sans eux.

²¹ ÁNGELA MOYANO PAHISSA, Á., *Los belgas de Carlota. La expedición belga al Imperio de Maximiliano*, Mexico, 2011, 80 p..

Chapitre 1 : Deux corps armés au service de deux empires latins catholiques

« *Quoi qu'il arrive, nous sommes persuadés que la nouvelle garde belge, placée sous le commandement du capitaine vander Smissen, sera aussi fidèle, aussi dévouée, aussi vaillante que les glorieuses gardes wallonnes qui ont autrefois portés si haut, à l'étranger, le renom militaire des Belges*²² »

C'est par cette déclaration que l'*Indépendance Belge* tente le 25 mars 1864 de rallier des volontaires pour la garde de l'impératrice du Mexique et fille de Léopold I^{er}. Cet appel à la mémoire d'un corps d'Ancien Régime pour susciter une perpétuation de l'histoire militaire belge se fait alors avec le concours du baron H. Guillaume, militaire, politicien et également historien reconnu de son époque²³. Avec l'appui d'importants moyens financiers mis à disposition par l'empereur du Mexique, les organisateurs de ce régiment mobilisent à plusieurs reprises les colonnes de l'*Étoile Belge*, de l'*Indépendance Belge* et d'autres journaux loyalistes pour recruter des légionnaires dans tout le pays²⁴. Toutefois, avant d'analyser les motivations des acteurs de cette réactivation mémorielle, il convient de revenir sur les caractéristiques des régiments, dit de « gardes » sous l'Ancien Régime. Ceux-ci, bien que se rapprochant du rôle des traditionnels régiments de ligne, eurent en effet des contextes, des possibilités et des rôles liés à leurs fonctions en contact plus ou moins direct avec le monarque.

Les Wallons de la garde royale en Espagne entre le XVIII^e et XIX^e siècle

Pour comprendre le réemploi de la mémoire des gardes wallons dans les projets transatlantiques de Léopold I^{er}, il est donc nécessaire de s'intéresser à la raison d'être de ces corps de la garde. S'ils sont effectivement au service du souverain et une prolongation du pouvoir royal dans les différentes régions d'un royaume ou d'un Empire, nous constatons également que la création de plusieurs d'entre eux intervient à des moments de crises et de transformation dans l'appareil de l'État. Le souverain doit en effet à la fois se protéger et s'affirmer face à ces rivaux. En partant du XVIII^e siècle, nous observons ainsi l'exemple des Gardes wallonnes lors de l'accès de Philippe V au trône d'Espagne, où il est en guerre ouverte

²² L'*Indépendance Belge*, 25 mars 1864, cité par DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 135.

²³ Cf. chapitre 2.

²⁴ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 134-137.

de 1701 à 1714 avec la maison d’Habsbourg, mais aussi avec leurs partisans espagnols²⁵. Cependant, le petit-fils de Louis XIV, qui n’est pas Espagnol à la base, est loin d’être le seul souverain à recourir à un corps armé étranger pour s’affirmer.

En 1650, durant la Guerre Civile en Angleterre, dans la ville de Coldstream près de la frontière écossaise, le *Monck's Regiment of Foot* fut fondé et participa à l’établissement de la *New Model Army* et à la conquête du pouvoir par Cromwell. Ce nouveau modèle s’imbriquait lui-même dans la *Standing Army*, qui était une nouvelle armée de métier qui sortait du modèle classique du noble levant des troupes pour une campagne particulière. Toutefois, après la fin de Cromwell, le général Monck se mit au service des Stuart lors de la Restauration et son régiment devint le premier de la garde royale. Celle-ci fut ensuite complétée de régiments de grenadiers, de Gallois, d’Écossais et d’Irlandais qui existent toujours. Cette composante de l’armée, limitée, mais professionnelle, du roi a donc été créée dans un contexte de transformation politique et militaire avec l’inclusion de peuples qui n’étaient pas Anglais, mais qui étaient sous une forme d’autorité du souverain. Ce corps est proche du roi de par sa fonction de garde et est présent sur les champs de bataille, comme plus tard à Fontenoy pour défendre ses intérêts²⁶. Ce modèle se rapproche des Gardes wallonnes qui furent, en dehors de leur fonction de garde rapprochée, un réel outil de la puissance royale hors du palais et sur les différents peuples du souverain²⁷. De plus, ces derniers engagèrent aussi dans leurs officiers et sous-officiers des gens qui n’étaient pas issus de la noblesse, mais de la bourgeoisie et de bonne extraction²⁸.

Il est important de souligner que la période qui entoure 1680 et qui voit la création de plusieurs de ces régiments est aussi celle d’un changement de perception de l’étranger parmi les élites européennes, dont sont issues les responsables et gestionnaires de ces corps. Les discours xénophobes qui étaient répandus chez les élites renaissantes et classiques font de plus en plus place à la mise en avant d’une utilité publique, sociale et en termes de matière première pour l’État. Dans cette nouvelle vision inspirée des Lumières, les étrangers sont

²⁵ JANSEN, A., *op. cit.*, pp. 13-28.

²⁶ DAVIES, G., *The early history of the Coldstream guards*, Oxford, 1924, pp. 1-112 ; FALKINER, C. L., *The Irish Guard 1661-1798*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy: Archaeology, Culture, History, Literature*, v. 24, 1902 - 1904, pp. 7-30.

²⁷ ANDÚJAR CASTILLO, FR., *De la Militarización de Cataluña a los ‘espacios de integración’ de los Catalanes en el Ejército borbónico tras 1714*, dans *Els Tractats d'Utrecht. Clarors i foscors de la pau. La resistència dels catalans*, Barcelone, 2015, p. 227.

²⁸ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 4 et 169.

également de moins en moins pris comme un danger mercantiliste et davantage comme une possibilité de manifester de la philanthropie, comme dans notre cas avec Philippe V en protecteur des Wallons catholiques issus des provinces perdues en 1714²⁹.

La monarchie espagnole veut aussi réaliser une forme de profit en employant certes des troupes étrangères plus chères, qu'elle a du mal à payer d'ailleurs, mais qui lui permettent d'économiser une population espagnole plus utile pour l'État, hors des champs de bataille tout en réformant et modernisant son armée. C'est ainsi que durant la guerre de Succession d'Espagne, jusqu'entre 28 à 40% des troupes espagnoles ne furent pas originaires de la péninsule ibérique et vinrent des Pays-Bas méridionaux, d'Italie, d'Irlande et des cantons catholiques suisses de Schwytz, Saint-Gall et Soleure. Le gouvernement ne put cependant couvrir tous les frais d'équipements de ses armées, en particulier de ces troupes étrangères, et les officiers des Gardes wallonnes durent souvent avancer, les fournitures nécessaires au maintien de leurs corps et au recrutement de nouvelles recrues. Ceci permit aussi des collaborations économiques transnationales avec par exemple le cas de l'habillement qui vint en partie de Toulouse et des marchands de draps de Paris³⁰. Le recours massif aux étrangers se poursuit ainsi jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, moment où nous retrouvons encore une recommandation du Premier ministre espagnol d'Aranda (1719-1798) qui concerne le recrutement des soldats. Celle-ci nous dit que la population, les campagnards et les bourgeois doivent rester productifs pour le pays. La soldatesque doit donc être composée d'inactifs, de mendiants et de vagabonds. Les milices ne doivent pas non plus trop participer au contingent de guerre pour garder un potentiel agricole et industriel dans le pays. Cette opinion semble toujours partagée à ce moment par les élites européennes sauf par une partie des Britanniques³¹. Notons qu'en parallèle, le comte d'Aranda favorise alors pourtant l'introduction en Espagne du mercantilisme franco-britannique et de l'agronomie anglaise

²⁹ DUBOST, J.-F., *L'étranger dans la France d'Ancien Régime : ambiguïtés d'une perception*, dans J.-P., *L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'histoire*, coll. *Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS)*, Lille, 1996, pp. 41-42.

³⁰ JANSEN, A., *Histoire illustrée des gardes wallonnes au service des Bourbons d'Espagne (1702-1822)*, Bruxelles, 1989, pp. 54-56.

³¹ *Ibid*, p. 169. Nous n'avons pas pu retrouver la date exacte de cette recommandation, dont le contenu semble toutefois confirmé par de récentes études, cf. CERVERA FERRI, P., *Austracistas, albistas, vizcaínos y «corbatas». El reformismo económico del partido aragonés en tiempos de Ilustración (1763-1798)*, Universitat de València, CES XVIII, n. 33, 2023, pp. 113-153 ; FERRER BENIMELLI, J. A., *El X Conde de Aranda y Aragón*, dans CASAUS BALLESTER, J., (dir.), *El Condado de Aranda y la nobleza española en el Antiguo Régimen*, coll. *Actas Historia*, Institución Fernando El Católico (C.S.I.C.), Universidad de Zaragoza, 2009, pp. 309-330.

moderne³². Cette nature indigente pour les simples soldats, entraînant peu de ressources économiques et légales pour se défendre face à leur employeur, explique probablement en partie pourquoi il est en encore difficile d'obtenir des registres de régiments ou des sources qui les reprennent tous. De plus, la gestion des Gardes wallonnes fut jusqu'à tardivement dans leur histoire de la compétence propre des chefs du régiment et non de l'administration centrale militaire. Ceci favorisa des fraudes avérées ayant provoqué la démission ou le renvoi de plusieurs officiers au fil du temps. En 1777, Enrique Van Asbroeck, l'un des deux commissaires, met ainsi au jour des pratiques de malversations laissant même planer la possible collusion des capitaines de compagnie et l'*habilitado*, l'administration espagnole qui valide les paiements des troupes, le tout sur des procédures qui s'appliquent depuis le 7 août 1712 et qui présente une liste de paiements suspects qui s'élèvent à 765 942 réaux. Cette affaire provoque le départ en congé définitif du colonel du régiment, le comte de Priego et un contrôle comptable de la maison militaire par l'administration royale. Ceci se traduit par une perte d'autonomie financière dans un régiment qui pratique le corporatisme militaire à la fois sur le plan de la fourniture des recrues en principe wallonnes, bien portantes et recommandables, mais également du matériel militaire nécessaire au régiment, avec le développement d'activités économiques bénéfiques aux familles des officiers wallons³³. Ce scandale ne participe pas à la popularité des gardes qui déjà onze ans plus tôt durent défendre le palais royal contre la population madrilène lors du *Motín de Esquilache*³⁴.

Ces évènements contribuèrent à ce que le racisme envers ces Wallons reste présent dans les couches plus modestes de l'espace bourbonien espagnol. Ainsi, durant la guerre qui oppose l'Espagne et le Portugal à la France révolutionnaire entre 1793 et 1795, nous trouvons des témoignages de gardes wallons qui nous montrent encore la violence et la haine d'une partie de la population espagnole à l'égard de plusieurs de leurs membres, entre autres liés à leur origine, qui est pourtant à ce moment de moins en moins wallonne alors que les recrutements locaux s'accroissent³⁵. Ce ressentiment populaire et ces actes de révoltes sont aussi liés à leur statut privilégié et au contexte de guerre. Nous le retrouvons également au début des Gardes wallonnes lors de la guerre de Succession d'Espagne, où le régiment

³² CERVERA FERRI, P., *op. cit.*, pp. 113-114.

³³ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 284-287.

³⁴ *Ibid*, p. 270.

³⁵ JANSEN, A., *op. cit.*, pp. 157-158.

massacra la population séditeuse de Villa-Réal dans les premières semaines de l'année 1706³⁶, avant que son implantation sur le plus long terme en Espagne puisse se faire. Remarquons que ce dernier fait rapporté par H. Guillaume contraste avec l'analyse d'A. Janssen qui reprochait au premier de donner une version trop idéalisée des gardes faisant fi des horreurs de la guerre. Nous pensons pour notre part que, si le baron H. Guillaume a en effet une opinion favorable des gardes et des objectifs propres, il reste cependant dans une démarche positiviste et tente, autant que faire se peut, de restituer les faits dans une vision et un langage propre du monde militaire vers la moitié du XIX^e siècle. Le malheur de cette situation de guérilla urbaine qui dégénère et la tentative vaine des chefs de freiner leurs soldats dans leur fureur sont ainsi clairement mis en avant par H. Guillaume.

Cette haine de l'emploi de troupes étrangères au service d'un monarque étranger se retrouvera aussi au Mexique entre 1864 et 1867. La garde belge de l'impératrice Charlotte et les troupes autrichiennes seront au procès de son mari à Queretaro en mai 1867 décrite comme une bande de « flibustiers » au service d'un despote autoproclamé. Contrairement aux Gardes wallonnes en 1714, la légion faillit alors dans son rôle de stabilisation du pays, de réforme de l'armée mexicaine peu fiable et bien sûr, de protection du couple impérial³⁷.

En raison de la longueur des carrières de leurs membres³⁸, l'histoire des Gardes wallonnes se distingue aussi des régiments traditionnels de ligne qui pouvaient exister dans les Pays-Bas méridionaux et dans la principauté épiscopale de Liège dans le cadre d'une levée féodale ou de l'engagement volontaire au XVIII^e siècle. Nous pouvons par exemple les comparer avec le régiment de Vierset qui ne fut mis sur pied que pour la durée de la guerre de Sept Ans (1756-1763)³⁹. Le parcours des gardes wallonnes va en plus venir alimenter le

³⁶ GUILLAUME, H., *Histoire des gardes wallonnes au service de l'Espagne*, Bruxelles, 1858, pp. 45-46 et 396. Un ouvrage consultable sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6209842k#>.

³⁷ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 127.

³⁸ I/46, *Kopie van het regimentsboek der Waalse Garden met vermelding van aile gebeurtenissen en aile officieren tussen 1769 en 1810*. "Livre du regiment des Gardes Wallonnes avec les noms et les destines de tous ceux qui sont entres et sortis du regiment depuis la creation jusqu'à l'année 1810 ou on verra les différentes augmentations, réformes et évènements de ce corps, comme aussi un détail des anciennetés et une spécification du temps que les officiers sont morts ou ils ont quitte jusqu'en 1810". Het origineel behoorde toe aan d'Auesnes de Romy, in 1767 luitenant bij de Waalse Garden. Ms., 765 p., MRA, Bruxelles.

³⁹ *Re transcription de l'État nominatif des officiers de tous grades qui ont fait partie du régiment de Vierset, infanterie liégeoise, au service de la France, de 1757 à 1753*, Ministère de la Guerre, Paris, 5 février 1877, dans AEN, 483, *Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.)*, Fonds van der Straeten Waillet et Ponthoz, AGR Namur.

passé de la jeune Belgique, s'inscrire dans des mouvements de populations importants et fournir un récit fondateur à la nouvelle armée belge du XIX^e siècle. Cet élément induit lui-même la création de hauts-faits au service de l'histoire de la nation, en parallèle du développement d'une histoire qui se veut plus objective et plus scientifique, qui caractérise le travail du baron Guillaume dont la critique fut une des premières étapes de ce travail.

Dates de Nominations	Noms des Officiers	Mutations	Observations	Dates de Nominations	Noms des Officiers	Mutations	Observations
1 ^{er} avril 1757	S ^r Hennin (Alexis)	Placé dans une compagnie comme capitaine en second le 23 septembre 1757		1 ^{er} avril 1757	Baron de Spindelshove de Tordemouet (Louis)	Présent au licenciement	
23 septembre 1757	de Chambré (Joseph Alexandre)	Placé dans une compagnie comme capitaine en pied le 7 mai 1762		id.	Saint-Maurice de Wagny	A abandonné. Remplacé par de Kousset. (23 septembre 1757)	
7 mai 1762	de Regnac (Nicolas-François)	Présent au licenciement.		id.	Chevalier de Chén (Nicolas-Joseph-Jean)	Présent au licenciement.	
7 mai 1762	Chevalier de Vanderaeten (Antoine-Joseph-Alexis)	Présent au licenciement.		id.	Baron de Spindelshove de Tordemouet (Ferdinand)	Présent au licenciement.	
<u>Secrétaire-interprète</u>				id.	Baron de Wal (Joseph Alexandre)	Présent au licenciement	
1 ^{er} avril 1757	Duysin		Sans renseignements	id.	Comte de Renesse (Jean-Louis)	Présent au licenciement.	
<u>Compagnies.</u>				id.	Comte de Vercux (Florent-Christophe)	Présent au licenciement.	
<u>Capitaines en pied.</u>				id.	Comte de Vercux (Florent-Christophe)	Présent. Remplacé par Willemborg (7 mai 1762).	
1 ^{er} avril 1757	Baron de Vierset		Colonel	id.	Edlinger (Pierre-Jacques)	A abandonné. Remplacé par Franquet. (7 mai 1762).	
id.	Chevalier de Robert		Lieutenant colonel	id.	Comte de Eshoring	A abandonné. Remplacé par Baron Quidecaume. (23 septembre 1757).	
id.	Chevalier de Pecalla (Philippe-Joseph)	Retiré. Remplacé par de Bellefleur commandant de bataillon (7 mai 1762)		id.	Baron de Bellefleur de Vierset (Joseph-Abraham)	Présent au licenciement.	Commandant de bataillon le 7 mai 1762. Retiré sous le nom de Saint-Louis, baron de Bellefleur.
id.	Stempels (Charles-Marie)	Présent. Remplacé par le baron de Willemborg (23 avril 1762)		id.	S ^r Elvez (Antoine-Philippe)		Aide-major, puis major.
id.	Chevalier Gouvoencre (Cabanon-Marie)	Présent. Remplacé par Fonten (19 avril 1762)					
id.	Chevalier de Hauzeur (Jean-Baptiste)	Présent au licenciement.					

Fig. 3, Retranscription de l'État nominatif des officiers de tous grades qui ont fait partie du régiment de Vierset, infanterie liégeoise, au service de la France, de 1757 à 1753, Ministère de la Guerre, Paris, 5 février 1877, dans AEN, 483, Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.), Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, AGN.

De plus, le régiment et l'histoire des familles de ses membres ont été moins relayés que celle des régiments liégeois, de ceux issus des Pays-Bas méridionaux et des régions limitrophes au service de la France ou de l'Autriche⁴⁰. L'histoire classique, dans une vision très scindée des choses, nous pose ainsi les dates de 1713 et de 1714 avec les Traités d'Utrecht et Rastatt, comme étant une rupture et une perte de contrôle nette de l'Espagne sur les Pays-

⁴⁰ Cf. entre autres BALACE, FR., *Les Wallons au service impérial : de l'engagement personnel à l'armée nationale?*, Musée Royal de l'Armée, Bruxelles, 1978 ; COLSON, BR., et LIERNEUX, P., *Les Belges dans l'armée des Habsbourg : régiments et personnalités militaires des Pays-Bas autrichiens, 1756-1815*, Vienne, 2020.

Bas méridionaux. Cependant, la situation spécifique de la Principauté épiscopale de Liège et des Pays-Bas méridionaux va voir des familles maintenir des liens forts avec l'Espagne.

Ainsi, dans les régions espagnoles devenues françaises et autrichiennes, les élites sociales passaient régulièrement d'une souveraineté à l'autre, mais le roi d'Espagne avait déjà été un souverain durant longtemps et les nouveaux monarques Bourbons étaient prêts à récompenser la compétence. Les populations reçurent sans doute avec plus de réticence l'introduction d'une administration plus efficace, d'un maître plus autoritaire et plus proche, d'une fiscalité plus contraignante. Ces régions gardèrent de plus une identité proche forte des deux côtés de la nouvelle frontière austro-française. Une identité qui a peut-être bien été renforcée après l'alliance franco-autrichienne de 1756⁴¹, une alliance qui ne doit pas oublier l'Espagne qui continue de recevoir des recrues wallonnes dans les rangs de son armée par un réseau de nobles et de recruteurs restés fidèles au roi d'Espagne⁴². Les raisons du maintien du soutien des grandes familles à l'Espagne se centrent autour des quatre principaux axes qui suivent : premièrement, la garantie de conserver des patrimoines accordés par le roi d'Espagne. Ensuite, un débouché militaire pour les enfants de familles bourgeoises et nobles. Nous remarquerons d'ailleurs ici une relecture significative de la conception classique de la société d'Ancien Régime et de ses frontières sociales. Les simples soldats de ce régiment privilégié furent ainsi également levés dans le tiers état. Les membres du régiment ont alors accès à un statut particulier et privilégié dans la maison royale accordé pour le roi d'Espagne, qui ne prendra vraiment fin qu'en 1806 par un décret octroyant la *vecindad*, une reconnaissance d'appartenance à une communauté d'habitants espagnols aux Wallons qui décideront de rester définitivement en Espagne et de la défendre. Cet acte mettra ceux-ci sur un pied d'égalité avec les autres Espagnols. Enfin, le statut privilégié dont bénéficiaient les gardes wallons avant cet événement leur permit d'occuper des fonctions importantes de gouvernance, de commandement d'unité locale, de développer des activités économiques nationales, transnationales et transcontinentales considérables. Les gardes wallons purent ainsi compenser le statut de vassaux non titulaires de la *vecindad* ou de la *naturales* de 1702-

⁴¹ BELY, L., *Une nouvelle frontière, Ruptures sociales, fractures juridiques et cassures économiques au Nord du royaume de France (XVII^e-XVIII^e siècle)*, dans JESSENNE, J.-P., *L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'histoire*, coll. *Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS)*, Lille, 1996, pp. 75-84.

⁴² GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII.*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, pp. 239-263.

1703, à la création du régiment jusqu'à 1806, le terme *naturales* faisant dans ce cas référence à l'appartenance à la communauté du Royaume d'Espagne. Ce groupe social va alors être représentatif d'une liberté importante de circulation et d'échanges dans l'espace franco-hispanique bourbonien⁴³, auquel viendra peu à peu s'ajouter l'Autriche, en quête d'alliés suite à l'affirmation de la Prusse. Le nombre de Wallons concernés par ce phénomène varie fortement selon les périodes. Il atteint de cette façon plus ou moins dix-mille individus en 1710 avec le rapatriement de l'Armée de Flandre durant la guerre de Succession d'Espagne, pour ensuite concerner plusieurs centaines d'individus lors de recrutement ponctuel par le biais de différentes sortes d'entrepreneurs de guerre. L'effectif global du régiment s'élève à 3000 gardes wallons issus de tous les Pays-Bas méridionaux en 1706, pour ensuite diminuer dans les périodes de contractions budgétaires et remonter jusqu'à 4500 individus à la veille des conflits, comme les guerres d'Italie ou la guerre de Sept Ans. Si les cadres du régiment restent essentiellement wallons tout au long du XVIII^e siècle, les fusiliers à la base du régiment vont aussi inclure d'autres nationalités comme des Français et des Italiens. Cependant lors des périodes de rapprochement avec l'Autriche, de nouveaux recrutements de simples soldats se feront dans les Pays-Bas méridionaux et à Liège. L'apport de cette diaspora donna aux rois d'Espagne un puissant levier de contre-pouvoir contre les mouvements séditieux en Aragon et en Catalogne dans une logique d'équilibre des pouvoirs. Toutefois, des perturbations dans l'envoi des troupes apparaissent ensuite avec le passage des Pays-Bas méridionaux sous la domination autrichienne, bien que des recrutements de simples soldats se fassent encore grâce à des systèmes d'entrepreneuriats militaires, à travers les bureaux de recrutement frontaliers, ou système de *las partidas*, qui côtoient alors celui de *las asientos*, où l'officier avance les fonds de recrutement et les *comisiones*, où les fonds sont avancés par la secrétaire espagnole. Ce dernier type de recrutement semble avoir été pratiqué par les de Lannoy, sur lesquels nous reviendrons plus tard⁴⁴. Loin de se limiter à la présence armée, le métissage des

⁴³ GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017, pp. 209-214.

⁴⁴ Le système de *las asientos* fut ainsi un système où des officiers purent lever de manière plus ponctuelle de nouvelles compagnies entières de soldats dans leurs régions en dehors de la péninsule ibérique afin de les mettre au service de la monarchie espagnole. Notons que ce système fut à la fois plus coûteux mais permis en retour d'engager en dehors des territoires espagnols. Ce procédé pouvait avoir lieu lors de l'augmentation du nombre de compagnies du régiment comme en 1719 et offrait la possibilité à ces officiers de postuler à des grades supérieurs. Ce recours à de réels marchands de soldats permit aussi de recruter de simples soldats en Flandre comme nous le montre l'exemple de Ruyter où un soldat se monnaie en 1722 pour 480 reales de vellón, ou encore l'exemple de Vanderlepe en 1759 où le prix s'élève ici à 450 reales de vellón. Ce cout est supérieur à celui du recrutement d'un soldat espagnol entre autres à cause du prix du transport du soldat jusqu'à la frontière ou

populations engendré par ce mouvement de militaires permit de régénérer une noblesse espagnole fidèle au roi. Prenons ici l'exemple des Mérode, dont un des membres de la branche espagnole fut, comme nous le verrons plus loin, le dernier commandant du régiment sous le nom de Castel Franco⁴⁵. Cette conception de régénération d'un groupe d'individus se retrouvera par ailleurs en 1861, dans le cas de l'expédition du Mexique, où les conservateurs mexicains alors confrontés à une révolte libérale voulurent mettre en place un empereur catholique européen dans un Mexique « régénéré »⁴⁶. La nouvelle garde impériale devait ainsi y servir de modèle et transformer l'armée mexicaine, jugée peu fiable, en un corps armé de métier dévoué au nouveau régime d'inspiration absolutiste européenne⁴⁷. Ce rôle est ici comparable à un de ceux des gardes wallons en Espagne qui contribuèrent à mettre sur le trône le petit-fils réformateur de Louis XIV.

le port espagnol où le soldat est ensuite envoyé vers son régiment. Le prix d'un soldat espagnol vers 1740 s'élève ainsi à environ 166 reales. Les *comisiones* enfin, sont toujours des accords entre la secrétaire espagnole et un particulier, mais où celui-ci ne doit rien avancer sur ses fonds pour « revendre » les recrues par la suite. Il est ici commandité par l'autorité pour aller recruter à un endroit déterminé. Cette méthode observée dès 1720 se retrouve même ensuite dans les Pays-Bas méridionaux autrichiens en 1726 suite au rapprochement de la couronne espagnole et viennoise. À cette occasion, 600 soldats sont engagés dans ces régions par le comte de Lannoy. Au fil du XVIII^e siècle, ces autorisations variées se fondèrent ensuite de plus en plus vers un système centralisé, induisant des monopoles de grands recruteurs que ces derniers reçurent directement de la monarchie hispanique. Ce processus de centralisation nous montre la volonté de l'État de s'écarter d'un modèle privatif, mais se heurte cependant à plusieurs échecs et de nombreux de contrats ne sont pas ou mal remplis. Nous voyons ainsi nombre de recrues qui ne correspondent pas aux profils désirés et se rapprochent davantage de ceux de criminels ou de vagabonds. Voir GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII.*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, p. 239-263 ; ANDÚJAR CASTILLO, FR., *La privatización del reclutamiento en el siglo XVIII : el sistema de asientos*, dans *Studia Historica: Historia Moderna*, n°25, Salamanque, 2003, pp. 123-127 et pp. 135-139.

⁴⁵ Ces éléments, issus en grande partie des travaux d'historiens comme Thomas Glesener, Andújar Castillo, Joaquín Sotto y Montes et Didier Ozanam, ne constituent qu'un état de la recherche très condensé sur ce point, voir entre autres ANDÚJAR CASTILLO, FR., *La « confianza » real : extranjeros y guardias en el gobierno político-militar de Cataluña (s. XVIII)*, *Pedralbes*, dans *Revisa d'història moderna*, n° 18-2, 1998, pp. 509-519 ; ANDÚJAR CASTILLO, FR., *De la militarización de la Cataluña a los « espacios de integración » de los catalanes en el ejército borbónico tras 1714*, dans ALBAREDA SALVADÓ, J. et ALCOBERRO I PERICAY, A. (dir.), *Els tractats d'Utrecht. Clarors i foscors de la pau. La resistència dels catalans. Actes del Congrés (Museu d'Història de Catalunya, Barcelona, del 9 al 12 d'abril de 2014)*, coll. Museu d'Història de Catalunya – Institut Universitari d'Història Jaume Vicens Vives, Barcelone, pp. 227-236 ; GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII.*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, p. 239-263 ; GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017 ; GUILLAUME, H., *op. cit.* ; JANSEN, A., *op. cit.*, 1989 ; OZANAM, D., *Les étrangers dans la haute administration espagnole au XVIII^e siècle*, dans AMALRIC, J.-P. (dir.), *Pouvoirs et société dans l'Espagne moderne*, coll. Presse universitaires du Mirail, 1993, pp. 215-229 ; SOTTO Y MONTES, J., *Guardias palacianas y escoltas de la Monarquía española*, dans la *Revista de historia militar*, n° 37, 1974, pp. 7-52.

⁴⁶ MARCHESANI, FR., *Léopold Ier, roi diplomate (1850-1865)*, Eupen, 2007, p. 76.

⁴⁷ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 118-123.

La consultation de l'abondante littérature sur cette diaspora permet de repérer

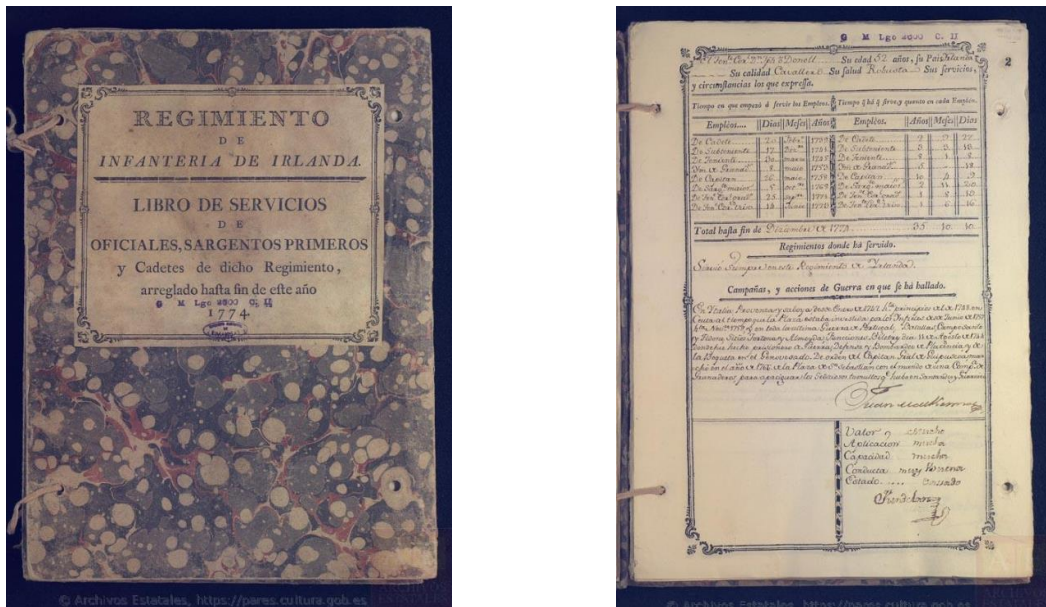


Fig., 4, *Libro de servicios de oficiales, sargentos primeros y cadetes de dicho Regimiento*, s. l., 1774, p. 9 (consulté le 19/10/2022 sur <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/12901195?nm>).

plusieurs éléments encore non pleinement exploités sur ce sujet. Tout d'abord, le cas des simples soldats n'a pas encore été épuisé tant dans sa dimension numérique que sur celui de leur implantation effective en Espagne. Ce fait tient tout d'abord d'une question de l'accès aux sources. Ceux-ci ne bénéficiaient pas au XVIII^e siècle de la nationalité espagnole et donc, n'étaient pas tous repris dans les registres paroissiaux classiques. Cependant, ils faisaient partie du *fuero militar*, qui assurait leur suivi par des registres militaires et surtout, les livres de régiments. Ces derniers contiennent des informations, comme la provenance, le métier, l'origine sociale, familiale et la durée du service. Ce modèle est justifié d'une part par l'appartenance à la maison royale et non à l'Espagne, mais aussi par le caractère itinérant des régiments lors des guerres⁴⁸. Les Archives générales de Simancas qui possèdent une partie importante des documents produits par la monarchie espagnole jusqu'en 1844 sont en théorie détentrices de ces registres, mais ne les ont pas répertoriées dans des inventaires accessibles aux publics. Nous avons donc pris contact avec cette ancienne institution, qui nous a renseigné plusieurs fonds sur les Gardes wallonnes, mais aucun livre de régiment⁴⁹. Ces

⁴⁸ GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, p. 239-263 ; GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017.

⁴⁹ INFANTES BUIL, C., *Solicitud de documentos*, Archivo General de Simancas, 25 novembre 2022.

registres furent pourtant bien employés par H. Guillaume dans son ouvrage sur les Gardes wallonnes en 1858, et à titre d'exemple, le livre de régiment de la garde irlandaise du roi d'Espagne (fig. 3), proche dans son modèle de celui des Gardes wallonnes, se trouve toujours de son côté aux Archives générales de Simancas.

Comme indiqué dans notre introduction, nous nous sommes alors tournés vers les producteurs de ces sources, les officiers des Gardes wallonnes, dont les descendants d'au moins deux familles d'officiers importantes, les van der Straeten et les Visart de Bocarmé furent membres de la Garde de l'impératrice du Mexique entre 1864 et 1867⁵⁰. Parmi les officiers du régiment, c'est donc finalement le chevalier de Roncy qui établit une copie du livre de régiment qui nous permet de reconfirmer la véracité des recensements d'H. Guillaume. La proximité chronologique de la rédaction de l'ouvrage du baron Guillaume et de l'expédition mexicaine combinée au fait que ce dernier remercia dans son avant-propos la famille van der Straeten pour lui avoir permis d'entrer en contact avec de nombreux descendants des gardes wallons restés en Espagne et d'avoir usé de leur



Fig. 4, *Garde wallon*, dessin, s. l., s. d. (consulté le 28/06/2024 sur <https://docelinajes.es/2016/11/ii-parte-s-m-el-rey-carlos-iii-desde-rey-de-espana-a-su-muerte-articulo-de-d-rafael-portell-pasamonte/>).



Fig. 5, *Sergent-fourrier N.I.J. Widy, régiment Impératrice Charlotte*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1864-1867 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 169).

⁵⁰ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 751 et p. 757.

influence diplomatique pour ouvrir l'accès des archives espagnoles⁵¹ a en effet posé la question de la place des descendants dans cette expédition mexicaine. Pour y répondre, intéressons-nous maintenant à la période qui s'étend de la fin des Gardes wallonnes (fig. 4) à la création de la Légion Belge (fig. 5).

⁵¹ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 7-8.

De la fin des Gardes wallonnes à la Légion Belge, la fin d'une économie corporatiste et militaire belgo-hispanique ?

Entre la fin des Gardes wallonnes en 1822 et la Légion Belge de 1864, 42 années se sont écoulées. En réalité, déjà avant la fin des gardes en Espagne et après s'être développée et mélangée à la population espagnole, cette diaspora s'était de plus en plus fermée aux nouveaux arrivants wallons, qui constituaient de potentiels concurrents aux emplois de prestige qu'offrait un service dans les gardes. Les nouveaux arrivants partageaient aussi de moins en moins de points communs avec leurs parents espagnols implantés depuis plus longtemps qu'eux dans la péninsule ibérique. Parmi les autres raisons de cette prise de distance, citons ici aussi la fin de l'union dynastique des Bourbons avec la Révolution française qui mine le réseau économique de recrutement même des familles bourboniennes pour l'Espagne, la prise de contrôle croissante de l'administration centrale espagnole sur la maison royale militaire, l'émergence de la nation espagnole au détriment du clientélisme royal espagnol envers les élites flamandes, les allégeances des gardes wallons qui varièrent entre les pouvoirs absolutistes, républicains, bonapartistes et autres juntes durant les révolutions⁵², mais aussi pour des raisons beaucoup plus simples comme l'emploi de la langue⁵³.

Les Mérode et le corporatisme militaire et colonial d'État latin au XIX^e siècle

L'ancien Empire espagnol attire cependant toujours les parents restés dans les Pays-Bas méridionaux. Ainsi, le 7 octobre 1841, dans la partie de la noblesse restée à la tête des fonctions dirigeante en Belgique, Félix de Mérode, ministre d'État, acquiert des actions dans l'infructueuse tentative guatémaltèque de la Compagnie belge de colonisation d'Amérique centrale alors sous patronage de Léopold I^{er}. Ce dernier est également le père d'un grand partisan de la cause catholique en Europe, à travers Xavier de Mérode, dont nous parlerons aussi dans quelques lignes⁵⁴. Félix de Mérode eu dans des branches antérieures de sa famille, un lieutenant-général, Charles Florent, membre des gardes wallonnes de 1703 à 1716⁵⁵, et un capitaine, Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe de 1708 à 1716. Cette dernière année

⁵² GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 315-350.

⁵³ *Correspondance de Louis Van der Straeten*, Fonds van der Straeten Waillet et Ponthoz, AEN, 420-433.

⁵⁴ PAGANO, S., *Mérode, Frédéric-François-Xavier*, dans le *Dizionario Biografico degli Italiani*, v. 73, 2009, Rome. (consulté le 06/05/2024 sur [https://www.treccani.it/enciclopedia/frederic-francois-xavier-de-merode_\(Dizionario-Biografico\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/frederic-francois-xavier-de-merode_(Dizionario-Biografico))).

⁵⁵ GUILLAUME, H., *op. cit.*, p. 376.

provoqua alors le départ des Mérode suite à une diminution des effectifs des gardes dans un cadre budgétaire d'après-guerre, vécu par ces derniers comme une violation de leurs privilèges chèrement défendus⁵⁶. Toutefois, nous retrouvons de nouveau un Mérode ; mais cette fois, à la fonction de colonel du régiment - c'est-à-dire la plus haute - qui est assumée du 23 avril 1791 au 24 janvier 1815, par Paolo de Sangro Gaetani d'Aragona y Merode, un autre descendant de cette famille. Ce dernier devient également durant sa carrière Grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'Or⁵⁷. Des positions de prestige sont aussi occupées par cette famille en Belgique. Ainsi, dans le gouvernement libéral et catholique de Theux 1 entre 1834 et 1840, nous retrouvons à côté de Félix Mérode⁵⁸, le baron Edouard d'Huart⁵⁹, une autre ancienne grande famille des Gardes wallonnes⁶⁰ qui sera, comme nous le verrons plus loin, aussi présente au Mexique.

Paolo de Sangro Gaetani d'Aragona y Merode et Félix de Mérode étant issus de branches différentes de la famille, nous constatons cependant ici qu'il n'y a pas eu de continuité directe entre les fonctions occupées par les Mérode dans les Gardes wallonnes et leur tentative de colonisation dans des buts commerciaux au XIX^e siècle vers l'espace hispanique, un espace pour rappel dont les Pays-Bas méridionaux furent liés durant environ deux siècles, alors que des tensions entre la Belgique et la Hollande étaient toujours présentes après l'indépendance. Toutefois, la famille Mérode se déploie de nouveau militairement dans d'autres anciens territoires des puissances latines catholiques du XVIII^e siècle. En témoigne la fonction de Pro-Ministre des armes de Mgr. Xavier de Mérode dans son appui à la « Neuvième Croisade » papale, entre la seconde phase et la fin du *Risorgimento*. Liège est sollicité via un réseau diplomatique qui part du consulat de Marseille au général belge d'origine française Chapelié, fondateur de l'École Militaire belge. Peu de temps après, ce dernier sera de plus choisi par le Roi, pour la création de la Légion Belge au Mexique. Le réseau familial est utilisé pour éviter d'être compromis : c'est Mathilde Chapelié, son épouse, qui se charge de contacter les firmes liégeoises, qui fourniront au total huit-mille-six-cents fusils, deux-mille-

⁵⁶ GUILLAUME, H., *op. cit.*, p. 318 et pp. 77-105.

⁵⁷ DE CEBALLOS-ESCALERA GILA, A., *Paolo de Sangro Gaetani d'Aragona y Merode*, dans *Diccionario Biográfico electrónico de la Real Academia de la Historia*, Madrid, s. d. (consulté le 02/01/2024 sur <https://dbe.rah.es/biografias/39000/paolo-de-sangro-gaetani-daragona-y-merode>).

⁵⁸ DUCHESNE, E., *Félix-Philippe-Balthazar-Otton-Ghislain comte de Mérode*, dans *Biographie nationale*, coll. de L'Académie royale de Belgique des sciences, des lettres et des beaux-arts, t. 14, 1897, Bruxelles, col. 553.

⁵⁹ MERSCH, J., *Edouard Huart*, dans *Biographie nationale du Luxembourg*, t. XVII, 1968, pp. 266-270.

⁶⁰ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 350-352.

nonante-quatre carabines de gendarmerie, deux-cents-soixante mousquetons d'artillerie Remington⁶¹, en plus d'une centaine de modèles de luxe offert au Pape et à la Garde Noble par le Diocèse de Liège. Des armes fournies par des « sponsors » bourgeois viennent encore s'ajouter à cela et le total des Remingtons fournis à l'armée papale s'élèverait à environ seize-mille. Il est dès lors troublant de constater que les statistiques officielles du commerce extérieur de Belgique ne mentionnent aucune arme livrée aux États Romains entre 1860 et 1870. En réalité, ce marché parallèle réalise même une entorse à la restriction empêchant les manufactures officielles de fournir l'État papal, en envoyant par l'intermédiaire d'un comité français une batterie de six canons rayés sortant des Fonderies Nationales des Canons de Liège. Ces fournitures importantes sont réalisées alors par une industrie de l'armement liégeoise qui fait déjà l'objet de nombreuses commandes dans le cadre de la guerre civile américaine, alors qu'elle fournit aussi massivement l'armée britannique en fusil Enfield⁶². Quelques années plus tard, des fabricants liégeois fourniront la Seconde Guerre Carliste (1872-1876). Ces livraisons semblent alors rejoindre de nouveau les objectifs politico-religieux de ce groupe de fournisseurs belges pontificaux. Ce n'est pas la première fois que la Belgique est active dans la fourniture d'armes à l'Espagne et le gouvernement fit ainsi déjà la sourde oreille aux plaintes du gouvernement de Madrid relatives aux fournitures d'armes aux carlistes en 1840, 1843, 1847 et 1855. Un appui non officiel aux carlistes semble donc bien réel et une tentative d'écoulement d'armes auprès de Francesco II exilé à Rome aura également lieu en 1862. Notons enfin qu'avec la restauration bourbonnienne et l'avènement d'Alphonse XII en 1874, le Ministère des affaires étrangères belges commencera enfin à trouver que des fournitures d'armes à des rebelles contre un gouvernement ami posent problèmes et que cela va à l'encontre de la neutralité belge. Cette réaction a alors lieu dans un contexte où la guerre franco-allemande a réaffirmé la nécessité de cette neutralité. La Belgique fournit bien évidemment d'autres pays, mais l'intensité de cette production et le rôle d'un groupe de conservateurs catholiques⁶³, qui comprend X. de Mérode dans la fourniture d'armes, est

⁶¹ Les modèles étrangers sont abondamment repris, modifiés, adaptés, améliorés et produits à Liège à cette époque.

⁶² Une marque dont modèle sera celui de la Légion mexicaine, cf. DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 149.

⁶³ Chapelié est protestant mais partisan de la position papale.

indéniable⁶⁴. Le Pro-Ministre des Armes du pape ne se limite alors pas à fournir des armes, il fournit également des hommes à travers l'organisation du recrutement de zouaves pontificaux, dont deux seront recrutés parmi les légionnaires qui reviennent du Mexique en 1867 grâce à l'action du comte de Villermont. De leurs côtés, les Zouaves pontificaux fournirent deux très bons officiers à la Légion, en la personne de H.-J. Delbecq et l'ancien officier napolitain J. Monteforte⁶⁵. La fourniture d'hommes semble donc plus compliquée, et ce probablement et majoritairement pour les raisons de la neutralité belge. Cependant, le coût du recrutement et la compétition d'autres nations en guerre pour l'accès aux recrues belges ne doivent pas ici être sous-estimés. Jusqu'aux États-Unis, l'Union recrute ainsi des Belges pour ses troupes, y compris parfois de force quand ceux-ci arrivent sur son territoire, ce qui pousse alors le législateur américain à promulguer *An Act to encourage Immigration* qui pousse et protège davantage les immigrants qui viennent pour d'autres buts économiques tels qu'une activité agricole ou industrielle et ce, principalement dans le nord des États-Unis et peu au sud près de la frontière mexicaine. Notons cependant que la route pour y arriver passe bien souvent par l'Amérique latine pour des raisons pratiques de navigation⁶⁶, ce qui peut être mis en rapport avec l'intention de quelques légionnaires de participer à l'expédition mexicaine dans le but réel d'arriver sans frais aux États-Unis et de s'y installer⁶⁷. Mais est-il encore possible pour un groupe de nobles corporatistes de pratiquer des recrutements semblables à ceux d'Ancien Régime ?

Les liens familiaux et leur efficacité dans le recrutement et le commandement de troupes à travers le temps

Si nous revenons aux origines des pratiques du commandement et du recrutement militaire de la famille Mérode, nous la voyons produire du XVII^e au XIX^e siècle plusieurs *feldmarschälle* impériaux, mais également des seigneurs des Pays-Bas Espagnols, des

⁶⁴ BALACE, FR, *L'armurerie Liégeoise et le Risorgimento*, dans CLOSE, FL., DUBOIS, S., LANNEAU, C. ET RAXHON, PH. (dir.), *Passions liégeoise. Mélanges en l'honneur de Bruno Dumoulin*, coll. des Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2022, pp. 229-240.

⁶⁵ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 641.

⁶⁶ ROUSSEAU BIESIAGA, A., *Des Belges au bout du monde : l'émigration wallonne aux États-Unis (1848-1914)*, Faculté de philosophie, arts et lettres, mémoire de master, prom. : François, A., Université catholique de Louvain, 2023, pp. 19-28.

⁶⁷ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1 et t. 2, Bruxelles, 1967-1968, p. 196 et pp. 436-437.

diplomates et des militaires au service de l'Espagne et du Vatican⁶⁸. Nous pouvons les relier avec une bonne certitude avec leurs ancêtres gardes wallons, à travers des possessions et des titres comme celui de Deynze, présents dans les études de H. Guillaume et dans celles dédiées à la famille⁶⁹. Cet état de fait est probablement dû à la prise de distance qui s'opéra au cours du temps entre les différents rameaux de la famille, en particulier dans le cadre de la séparation entre les austracistes et les partisans de Philippe V au XVIII^e siècle. Ce problème s'est également posé concernant la famille de Lannoy avec laquelle les Mérode contractent une union matrimoniale en 1776⁷⁰. Au XVIII^e siècle, les différents rameaux de la famille de Lannoy proches des gouvernements locaux s'engagent et commandent massivement dans les armées françaises, autrichiennes et espagnoles avant de passer au service de la Belgique après la Révolution⁷¹. Deux officiers portant ce nom participeront à l'expédition du Mexique, mais contrairement à Louis van der Straeten et Léon Visart de Bocarmé⁷², nous n'avons pas pu vérifier avec certitude l'appartenance de ces de Lannoy à un rameau descendant d'ancêtres de gardes wallons.

Les de Lannoy anciens ou nouveaux gardes impériaux ?

Le premier est Frédéric De Lannoy, né à Termonde en 1838 et décédé à Buenos Aires en 1873, officier aux Chasseurs à cheval dans l'Armée belge en 1862, puis aux Guides en 1867, à son retour du Mexique. Il est autorisé en 1872 à porter sa décoration de l'Ordre du mérite

⁶⁸ H. Guillaume confirme l'appartenance au pour un aperçu de ces nombreux emplois qu'il serait trop long de détailler ici voir entre autres, RICHARDSON, E., *Histoire de la Maison de Mérode*, Bruxelles, 1955 ; BESSON, M. V., *Frédéric-François-Xavier De Mérode, ministre et aumônier de Pie IX, sa vie et ses mœurs*, dans MASSON, FR. (dir.) *Les lettres et les arts*, 1^{er} juin 1886, vol. A III-8, p. 5.

⁶⁹ L'octroi d'un même titre de noblesse par deux souverains différents pouvait se faire au XVIII^e siècle, ce qui permettait dès lors de garantir la sauvegarde du patrimoine d'une famille noble, comme celles dont certains fils pouvaient être placés à des postes de prestige dans les armées espagnoles, françaises et autrichiennes durant la guerre de Succession d'Espagne, cf. le chapitre *Les Wallons de la garde royale en Espagne entre le XVIII^e et XIX^e siècle*.

⁷⁰ RICHARDSON, E., *op. cit.*, p. 189.

⁷¹ De manière probablement non-exhaustive, trois Beurepaire dans les Gardes wallonnes : un de Wattignies dans le régiment Solre-Infanterie ; un Beurepaire ; un de Wattignies ; un de la Chaussée dans le régiment Roi-Infanterie ; un Beurepaire dans le régiment de Béarn ; un de La Motterie dans le régiment de Lorraine et un autres *Feldmarschälle* de l'impératrice ; un Clervaux dans un régiment d'Infanterie Bas-Allemand puis dans plusieurs corps épiscopaux liégeois ; un Clervaux dans le régiment français Royal allemand ; et enfin trois liés à Wasmes dans les Gardes wallonnes, cf. Guillaume pp. 360-361 ; DE LANNOY, B., *Histoire de la Maison de Lannoy*, Kampenhout, 2023, pp. 293-448.

⁷² DOUXCHAMPS, H., *Aux origines de la famille van der Straeten-Waillet-Ponthoz*, dans *Le Parchemin, Bulletin trimestriel édité par l'association sans but lucratif, Office généalogique et héraldique de Belgique*, juillet-août, 1991, 56, n° 274, pp. 238-339 ; GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 408-409 et 284 ; HOUTART, J.-FR., *Anciennes familles de Belgique, coll. de l'Association Royale Office généalogique et héraldique de Belgique*, Bruxelles 2008, pp. 270-271 ; DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1864, pp. 262 et 266.

militaire d'Espagne⁷³. Cette dernière lui est accordé suite à une mission en Espagne où il collabore à la nouvelle organisation de l'Armée espagnole à travers des entrevues directes avec Amédée I^{er}, roi de la récente et éphémère monarchie constitutionnelle ibérique⁷⁴. Frédéric De Lannoy est aussi le fils du lieutenant général Jean-Edouard-Joseph De Lannoy, officier supérieur et aide de camps du Roi, né à Tournai le 24 décembre 1799⁷⁵ et de Mélanie Isabelle Hoentaek⁷⁶. Jean-Edouard-Joseph De Lannoy est lui-même le fils de Pierre-Joseph De Lannoy et de Marie Josèphe Dujardin⁷⁷. Il est issu des De Lannoy d'Anseroeul⁷⁸, séparée par J. Houtart de celle des Lannoy-lez-Lys⁷⁹, d'où sont issus les gardes wallons du XVIII^e siècle des branches de Beaurepaire et Wasnes précités, mais également d'une troisième famille De Lannoy originaire de Verlinghem⁸⁰. Frédéric De Lannoy ne semble donc pas lié de manière avérée dans sa généalogie à d'anciens gardes wallons, bien qu'il soit lui aussi actif dans le monde diplomatique et militaire hispanique du XIX^e siècle.

Il reste alors le deuxième officier de la légion mexicaine, Eugène-Louis-Joseph De Lannoy né à Hal en 1836 et tué aux combats Tacambaro en 1865, fils lui aussi d'un officier supérieur, aide de camp du roi, le lieutenant général E./R. De Lannoy⁸¹. Eugène-Louis-Joseph De Lannoy est officier en 1859 au régiment de Carabiniers puis est muté en 1862 aux Chasseurs à pied suite à des problèmes de discipline. En effet, ce dernier s'attire les foudres de sa hiérarchie en 1859 pour avoir manqué à la parade, en 1861 pour avoir refusé d'instruire certaines recrues, en 1862 pour avoir tenu des propos déplacés à un caporal, en 1863 pour avoir manqué à une visite du corps par un général et enfin pour un duel en 1864. Ce parcours ne l'empêche pas de devenir lieutenant en 1864 et au roi d'intervenir en personne en 1861 pour empêcher une condamnation pour délit d'insubordination et le renvoyer à la juridiction, et donc à une sanction, de corps plus basse⁸².

⁷³ N°6467, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

⁷⁴ *Lettre de Frédéric De Lannoy à son colonel*, 7 mars 1872, dans N°6467, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

⁷⁵ HOUTART, J.-FR., *op. cit.*, p. 213 ; TERLINDEN, CH., *Papiers du lieutenant général De Lannoy, Gouverneur des Princes royaux (1846-1849)*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, n° 103, 1938, p. 279.

⁷⁶ N°6467, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

⁷⁷ N°1835, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

⁷⁸ HOUTART, J.-FR., *op. cit.*, p. 213.

⁷⁹ HOUTART, J.-FR., *op. cit.*, pp. 47-48.

⁸⁰ HOUTART, J.-FR., *op. cit.*, p. 295.

⁸¹ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 697.

⁸² N°6717, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

Malheureusement, et contrairement à Frédéric De Lannoy, nous n'avons pas trouvé des renseignements relatifs à son ascendance dans son dossier. Toutefois, un personnage que nous avons déjà croisé apparaît peut-être en la personne du colonel Guillaume, l'historiographe des Gardes wallonnes. Ce dernier est averti spécifiquement et avec la mention « urgent » de la mutation d'Eugène De Lannoy vers le régiment de Chasseurs à pied à :

« l'appréciation de la punition qu'il subit dans ce moment⁸³ ».

Nous reviendrons un peu plus loin sur d'autres interventions similaires de la maison royale belge. Si nous revenons à la question des liens familiaux avec d'anciens gardes wallons, nous sommes donc pour les de Lannoy devant une impasse documentaire qui ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer des liens familiaux sûrs entre d'anciens gardes wallons et ces officiers de la Légion du Mexique. Les fiefs d'origine de la famille de Lannoy des environs de la région des Flandres françaises et les lieux de provenance de ces officiers nous laissent à penser que cela reste possible, mais les dossiers militaires au MRA des de Lannoy de la légion et celui du père de l'un d'entre eux ne remontent qu'à la fin du XVIII^e siècle où la piste s'arrête faute de sources supplémentaires. Cependant, la descendance peu connue des généalogistes des de Lannoy de Wasnes qui comptaient plusieurs gardes wallons reste en particulier interpellante⁸⁴. Peut-être l'histoire de cette branche ne franchit-elle pas le XIX^e siècle, à cause de questions de succession ou de partis pris durant les révolutions ? Quoiqu'il en soit, la branche de l'officier belge Eugène De Lannoy se finira bien au Mexique dans les combats de Tacambaro, avec sans doute une partie de son histoire⁸⁵. Heureusement pour notre démonstration d'autres patronymes partagés par les deux corps armés au centre de notre étude vont se remanifester sur le plan du recrutement et du commandement militaire entre la fin du corporatisme militaire des gardes wallons et l'expédition mexicaine.

⁸³ Note destinée au colonel Guillaume, dans N°6717, Dossiers des officiers de l'Armée belge, MRA.

⁸⁴ Cf. *supra*.

⁸⁵ MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge, n°6717 ; DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 697.

La famille Visart de Bocarmé, des derniers combats dans les guerres napoléoniennes aux projets coloniaux

Enseigne des gardes wallons en 1787, Edouard Visart de Bocarmé poursuit une carrière dans ce corps qui l'amène au grade de lieutenant en 1795. Après avoir fait toutes les campagnes contre la France révolutionnaire, il est nommé lieutenant-colonel aux volontaires d'Espagne quelques temps plus tard⁸⁶, avant de mourir à la bataille de Tudela contre la France en 1808. Cette famille comme les de Lannoy, les van der Straeten et les Huart, partage ses enfants entre la gestion des domaines, des postes influents auprès des conseils régionaux, les carrières ecclésiastiques et bien entendu la carrière militaire. Louis-François Visart de Bocarmé est ainsi en 1753 capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne auprès du régiment de Prié au service impérial autrichien ou, encore et toujours au service de l'Autriche, Hippolyte-Joseph de Bocarmé qui mourut au siège d'Alexandrie dans le Piémont en 1799. Ferdinand-Charles-Guillaume de Bocarmé, ancien officier des Pays-Bas, marque ensuite le passage au service royal belge et obtient un poste à la Chambre des représentants, pour ensuite devenir chevalier de l'ordre de Léopold. Marie-Philippe-Joseph-Julien de Bocarmé va, lui, expérimenter le governorat-adjoint d'outre-mer avec un poste à Java, pour finalement décéder en 1851 dans l'Arkansas aux États-Unis. Il a une fille, Raphaëlle-Eugénie-Marie-Josephine-Julie née en 1823 à Batavia dans les Indes néerlandaises et mariée à Juan-Batista Pizarro, né à la Havane en 1814⁸⁷. Ce couple est particulièrement important dans la mesure où il s'agit probablement de la tante chez qui Léon Visart de Bocarmé, l'officier de la Légion belge au Mexique envisagera de se rendre s'il ne rentre pas dans l'Armée belge en 1864⁸⁸. Raphaëlle-Eugénie-Marie-Josephine-Julie de Bocarmé étant la fille de Marie-Philippe-Joseph-Julien de Bocarmé, nous pouvons avancer que cette branche de la famille se spécialise déjà dans la première moitié du XIX^e siècle dans une activité coloniale.

S'orienter vers des activités coloniales permet en effet de trouver de nouvelles solutions rémunératrices pour cette famille noble alors qu'à lieu la dernière crise agricole d'Ancien Régime qui se caractérise à la fin des années 1840 par la conjonction des mauvaises

⁸⁶ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 360-361 ; *Guardias Walonas Antiguedad de los oficiales, junio de 1792, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 493, AGN.

⁸⁷ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, pp. 254-264.

⁸⁸ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p 540.

récoltes provoquées par les changements climatiques et une propagation de la maladie de la pomme de terre particulièrement marquée dans les régions flamandes et, dans une moindre mesure en Wallonie⁸⁹. Les mauvaises compétences agricoles d'un des seigneurs de Bocarmé sont également mises en avant dans une enquête d'un des plus célèbres procès du XIX^e siècle en Belgique, repris encore récemment dans la presse. En effet, Hippolyte Visart de Bocarmé (1818-1851), châtelain de Bitremont et frère de Julie de Bocarmé, fut le premier meurtrier par empoisonnement à la nicotine au monde, crime pour lequel il fut guillotiné sans obtenir la grâce de Léopold I^{er} qu'il avait demandé⁹⁰. L'assassinat que commis d'Hippolyte Visart de Bocarmé sur son beau-frère infirme Gustave du Bois avait pour but de s'emparer de ses biens alors que les Visart de Bocarmé de Bitremont étaient dans une situation financière difficile suite à, entre autres, un domaine agricole mal géré par ce dernier. Hippolyte est ainsi décrit par les paysans de Bury comme étant un « sot-comte » ou un « fin-fou » qui plante des pommes de terre cinq pieds sous terre et sème en août⁹¹. Sa femme, pourtant probablement complice dans cette affaire fortement médiatisée et populaire à l'époque, fut graciée, mais perdit néanmoins des terres et le château de Bury. Notons au passage la proximité géographique entre les familles de Mérode et de Bocarmé dont les terres de Bury passent successivement de l'une à l'autre⁹², pour revenir finalement aujourd'hui à un consortium dont fait partie une descendante des Mérode⁹³.

Si nous remontons d'une génération, le père d'Hippolyte Visart de Bocarmé, le comte Julien, fut pour rappel proche des Nassau. Il obtint un poste d'inspecteur des domaines dans les Indes Orientales, où Hippolyte vint au monde. Ce poste lui permit jusqu'à la révolution de 1830 d'occuper une fonction importante et rémunératrice qui permit d'ailleurs à sa femme Ida, marquise de Chastelet, de mener une vie aisée à Paris auprès de grands tels qu'Honoré de Balzac. Cependant les événements de la Révolution belge firent que le comte Julien finit à la tête d'une concession en Arkansas aux Etats-Unis, où Hippolyte vécut quelques temps, avant

⁸⁹ SERVAIS, P., *La crise des années 1845-1848 dans l'est de la Wallonie*, dans *Histoire & mesure. Revisiter les crises*, t. 26-1, 2011, pp. 1-2.

⁹⁰ METDEPENNINGEN, M., *Histoire d'assises de 1851: le Roi refusa sa grâce au comte Visart de Bocarmé*, dans *Le Soir*, 8 août 2018 (consulté le 26/12/2024 sur <https://www.lesoir.be/171978/article/2018-08-08/histoire-dassises-de-1851-le-roi-refusa-sa-grace-au-comte-visart-de-bocarme>).

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Nous parlons bien entendu ici des terres des Mérode dans la région de Tournai, cette famille étant originaire de Rhénanie, cf. HOUTART, J.-FR., *op. cit.*, pp. 43-45.

⁹³ HAQUIN, R. et STEPHANY, P., *1851. L'affaire Visart de Bocarmé, Les grands dossiers criminels de Belgique*, v. 1, Bruxelles, 2005, p. 7.

de revenir sans le sou en Belgique. Là, il s'occupa de ce qu'était devenu son domaine. Il se maria alors avec Lydie Fougny du Bois, fille d'un épicier et négociant de denrées coloniales de Péruwelz qui acquit sous la Révolution française des terres à Garenne du Bois. C'est à cette occasion que ce commerçant se fit baron et adopta le nom du Bois⁹⁴. Mais les Visart de Bocarmé sont-ils les seuls parents d'un ancien garde wallon qui se tourne vers l'étranger pour tenter de faire pérenniser leur patrimoine ?

Préserver le domaine et servir à l'étranger, les van der Straten

Les travaux sur les origines de cette famille sont nombreux. Tout d'abord apparentée à Athélard, sire de Straeten près de Bruges et participant à la croisade, un arbre généalogique est établi au XIX^e siècle sur base de quatre publications. Cet arbre s'appuie sur trois phases, la première allant jusque ca 1300 où la famille est basée en Flandre, la seconde en Gueldre jusque ca 1500 et enfin, et celle d'Anvers ensuite. Seule la dernière sera pleinement vérifiée et reconnue dans les études ultérieures aux quatre premiers travaux. Dans cette dernière version, l'origine des van der Straeten remonte à Pierre Van der Straeten mort en 1533, riche commerçant et gardien ou waradin de la Monnaie à Anvers. C'est un produit de la période de Charles Quint où l'acquisition de la noblesse suivra les services rendus au souverain. Anvers est alors la place où les différentes « nations » - dans un sens communautaire différent de celui de l'État-nation du XIX^e siècle - flamande, espagnole, française, anglaise, allemande, hollandaise, scandinave et portugaise se côtoient dans un cadre urbain et commercial. Pierre van der Straeten est donc une réussite sociale et économique qui parvient à acquérir des fiefs et des terres en exerçant en parallèle des activités marchandes et financières officielles, ce qui permit à ses descendants d'obtenir la noblesse par possession d'état⁹⁵.

Ce bond en arrière dans le temps est nécessaire pour comprendre une tradition sociale et économique qui se reproduit dans cette famille au XVIII^e et XIX^e siècle. Le noble est ici également exploitant et côtoie une bourgeoisie avec laquelle il a encore parfois du mal à se distinguer. Nous sortons donc ici clairement d'une vision trop clivée entre la noblesse et la bourgeoisie encore parfois véhiculée dans des publications relatives à l'Ancien Régime. Cette double appartenance au monde des affaires et à la noblesse va participer au maintien de la

⁹⁴ *Ibid*, pp. 7-20.

⁹⁵ DOUXCHAMPS, H., *op. cit.*, pp. 222-310.

famille dans les sphères de pouvoir dans la transition révolutionnaire qui s'opère entre les XVIII^e et XIX^e siècle.

Combattre pour la France, gouverner pour l'Autriche et être une figure de premier plan lors la Révolution brabançonne ou s'adapter pour s'élever

Probablement suite à leur accès à la noblesse, les van der Straeten semblent en effet ensuite avoir étendu leurs activités au domaine militaire. Ainsi, deux siècles plus tard, nous retrouvons à la fin de la guerre de Sept Ans Antoine-Joseph-Adrien, chevalier de van der Straeten, seigneur de Wallay (1742-1811). Il est officier au régiment de Vierset, un régiment pour rappel liégeois étranger au service de la France⁹⁶. Ce régiment fut mis en garnison à Givet et Charlemont en 1757, avant de faire campagne en Picardie de 1758 à 1759, et ensuite en Allemagne de 1760 à 1762. Le 9 janvier 1759, Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten reçoit ainsi par le roi un poste de lieutenant en second dans ce régiment et ensuite le 30 septembre 1760 une affectation au même grade dans la compagnie de Frontin. Le régiment est ensuite dissout le 10 janvier 1763 dans le cadre de la démobilisation à la fin du conflit avec les restrictions économiques que l'on connaît pour la France à l'issue de cette guerre. Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten est présent au licenciement du régiment où, point important pour la suite de notre recherche, il occupa finalement le poste d'aide-major, poste à vocation entre-autres administrative et financière⁹⁷. Parmi les témoins de cette fonction, nous retrouvons l'instruction de recrutement transmise aux officiers recruteurs du régiment de Vierset durant cette guerre (fig. 3). Nous n'avons en revanche pas trouvé trace de Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten une fois que le régiment de Vierset fut mis au service de l'Autriche le 12 février 1763⁹⁸.

⁹⁶ Signalons aussi la présence d'un Ignace-Gabriel Van den Straeten, capitaine en second et décédé le 1^{er} avril 1759 au Régiment de Vierset⁹⁶. Ce dernier possède un patronyme proche des van der Straeten, mais les triptyques de la famille revu et corrigé par H. Douxchamps ne le signalent pas.

⁹⁷ Cette source est un relevé réalisé par le Ministère de la Guerre en France et communiqué à la famille van der Straeten en 1877, cf. *Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.)*, 483, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, AEN.

⁹⁸ BALACE, FR., *Les Wallons au service impérial : de l'engagement personnel à l'armée nationale?*, Musée Royal de l'Armée, Bruxelles, 1978, pp. 13-14.

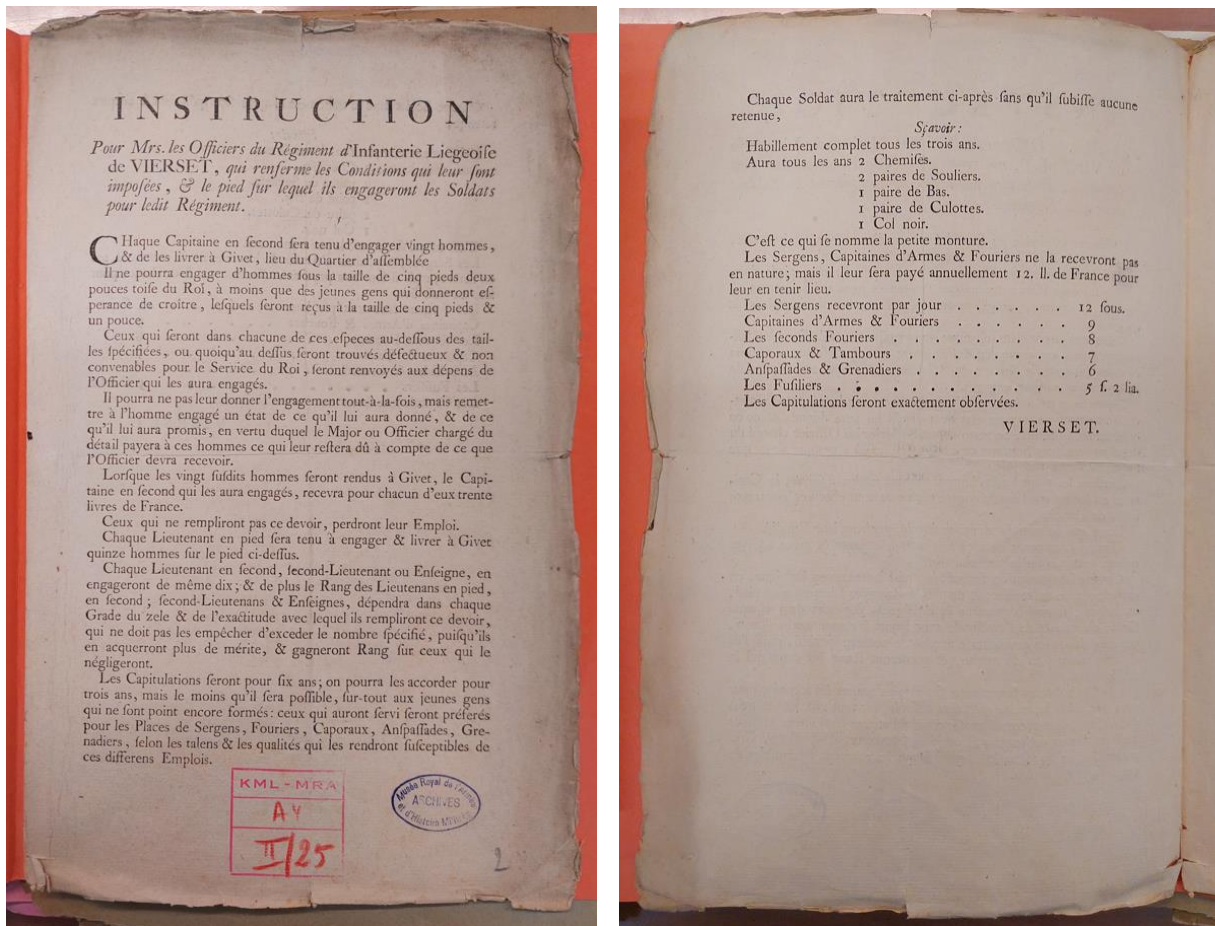


Fig. 6, *Instruction donnée aux officiers recruteurs du régiment de Vierset, s. l., s. d., Fonds Ancien Régime, A4, II/25, MRA, photographie.*

La guerre finie, Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten, qui est à l'origine de terre liégeoise et issu d'une famille liégeoise, va réussir à accéder à l'État noble de Namur grâce à son fief de Wallay dont il fit relief le 16 octobre 1769. Il prête ensuite serment deux ans plus tard au prince de Gavre, gouverneur de Namur. Devenant un membre important de l'assemblée des États, il présente à plusieurs reprises de 1779 à 1788 les subsides aux gouverneurs généraux de Bruxelles. Il devient dans la foulée un exécutant direct des décisions impériales et, se rapprochant donc de ce pouvoir, il est choisi avec d'autres représentants en 1787 pour aller, présenter à l'empereur les protestations des États de Namur relatives aux réformes de ce dernier. Médiateur et diplomate, Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten assure Joseph II de la fidélité des États de Namur tout en demandant un respect des privilèges, droits et constitutions autrefois accordés et renouvelés. Toujours à Vienne, lorsque Namur prend parti pour les États de Brabant et voit la création du corps armée du général van der Meersch dans le cadre révolutionnaire et l'échec de « la cabale de Vonck », Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten témoigne une hostilité face à ces évènements dans la

brochure *Relation fidèle et exacte de ce qui s'est passé à Namur, relativement au général van der Meersch, écrite sur les lieux et dont les preuves sont en mains de tout le monde*, publié à Namur, chez J. F. Stapleaux en 1790. Cette publication, dont l'auteur est alors anonyme, est suivie toujours en 1790 d'un *Livre Noir du comté de Namur* qui nous montre l'attitude des Namurois durant les troubles et qui met en avant que les personnes réellement à la tête des États de Namur à ce moment étaient van der Straeten et Néverlée le pensionnaire de Petitjean⁹⁹.

Sa branche familiale s'éteindra ensuite. Par contre, son frère Charles-François-Joseph (1734-1791), le seigneur de Waillet, ne semble pas avoir effectué de carrière militaire qui l'amena au front¹⁰⁰ ou de carrière aux États de Namur¹⁰¹, l'ainé restant probablement au domaine pour garantir l'avenir de la famille et du domaine. Pour la génération qui précède les deux frères que nous venons d'aborder, seul un fils Charles-Fortuné van der Straeten (1703-1759) fut à la tête de la maison, tout comme pour la génération précédente avec Oger-Jean van der Straeten (1661-1726)¹⁰² et aucune affectation militaire n'apparaît non-plus dans leur généalogie. Ce qui semble conforter l'interprétation de la pratique nobiliaire du premier fils réservé à la direction du principal domaine familial.

La génération qui suit est celle de Charles-François-Joseph (1734-1791) et d'Antoine-Joseph-Adrien van der Straeten (1742-1811) et nous permet d'assister à l'incorporation des van der Straeten-Waillet-Ponthoz au sein des Gardes wallonnes. De nouveau l'ainé, Alexandre (1767-1826) est destiné à assurer la gouvernance de la seigneurie de Waillet. Son frère Louis (1775-1844), seigneur de Ponthoz¹⁰³, part quant à lui au service du roi d'Espagne au sein des Gardes wallonnes¹⁰⁴.

Ce passage au service du roi d'Espagne plutôt qu'à la France peut s'expliquer selon nous pour plusieurs raisons. La première est qu'en 1789, au moment des révolutions

⁹⁹ BROUWERS, D., D., *Antoine-Joseph-Adrien Van der Straeten*, dans *Biographie nationale*, coll. de L'Académie royale de Belgique des sciences, des lettres et des beaux-arts, t. 24, 1926-1929, Bruxelles, col. 108-110.

¹⁰⁰ Une correspondance semble toutefois attester d'un service au sein du régiment autrichien du comte de Pueblas. Les dates entre 1735 et 1758 des courriers posent toutefois question. Charles-François-Joseph ayant 1 an en 1735, cf. *Correspondance reçue par le premier alors qu'il était encore lieutenant au régiment du comte de Pueblas. 1735-1758, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 59, AEN.

¹⁰¹ DOUXCHAMPS, H., *op. cit.*, pp. 238-339.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Extraits d'acte de baptême de Louis Marie Hyacinthe Van der Straeten*, 29 mai 1775, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 485, AEN.

¹⁰⁴ DOUXCHAMPS, H., *op. cit.*, pp. 238-339.

brabançonne et française, Louis van der Straeten a seulement 14 ans. La deuxième est qu'avec la perte du pouvoir royal français, l'aristocratie dans les futures régions belges a dû avoir plus de difficultés à servir dans les rangs royaux français, et ce même pour protéger son propre statut face aux révolutionnaires qui envahiront bientôt les Pays-Bas méridionaux et la principauté épiscopale de Liège. Dans cette dernière région, le dernier régiment levé au service du roi de France est, à notre connaissance, celui du Royal-Liégeois dont les traces de recrutement sont encore visibles au Musée royal de l'Armée à Bruxelles¹⁰⁵. De plus, les difficultés économiques de la France ne permettent pas à celle-ci d'entretenir des régiments étrangers en permanence où Louis van der Straeten aurait pu être cadet plus tôt. Cependant, malgré, mais aussi peut-être parce que ces temps de troubles arrivent, Louis ira chercher un emploi prestigieux et les privilèges du roi d'Espagne. C'est en effet dans une situation de crise, de transition de gouvernement ainsi que de transformation institutionnelle que le régime anjouin avait initié en 1701 la création des Gardes wallonnes dans le cadre de la levée massive de 15000 fantassins et 5000 cavaliers, soit près de 4% de la population mâle adulte dans les Pays-Bas méridionaux¹⁰⁶. Dans ce régiment, nombre de nobles avaient déjà auparavant choisi de servir et de soutenir les Bourbons pour faire face à une invasion qui menaçaient leurs privilèges et leurs statuts. Laisser un fils au pays pour adopter la transformation et en envoyer un autre dans le camp qui rétablirait peut-être l'ancien ordre permettait de sauvegarder l'héritage familial, voire de faire monter les enchères relatives à la fidélité à l'une et l'autre des forces en présence¹⁰⁷. Cette stratégie nobiliaire d'Ancien Régime va, comme nous allons le voir, être profitable pour la famille van der Straeten pour survivre à la Révolution française.

Enseigne à la fin de l'année 1791 au sein des Gardes wallonnes, le chevalier de van der Straeten¹⁰⁸ arrive en réalité dans les dernières années où les Wallons sont encore vraiment présents dans les gardes. Plusieurs milliers d'entre eux ont servi dans le régiment depuis le début du siècle et la réputation de ce corps n'est plus à refaire¹⁰⁹. Toutefois, en décembre 1795, Louis a été transféré dans une compagnie de grenadiers¹¹⁰, des troupes d'assaut qui

¹⁰⁵ Ce témoin nous offre également une vision sur les caractéristiques et les origines des simples soldats, ce qui n'est malheureusement pas toujours possible dans l'étude des régiments du XVIII^e siècle, cf. *Contrôle de régiment du Royal-Liégeois*, Liège, 1788, *Fonds Ancien Régime*, A4, II/25, MRA.

¹⁰⁶ BALACE, FR., *op. cit.*, pp. 10-11.

¹⁰⁷ Cf. p. 12.

¹⁰⁸ H. Guillaume, *op. cit.*, p. 190.

¹⁰⁹ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 1-2.

¹¹⁰ H. Guillaume, *op. cit.*, p. 220.

offrent plus de dangers, mais aussi plus de possibilités d'ascension professionnelle¹¹¹. En 1802, Louis van der Straeten est devenu sous-aide-major¹¹², une fonction de gestion proche de celle de son oncle au régiment de Vierset durant la guerre de Sept Ans.

Cette fonction est importante car étant membres de la maison royale et à part des régiments espagnol, les Gardes wallons eurent comme privilège la possibilité de bénéficier d'une juridiction et d'une gestion interne au régiment. Les compagnies du régiment voient ainsi se succéder des membres d'une même famille ou de familles proches qui administrent tour à tour celles-ci -avec les abus que cela a pu entraîner-. La recherche nous montre ainsi une patrimonialisation des compagnies du régiment autour d'officiers de mêmes familles qui se succèdent au XVIII^e siècle, et ce, malgré les tentatives de réformes économiques et militaires réussies ou non de grands ministres comme le marquis d'Ensenada (1702-1781) ou de Manuel Godoy (1767-1851)¹¹³. Ce dernier, issu de la composante espagnole de la Garde royale, parvient néanmoins après les défaites contre la France et la guerre des Oranges à faire passer une réforme profonde de l'armée et à diminuer les effectifs des Gardes wallonnes pour arriver à un nombre avoisinant les 3000 hommes sans compter les officiers¹¹⁴.

Louis-Marie-Hyacinthe-Joseph van der Straeten semble avoir quitté le régiment vers cette période. Il ne figure en effet plus sur les relevés d'H. Guillaume. En parallèle, un courrier sur la réorganisation lui est adressé à Waillet, près de Marche-en-Famenne, le 20 avril 1803 et ses états de service s'arrêtent à 1803¹¹⁵.

Il aura donc servi de 1792 à 1803 et profite probablement de la paix avec la France pour rejoindre ses terres. Les choses ne vont en effet pas bien sur ses terres à Ponthoz. Louis-Marie-Hyacinthe est ainsi sommé par Charles-Joseph-Alexandre van der Straten, maintenant maire de Waillet, et Pierre-Joseph Hanrard, adjoint à la mairie de Waillet, de rentrer après plus de dix ans d'absence – qui correspondent à son service dans les Gardes wallonnes- afin de remettre de l'ordre dans ses affaires, entre autres concernant les propriétés qu'il possède

¹¹¹ *Copie du livre de régiment des Gardes wallonnes du chevalier de Roncy*, l/46, MRA, Bruxelles, s. d..

¹¹² H. Guillaume, *op. cit.*, p. 230.

¹¹³ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 354-355.

¹¹⁴ H. Guillaume, *op. cit.*, p. 232.

¹¹⁵ *États de services 1792-1803*, s. l., s. d., *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 489, AEN ; *États de services rendus entre 1792 et 1803*, s. l., 10 mai 1844, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 490, AEN ; *Plan de réforme du régiment des Gardes wallonnes en Espagne*, Barcelone, 20 avril 1803, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 495, AEN.

dans la région¹¹⁶. Nous remarquons également que c'est avec Alexandre et Louis que la famille se divise entre la lignée Waillet pour le premier et Ponthoz pour le second. Ayant donc été seigneur et maire, Alexandre van der Straeten semble réussir à préserver l'influence familiale et au moins une partie de son patrimoine à Waillet. Celui-ci a un fils, Henri van der Straeten (1804-1853), qui deviendra à son tour bourgmestre, mais aussi baron¹¹⁷, dans une Belgique alors pourtant de plus en plus libérale. Pour y arriver, Henri van der Straeten va recourir au souvenir des services de sa famille sous l'Ancien Régime.

Une ancienne noblesse austro-bourbonnienne au service des premiers rois belges

Le 21 janvier 1868, après une enquête de noblesse qui prit plusieurs années, Henri Van der Straeten obtient de Léopold II le titre de comte :

« que le Roi Louis XVI avait accordé à son ancêtre et que celui-ci a porté jusqu'à l'époque de la révolution de 1790 ; Nous, sur le rapport de Notre Ministre des Affaires Étrangères, conformément à l'avis du Conseil Héraldique, avons, par Notre arrêté du 7 juin 1867, favorablement accueilli sa requête (...) À ces causes, considérant que de tout temps, les concessions et reconnaissances de noblesse et de titres ont été utilement employées, non seulement à récompenser les belles actions et les services rendu à l'État, mais encore à perpétuer le souvenir dans les familles ; si est-il qu'il Nous a plus reconnaître... »¹¹⁸

Cette patente retient notre attention sur plusieurs points. Tout d'abord, Léopold II, qui vient d'arriver sur le trône depuis peu, évolue dans une Belgique libérale qui se veut en rupture avec l'Ancien Régime. Or, nous sommes ici devant la validation d'une reconnaissance nobiliaire française de cette période. Ce qui peut étonner à une époque où l'on se méfie particulièrement en Belgique d'une invasion française¹¹⁹. Ensuite, les services rendus à l'État sont mobilisés comme motivation de l'avis royal favorable. Comme nous le verrons bientôt, il est ici en réalité probablement question des services rendus à l'État et au roi par les van der Straeten, entre autres dans le projet absolutiste mexicain. Enfin, la volonté à perpétuer le souvenir dans les familles renvoie à la conception conservatrice des premiers rois belges et en

¹¹⁶ Déclaration relative à la nécessité du retour de Louis Marie Hyacinthe Van der Straeten d'Espagne pour la bonne marche de ses affaires, 24 germinal an X, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 499, AEN.

¹¹⁷ DOUXCHAMPS, H., *op. cit.*, pp. 238-339.

¹¹⁸ Lettres patentes qui accordent au Baron Henri van der Straten reconnaissance du titre de Comte transmissible par ordre de primogéniture (copie), Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, AEN, 456.

¹¹⁹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 104.

particulier, du premier roi belge. Ce dernier, issu au passage d'une famille allemande et ayant combattu les armées napoléoniennes dans la Garde royale russe Ismailovski -un corps allemand ici, donc aussi étranger en Russie-¹²⁰, fut finalement accepté sur le trône belge par les puissances conservatrices européennes, après une intervention française qui contribua à conserver l'indépendance nationale en 1831 lors de la campagne de Dix Jours¹²¹.

Le cadre est posé entre, d'un côté, la famille noble van der Straeten qui veut perpétuer son statut et son patrimoine et, d'un autre côté, un monarque proche familialement des grandes cours européennes conservatrices qui va rechercher des partisans pour vouloir imposer une politique royale des affaires étrangères et de la guerre face à un gouvernement à tendance libérale. Le ministère des Affaires étrangères belges se transforme de fait en « simple vitrine à contresigner » les projets de Léopold I^{er} qui, après avoir passé plusieurs années dans les cours anglaises et russes, aura comme ses voisins des appétits coloniaux¹²². Sachant ceci, nous pouvons plausiblement affirmer que la décision du 21 janvier 1868 fut davantage une faveur pour la participation des van der Straeten aux objectifs des deux premiers rois belges que la reconnaissance de service rendu à l'État -lequel d'ailleurs-, avant 1790. Mais comment, avec un statut de neutralité imposé par les grandes puissances européennes, et donc le peu de possibilités d'assumer un devoir militaire, dans un pays possédant une constitution d'inspiration libérale, les van der Straeten purent encore justifier leurs statuts et privilèges ?

Le conseil et la diplomatie

Pour le comprendre, il suffit en réalité d'observer certains postes occupés par les van der Straeten dans la maison royale belge en 1864 au début de l'expédition mexicaine. Nous apprenons ainsi que le comte van der Straeten-Ponthoz est le grand maréchal de la maison civile du roi, tandis que le comte Auguste Van der Straeten-Ponthoz est envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne¹²³. L'accès à des postes influents de conseil et de diplomatie est donc resté à portée de la famille et, pour y arriver, celle-ci a assuré une formation adaptée pour les nouvelles générations en les envoyant à l'étranger découvrir et

¹²⁰ DEFRANCE, O., *Léopold Ier et le Clan Cobourg*, Bruxelles, 2004, pp. 16-39.

¹²¹ MARCHESANI, FR., *op. cit.*, p. 9.

¹²² *Ibid*, pp. 14-16.

¹²³ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1864, pp. 5-10.

conserver des réseaux de contacts hérités de la période pré-révolutionnaire. Ce mode de formation initiatique se rapproche d'une pratique rependue alors dans la Confédération germanique où certaines familles nobles se caractérisent par une dimension transnationale, relativement indépendantes des États, qui en plus de nouer des unions matrimoniales tissées dans plusieurs pays, se définit par un multilinguisme, la mobilité des jeunes gens dans le processus de formation, la fréquentation de lieux de villégiature à la mode, des voyages de château en château, des trajectoires militaires et politiques liées aux différents pays découverts. Ce sont aussi dans différents pays que nous retrouvons la répartition de leurs biens mobiliers et immobiliers. Citons ici l'exemple de la famille d'Arenberg, dont le siège initial dans l'Eifel est proche géographiquement de la zone d'activité belge des van der Straeten. Comme Norbert Elias le montrait déjà en 1939 dans ses études sur le processus de civilisation, les apparences qui découleront de ces assises foncières transnationales, des privilèges juridiques liés, des ouvertures internationales, mais aussi de l'usage persistant du français face aux langues nationales plus bourgeoises, marquent ces groupes survivants de la noblesse d'Ancien Régime face à la bourgeoisie plus nationale qui s'affirme de plus en plus¹²⁴. C'est cette bourgeoisie qui peut être en opposition avec l'ancienne noblesse belge que nous retrouvons également dans le cas de la Légion belge dans l'opposition parlementaire belge à Chazal et Léopold I^{er}¹²⁵. Ces contestations n'empêchent cependant pas la famille van der Straeten d'entretenir et de développer en amont son réseau de contacts dans les hautes sphères de pouvoir du monde hispanique.

Dans une lettre de l'Escurial du 14 février 1850, Gabriel-Auguste van der Straeten Ponthoz raconte son voyage en Espagne à sa mère, comme suit :

« Le ministre et l'Intendant du duc d'Osuna se sont mis à ma disposition avec le plus véritable empressement. Les douaniers espagnols n'avaient pas voulu laisser passer sans visite les caisses de la duchesse de Montpensier malgré mon passeport et une lettre de l'ambassade d'Espagne à Paris ; il fallait des ordres de Madrid. C'était un retard forcé de dix jours. Le ministre s'est occupé de me faire arriver mes caisses, et d'arranger ma présentation à la cour. Pendant ces préliminaires je suis venu jusqu'ici visiter la grande merveille de l'Espagne. De

¹²⁴ VINCENT, M.-B., *Une nouvelle histoire de l'Allemagne*, Paris, 2020, p. 25.

¹²⁵ Cf. entre autres pp. 67 et 84.

Madrid, je n'ai donc peu encore beaucoup à vous dire. J'ai employé la soirée du mercredi à parcourir la promenade du Prado avec le ministre.... Pendant ma promenade avec le ministre Madrid et Lisbonne ont été la matière de notre entretien... Il y a ici beaucoup de diplomates de ma connaissance...»¹²⁶

Cet extrait nous montre à quel point ces voyages initiatiques servent à entretenir des liens dans la noblesse transnationale où des discussions diplomatiques parallèles aux réseaux des ambassades classiques subsistent. C'est aussi ce type de parcours de formation qu'Ignace Van der Straeten, le frère d'Auguste, futur général major et aide de camp du roi des Belges, fait durant sa jeunesse. Plus marquant est le fait que le duc d'Osuna, dont la famille fut aussi longtemps membre des gardes royaux de la maison royale des Bourbons d'Espagne¹²⁷, regrette que l'Espagne ne possède pas encore le comte -Gabriel-Auguste-, dans un courrier qu'il adresse à ce dernier, pour lui raconter la visite d'Ignace, en sa résidence à Paris¹²⁸. Le fonds dont est issu cette lettre montre également l'étroite collaboration avec H. Guillaume pour ses travaux sur les Gardes wallonnes¹²⁹. Les archives familiales, les témoignages des anciens de la famille alimentent alors la mémoire des gardes royaux wallons dont firent partie les van der Straeten, privilégiés dans leur rôle de protecteurs du palais, tels qu'ils figurent sur un tableau du Prado, un lieu donc visité en 1850 par au moins Gabriel-Auguste et probablement aussi Ignace Van der Straeten. C'est aussi à cet endroit que l'on peut encore voir aujourd'hui, sur un tableau de Luis Paret y Alcázar, *Las parejas reales*, (fig. 4), une allégorie contemporaine du règne de Charles III apportant joie et prospérité à son peuple. Sur cette œuvre, nous retrouvons également les Gardes wallonnes, et bien qu'il puisse s'agir pour nous de gardes espagnols, italiens ou encore irlandais de la maison du roi, qui partagent avec les gardes wallons, des fonctions, des privilèges, une partie de l'uniforme et un rôle précis à la cour, l'analyse du tableau proposée par Virginia Albarrán, identifie les gardes sur l'image comme faisant partie des Gardes wallonnes¹³⁰. La réanimation mémorielle du passé pour cette

¹²⁶ *Correspondance envoyée par Gabriel-Auguste Van der Straeten-Ponthoz à sa mère, Gabrielle de Laittres, 1838-1871*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 802.

¹²⁷ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 381-382.

¹²⁸ *Lettre du duc d'Osuna à Gabriel-Auguste Van der Straeten, 13 juin 1850*, dans *Correspondance diverse en relation avec ses missions en Espagne, 1849-1880*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 817.

¹²⁹ *Correspondance reçue du colonel Guillaume concernant les Gardes Wallonnes en Espagne, 1857-1858*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 814.

¹³⁰ cf. ALBARRÁN, V., *Luis Paret y Alcázar. Las parejas reales*, Madrid, Museo Nacional del Prado, n° 15, 2022, pp. 100-104.

famille à la vue de ce tableau ne soulève que peu de doutes et s'insère alors dans un jeu de maintien de réseaux de pouvoirs et diplomatiques alors eux, bien contemporains d'Auguste et d'Ignace van der Straeten.



Fig. 7, PARET Y ALCÁZAR, L., *Las parejas reales*, peinture, Aranjuez, 1770, conservé au Musée du Prado, Madrid, (consulté sur www.museodelprado.es le 13/02/2022).

Quoiqu'il en soit, cette image nous donne une vision de la conception des gardes de la maison royale espagnole dont firent partie les Van der Straeten, une vision d'une société d'ordres régie par un monarque absolutiste et éclairé. Comme nous l'avons vu plus haut, cette image sera encore remobilisée pour attirer et engager des gardes impériaux, dont Louis Van der Straeten, pour le service de Charlotte de Belgique plusieurs années plus tard. Beaucoup de légionnaires belges verront ainsi une forme d'abus quand ils se verront envoyés à la chasse aux partisans de Juarez dans les campagnes mexicaines, alors qu'ils s'étaient engagés pour servir de gardes à l'impératrice dans son palais, y jouir de privilèges accordés par les pouvoirs impériaux tout en étant bien rémunérés. En 1865 déjà, l'octroi de terres, une de promesses qui leur fut faite, sera rejetée par le gouvernement impérial mexicain, qui pour reprendre les mots de Félix Eloin conseiller de Maximilien, « n'avait pas besoin d'immigration »¹³¹. Nous

¹³¹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 175-177.

voyons ici apparaître une ligne de fracture dans le contrat réalisé entre les pouvoirs impériaux mexicains et une garde qui, comme les événements vont le montrer, aurait pourtant été utile à son maintien.

Lors des recherches dans les archives namuroises qui viennent d'être citées, nous avons remarqué que les courriers avec un patriarche quelconque des van der Straeten ne sont pas apparus. Ceci peut laisser supposer soit un oubli, soit une dissimulation d'informations volontaires de la famille. L'exploitation des mémoires de Louis van der Straeten au Mexique¹³² nous laisse davantage pencher pour la deuxième option. En revanche, nous avons quelques traces de la nature des activités réalisées pour le ministère des Affaires étrangères et pour le roi qui peuvent avoir un caractère politique important, en témoigne un télégraphe du 21 avril 1864 d'Auguste Van der Straeten à Bruxelles qui renseigne sur une lettre au ministre de l'empereur du Mexique, ou encore un autre au sujet de la naissance d'un nouvel héritier espagnol le 24 janvier 1866¹³³. D'autres documents soulèvent aussi des questions relatives à la manière de réaliser des projets à l'étranger et coloniaux dans l'ancien Empire espagnol. En 1859, une étude est ainsi réalisée sur la construction et l'état des chemins de fer en Espagne afin de renseigner directement le duc de Brabant. Plus encore, ce sont des renseignements sur des colonies espagnoles, ici Cuba et Porto Rico, qui retiennent notre attention. Le 11 Avril 1862, Auguste Van der Straeten transmet les informations suivantes sur Cuba¹³⁴ :

« La superficie de Cuba est évaluée à 118833 kilomètres carrés et sa population à 1.024.004 habitants dont :

479 491 blancs

172 584 mulâtres nègres libres

371 929 esclaves...

En 1856 les importations de la colonie se sont élevées à 31.706.000 piastres (169 millions de frs) et les exportations à 32.062.000 piastres (17 millions de frs). En 1857, dans le mouvement commercial de la métropole et de la colonie, les importations de Cuba en Espagne

¹³² Cf. chapitre 3.

¹³³ *Carnet de télégrammes concernant la mission d'Espagne, 1863-1866*, AEN, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 790.

¹³⁴ *Demandes de renseignements par Léopold, duc de Brabant, sur les chemins de fer en Espagne et sur les colonies espagnoles*, AEN, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 791.

ont été de 149.787.000 réaux (39 millions de frs) et les exportations à l'Espagne à Cuba de 164.631.000 réaux (43 millions de frs).

Le budget colonial est de 25.316.041 piastres (135 millions de frs) qui s'attribuent aux diverses branches du service -détails des dépenses des institutions civiles, incluant 25.316.041.21 piastres de dépenses et 25.395.904 de revenus-...

La force armée de Cuba est de 25 000 hommes dont la dépense s'élève à 3.812.041 piastres (20 millions de frs). Les forces de la milice et de la cavalerie rurale ne sont pas comprises dans le contingent de 25.000 hommes¹³⁵».

Ces informations sont donc transmises directement au fils de Léopold I^{er}. En passant par un membre de la maison royale, le ministère des Affaires étrangères n'est ainsi pas prévenu, et ce, bien qu'Auguste Van der Straeten possède une fonction diplomatique officielle. Le document mentionne exclusivement les ressources et les capacités de défense d'une colonie dont la métropole est encore affaiblie par les récentes guerres carlistes, un élément qui est à mettre en parallèle avec le fait que Léopold I^{er} manifeste déjà de l'enthousiasme en octobre 1861 pour l'objectif impérial que sa fille s'est fixée avec son époux au Mexique¹³⁶. Le canal discret, mais efficace choisit par le frère de la future impératrice belge au Mexique permet donc d'éviter d'alimenter de manière précoce des remous face à une éventuelle contestation libérale causée par ce qui pourrait être perçu autant comme des renseignements d'ordre généraux, de préventions face à la sécurité du prochain empire de la fille de Léopold I^{er}, ou encore d'une nouvelle tentative coloniale belge, peut-être plus agressive, que les précédentes, comme celle de Santo-Tomas cautionnée autrefois elle aussi par le pouvoir royal. Dans cette autre tentative coloniale, nous retrouvons une autre famille de descendants de gardes wallons dont un membre trouvera aussi la mort durant l'expédition mexicaine.

Les Huart, préserver l'absolutisme en Espagne à travers le temps

En 1864, Frédéric Victor d'Huart, descendant d'une grande famille noble ayant entre autres fait fortune dans l'exploitation minière et les forges dans le Luxembourg sous Marie-

¹³⁵ *Demandes de renseignements par Léopold, duc de Brabant, sur les chemins de fer en Espagne et sur les colonies espagnoles*, AEN, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 791.

¹³⁶ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 100.

Thérèse d'Autriche¹³⁷, est lieutenant d'artillerie et travaille au sein de la maison royale avec le comte van der Straeten-Ponthoz. Il fait partie du personnel spécialement détaché au comte de Flandre, le futur Léopold II¹³⁸. En qualité de tel, c'est lui qui sera envoyé par ce dernier au Mexique au début de l'année 1866 pour annoncer à la cour impériale le décès de Léopold I^{er}. Lors de ce voyage, des bandits ou des juaristes attaquèrent la diligence de la délégation belge. Lors de cette attaque près de Rio Frio, Frédéric Victor d'Huart, l'aide de camp préféré de Léopold II, fut tué après avoir eu juste le temps de tirer un seul coup de feu vers une vingtaine d'assaillants dont on ne sait toujours pas aujourd'hui, s'ils étaient juaristes, bandits ou les même les deux. La nouvelle perturbe en Belgique et le manque d'égard pris par rapport à l'accueil et à l'escorte de cette ambassade ressort dans les documents relatifs à cette affaire¹³⁹.

La maison royale avait pourtant choisi un émissaire de qualité et dont la famille connaissait de longue date le type de tensions révolutionnaires et l'absolutisme que l'Empire hispanique avait connu. En effet, cette dernière contribue fortement à l'établissement de Philippe V durant la guerre de Succession d'Espagne et ce, au prix de nombreux fils que les historiens ont toujours eu du mal à estimer, en particulier à la bataille d'Almansa¹⁴⁰. Elle est donc, en plus de la fourniture de nombreux seigneurs, nobles de robe et ecclésiastiques que l'on peut attendre de ce type de famille, très active sur le plan du commandement et du recrutement militaire dans des régiments français comme celui du Maine¹⁴¹, mais surtout et principalement dans les Gardes wallonnes, où une réelle patrimonialisation de compagnies se réalise. Celle-ci semble basée sur la pratique massive de l'*asientos* et des *comisiones*, ou pour rappel, d'un recrutement de masse directement financé et commissionné par la secrétairerie du roi qui met ici directement des fonds à disposition de son protégé de la maison royale. Citons à titre d'exemple les recrutements de Jean-Pierre Frédéric d'Huart (1645-1716), comte, gouverneur et finalement lieutenant général de l'Electeur palatin et de Philippe V en 1702, qui fut chargé de favoriser le recrutement de gardes au Luxembourg. Son frère, Gérard-Mathias

¹³⁷ MERSCH, J., *Huart, Jean-François-Henri-Gérard d'*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 17, Luxembourg, 1969, pp. 227-239.

¹³⁸ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, p. 176.

¹³⁹ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, pp. 665-666.

¹⁴⁰ MERSCH, J., *Huart, Charles-Nicolas, Dieudonné d'*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 17, Luxembourg, 1969, pp. 208-210.

¹⁴¹ MERSCH, J. et HURY, C., *Tableau des principaux traités dans les volumes 1 à 11*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 22, Luxembourg, 1975, pp. 123-127.

d'Huart (1677-1730), fut chargé à plusieurs reprises par Philippe V, en 1705, 1706 et 1707, de se rendre au Luxembourg avec le chevalier de Corbecque pour recruter des gardes. Gérard-Mathias d'Huart annonce ainsi dans une lettre rédigée à Verdun début avril 1707 se rendre en Espagne avec 650 volontaires luxembourgeois pour les Gardes wallonnes¹⁴². Ces troupes sont rejointes par trois envois de milliers d'hommes qui affluent vers la péninsule en 1710¹⁴³. Les pertes sont alors importantes et la nécessité de remplacer celles-ci trouve de nombreux exemples comme celui des 112 hommes sur les 130 des troupes du comte de Glymes au siège de Gibraltar, siège où d'après Henri d'Huart les gardes wallons perdent 800 hommes uniquement en 1705. Cette même année la question de la fourniture de fusils flamands pour armer les troupes fait débat auprès des autorités espagnoles qui veulent privilégier leur industrie¹⁴⁴.

Ce détail important de la question de l'équipement et des intérêts liés reviendra, comme nous le verrons dans le contexte proche de l'expédition mexicaine. Aussi, le problème proche du recrutement parallèle aux corps armés régionaux crée non seulement une contestation du peuple qui ne veut pas voir ses fils périr à la guerre, mais également un danger pour les corps locaux qui peuvent voir certains de leurs militaires partir dans ces corps armés de la garde. Le chevalier d'Huart rencontre dans ce cadre une opposition lors de son passage au Luxembourg qui dégarnit alors les régiments locaux. Embrigadant des militaires et déserteurs français, il ne rencontre pourtant que peu d'objections -ou même aucune- de Versailles. En revanche, le comte de Bergeyck, trésorier général et ministre de la Guerre du gouverneur Maximilien-Emmanuel de Bavière, décida d'aviser à ce sujet, et ce malgré une lettre de Philippe V sollicitant directement le recrutement de nouveaux gardes wallons. Mentionnons enfin que la promotion dans le nouveau corps fut avancée par le chevalier d'Huart pour débaucher un officier français de la compagnie colonelle de Villagagnon. Ensuite, les Huart servent encore l'Espagne pendant l'expédition de Sicile¹⁴⁵, durant celle d'Oran, dans la campagne d'Italie durant la guerre de Succession d'Autriche et les guerres contre la

¹⁴² JANSEN, A., *Histoire illustrée des gardes wallonnes au service des Bourbons d'Espagne (1702-1822)*, Bruxelles, 1989, p. 44.

¹⁴³ *Ibid*, pp. 50-52.

¹⁴⁴ *Ibid*, pp. 54-61.

¹⁴⁵ MERSCH, J., *Huart, Charles-Nicolas, Dieudonné d'*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 17, Luxembourg, 1969, pp. 212-219.

République française¹⁴⁶. Deux caractéristiques en ressortent : tout d'abord, l'action royale pour permettre de passer outre les réticences d'une partie du gouvernement local. L'autorisation exceptionnelle de Léopold I^{er} aux légionnaires pour servir au Mexique sera d'ailleurs du même ordre. Ensuite, le recruteur issu de la maison royale sollicitera directement des soldats professionnels dans des corps armés existants régionaux avec l'appui tacite de la France dans un contexte d'union dynastique qui induit en partie celui des armées. Cet élément ressortira également quand les régiments belges seront contactés pour fournir directement du personnel militaire à légion. Des congés spéciaux seront alors accordés par le ministère de Guerre pour que ces troupes partent contribuer à l'effort de guerre français au Mexique¹⁴⁷.

En 1803, P. A. d'Huart sert encore dans les Gardes wallonnes¹⁴⁸, mais la fin de celle-ci en 1822 sonne-t-elle la fin de l'assistance de cette famille à l'absolutisme bourbonien en Espagne ? Non, dès l'année suivante, le fils de Charles-Elisabeth-Joseph Huart, un des derniers membres de la famille dans les Gardes wallonnes, Victor-Philippe-Auguste-Walburge-Joseph, combat aussi en Espagne en participant à la campagne française de 1823 qui rétablit l'absolutisme de Ferdinand VII. Dans une branche parallèle, nous trouvons Victor-Frédéric¹⁴⁹, officier d'ordonnance du comte de Flandre et lieutenant d'artillerie belge qui, comme nous l'avons vu, sera tué au Mexique en allant annoncer la mort de Léopold I^{er}¹⁵⁰ à la cour impériale. La gestion de domaine, la fonction de maire, la diplomatie à l'étranger et une fois de plus la carrière militaire sont, comme pour les van der Straeten, des carrières types d'une noblesse conservatrice et proche du roi¹⁵¹. Pourquoi la famille n'engage-t-elle pas de fils dans la Légion ? Peut-être n'y-a-t-il pas de volontaire ? La fidélité au roi et le statut lié sont pourtant importants pour cette famille. Peut-être est-ce dû à la qualité d'officier d'artillerie, nous verrons que Louis van der Straeten sera le commandant de cavalerie de la Légion, Léon Visart de Bocarmé et les Lannoy étant davantage dévoués au commandement des voltigeurs et des grenadiers. L'artilleur prévu ne serait donc pas parti, car la batterie de canons belges prévue restera finalement elle aussi en Belgique¹⁵². La question reste, mais le constat d'un personnel

¹⁴⁶ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 350-352 ; *État général de Messieurs les Officiers du régiment de Gardes wallonnes*, Barcelone, 8/12/1802, AEN, *Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz*, 493.

¹⁴⁷ Cf. *Chapitre 3 : La réponse des descendants des gardes wallons en Belgique*.

¹⁴⁸ GUILLAUME, H., *op. cit.*, p. 233.

¹⁴⁹ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, pp. 168-176.

¹⁵⁰ Cf. *supra*.

¹⁵¹ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, pp. 165-178.

¹⁵² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 154-155.

haut placé de la maison royale belge en phase avec des projets conservateurs dans le monde hispanique est lui bien là dans les années qui précèdent l'expédition mexicaine. Toutefois, la maison royale ne fut pas, selon nous, le seul élément qui permit la cohésion de ce groupe de nobles conservateurs.

Développer le patrimoine et l'héritage des gardes wallons en Belgique, du simple soldat à la stratégie matrimoniale de familles puissantes

Lors de nos recherches, nous avons établi une liste des gardes wallons connus pour vérifier la place de leurs descendants dans l'expédition mexicaine d'une part et vérifier le développement d'une frange conservatrice dans la maison royale belge d'autre part. Comme le lecteur l'aura constaté, peu servent en fin de compte à ces desseins. Plusieurs éléments l'expliquent : tout d'abord la pratique du corporatisme militaire demande des ressources financières, mais aussi un capital social et culturel que peu de gens détiennent. La documentation est fragmentaire, car les troupes ne sont pas toujours alphabétisées et dans les rares témoignages que nous avons, le besoin semble avoir motivé pour beaucoup le simple soldat. En 1790, le caporal Pierre Joseph Doirfat qui affrontera bientôt les républicains français dit ainsi à son frère :

« Vous avez raison, je l'avoue, d'être d'abord irrité contre moi d'avoir pris le mousquet au moment même où vous attendiez à me voir une calotte sur la tête mais la nécessité en a disposé autrement¹⁵³. »

À ce niveau, l'engagement sert donc bien souvent à subvenir à ses propres besoins, et le soldat ne peut que déléguer ses droits à des parents ou alliés dans sa région d'origine pour les affaires de droit¹⁵⁴ lors de son service de minimum six ans. Beaucoup ne revinrent d'ailleurs pas et nous pouvons nous interroger sur la pertinence d'appliquer les normes actuelles de ce qui peut être considéré comme un établissement de long terme quand, au XVIII^e siècle, l'espérance de vie est beaucoup plus basse¹⁵⁵ et que les conditions de droits sont pour

¹⁵³ Lettre adressée à ses parents par Pierre-Joseph Doirfat, caporal aux Gardes wallones, 15 octobre 1790, Fonds Doirfat, AEL.

¹⁵⁴ Pierre Delvaux, époux de Marie Collin, c. N. J. Lonhienne, habitant de Verviers, en son nom propre et au nom de son beau-frère, M. J. Collin, soldat aux gardes wallones. Maisons sises à Verviers en Cour Grigo aboutissant en Chapeaurue. 1785, Archives de la Souveraine Justice des Echevins de Liège. Dossiers de procès. 1re série (n° 1-1600). (1529) 1578-1794, 1479, AEL.

¹⁵⁵ Six années représentent une période d'établissement importante à l'échelle de la vie d'un individu, quand encore vers 1850 en Europe occidentale, l'espérance de vie est d'environ 40 ans, cf. EGGERICX, TH., LÉGER, J.-FR.,

beaucoup régies par des conceptions seigneuriales et corporatistes. Si l'engagement dans les gardes est donc peu valorisable sur le long terme pour les simples soldats, il sert par contre à la formation et à la conservation des patrimoines des nobles qui servent le régiment.

En effet, en analysant l'arbre généalogique des van der Straeten, nous voyons qu'entre la fin du XVIII^e siècle, où la famille incorpore le régiment des Gardes wallonnes et l'expédition du Mexique, ils contractent des unions avec les familles des Nieulant de Pottelsberghe, des de Laittres, des Beaufort Spontin, des Roisin, des Hamal et des Roest (fig. 5). Si nous ne nous limitons pas à la descendance agnatique nous pouvons ajouter les Brouchoven de Bergeyck - Fourneau-, et dans cette période, comprise entre environ 1725 et 1864, ce sont sept mariages sur les onze connus dans la famille van der Straeten qui sont réalisés avec des familles qui ont ou on eut un membre des leurs dans les Gardes wallonnes¹⁵⁶. Cet élément se combine à un autre qui nous montre que parmi ces familles, les Roisin, les Nieulant, les van der Straeten et les de Laittres ont, dans les années 1790, au moins un membre de leur famille actif dans les Gardes wallonnes en même temps que les Bocarmé, les Huart, les Lannoy et le commandant de Castel Franco¹⁵⁷, une branche espagnole des Mérode. Ce dernier groupe semble se diriger ensuite vers plus d'activités en Belgique alors que d'autres gardes continuent à combattre pour l'Espagne, comme Joseph Marie de Potesta qui devient noble espagnol en 1832 et incorpore l'Ordre de Charles III en remerciement de ses services.¹⁵⁸ Le groupe ici étudié bénéficie donc à la fois de liens matrimoniaux, mais également historiques et mémoriaux forgés autour des guerres d'une union dynastique catholique contre des mouvements libéraux en pleine Révolution française. Quel aurait pu être le meilleur cheval de bataille conservateur et catholique pour les projets d'une maison royale belge qui remplace pour ce groupe celle des Bourbon en 1864 et s'apprête à appuyer un combat du même type au Mexique pour la fille du roi ?

SANDERSON, J.-P. et VANDESCHRIK, CHR., *L'évolution de la mortalité en Europe du 19^e siècle à nos jours*, dans *Espace populations sociétés*, n° 2017/3, Lille, pp. 1-2 (consulté le 5/08/2014 sur <http://journals.openedition.org/eps/7314>; DOI: <https://doi.org/10.4000/eps.7314>).

¹⁵⁶ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 381, 357, 407, 396, 331, 291 et 395-396 ; *Douxchamps*, H., *op. cit.*, pp. 238-239.

¹⁵⁷ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 189-190 et 357.

¹⁵⁸ JANSEN, A., *op. cit.*, p. 164.

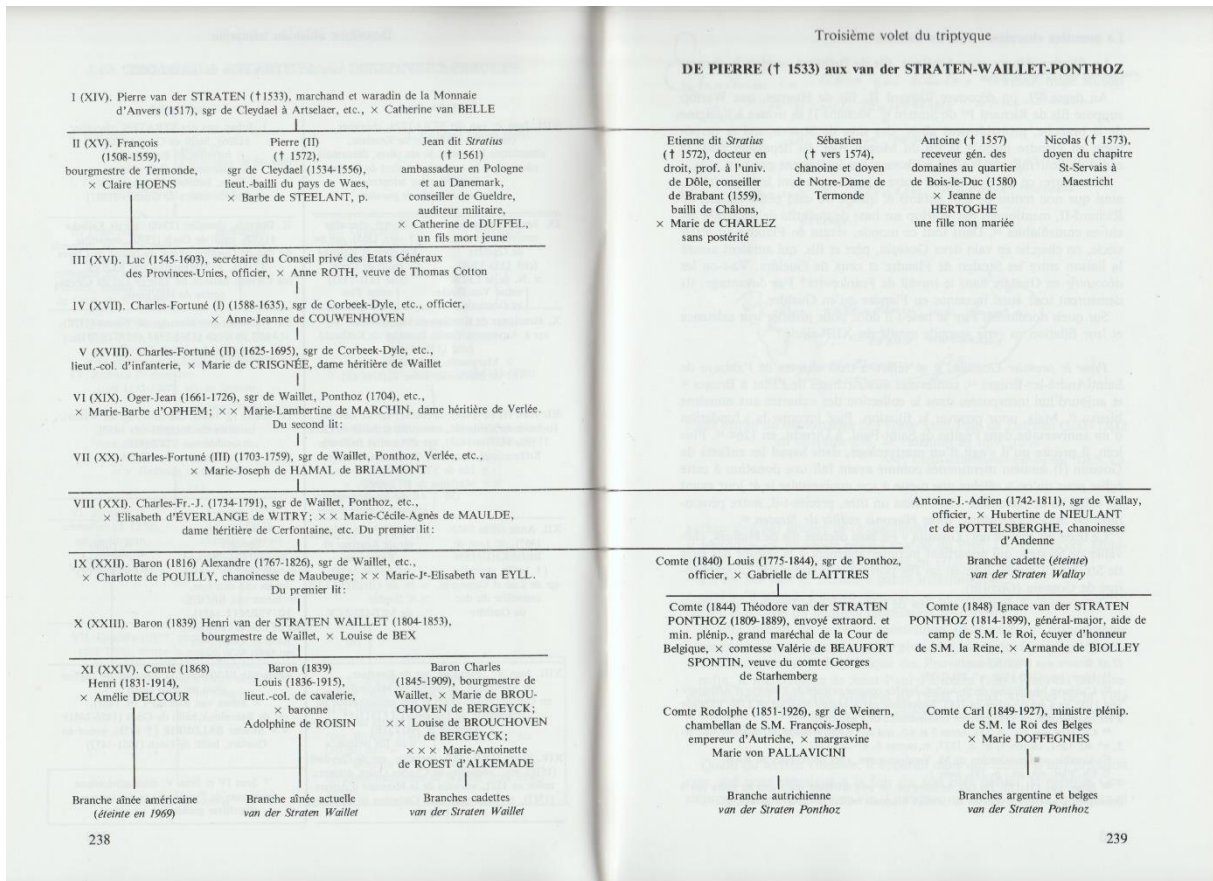


Fig. 8, DOUXCHAMPS, H., *Aux origines de la famille van der Straeten-Waillet-Ponthoz*, dans *Le Parchemin*, Bulletin trimestriel édité par l'association sans but lucratif, Office généalogique et héraldique de Belgique, juillet-août, 1991, 56, n° 274, pp. 238-239.

Chapitre 2 : La préparation de la maison royale belge à l'expédition du Mexique

Nous pouvons donc affirmer qu'à la veille de l'expédition mexicaine, un groupe de cinq à six parents d'anciens gardes wallons occupent des postes importants dans la maison royale belge et dans le corps diplomatique à l'étranger qui y est rattaché. Nous y retrouvons donc trois van der Straeten, avec le grand maréchal de la maison, le ministre plénipotentiaire d'Espagne précité, Auguste, et Ignace van der Straeten-Ponthoz, major de l'artillerie¹⁵⁹. Si nous revenons aux parcours d'Auguste et d'Ignace, nous avons vu que ceux-ci sont envoyés au cours de leur jeunesse en Espagne pour rencontrer des personnalités diplomatiques et nobles, telles que le duc d'Osuna, une grande figure des Gardes espagnoles, un régiment qui au fil du temps fut à la fois le rival puis l'allié des Gardes wallonnes dans la maison royale des Bourbons d'Espagne¹⁶⁰. Une fois cette formation transnationale acquise, Auguste van der Straeten va, en parallèle des canaux diplomatiques officiels, fournir plusieurs informations directement au roi. Comme nous l'avons vu, ces dernières peuvent être relatives à un prince autrichien en passe de devenir empereur mexicain, ou encore fournir des estimations des ressources et des moyens de défense d'anciennes colonies hispaniques telles que Cuba et Porto Rico, des missions qui dépassent le cadre de la représentation diplomatique et qui auraient pu soulever d'importants débats publics et parlementaires en Belgique.

Ensuite, nous observons de nouveau la présence de parents d'anciens gardes wallons dans la maison royale avec éventuellement celle de J.E.J. De Lannoy¹⁶¹, qui est à la retraite, mais dont le fils sert au Mexique¹⁶², auquel s'ajoute le comte Gustave De Lannoy, grand maître attaché aux héritiers, pour qui, par contre, la présence d'anciens gardes wallons dans l'arbre généalogique est bien attestée à plusieurs reprises¹⁶³. Ce n'est pas tout : à un autre poste important, nous retrouvons un Huart, avec l'aide de camp préféré de l'héritier du trône qui sera envoyé durant l'expédition à la cour mexicaine et trouvera la mort durant sa mission au cours d'une attaque¹⁶⁴. D'autres noms ont retenu notre attention comme ceux du prince Georges de Croy, conseiller à la légation de Prusse, du comte Costa de Beauregard attaché à

¹⁵⁹ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, p. 5 et 10.

¹⁶⁰ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 381-382.

¹⁶¹ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, pp. 6-7.

¹⁶² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 697.

¹⁶³ DE LANNOY, B., *op. cit.*, pp. 359-362 et 543.

¹⁶⁴ Cf. pp. 39-40.

la légation de France¹⁶⁵ et de M. L. M. Brialmont, aide de camp¹⁶⁶. Toutefois, dans le premier cas le cadre est hors sujet avec notre étude, tandis que pour les deuxième et troisième cas, nous n'avons guère trouvé plus d'informations que, respectivement, la mention d'officiers portant ce nom dans le régiment des Gardes wallonnes et un nom dans l'arbre généalogique le plus récent des van der Straeten¹⁶⁷.

Le poids des descendants dans la maison royale

Mais quelle importance ce groupe a-t-il sur l'ensemble de la maison royale belge en 1864? Beaucoup de toute évidence, car les postes qu'ils occupent sont importants sur seulement la quarantaine qui composent les différentes branches de cette institution, dont les van der straeten et les de Lannoy sont à la tête de deux d'entre-elles. Il faut également retirer de cet ensemble les sept membres la maison royale à la retraite. Parmi ceux-ci figure pourtant J.E.J. De Lannoy qui, après un long et brillant service à la cour semble être en conflit avec une partie de la maison royale. Le ministre de la Guerre Chazal écrit ainsi au roi le 20 août 1864 :

« Sire,

Dans une circulaire que Lt. Général pensionné Delannoy posant sa candidature à la Chambre des représentants adressée aux électeurs, circulaire qui a été insérée dans les journaux on lit les propos suivants :

« Les budgets de la Belgique sont doublés depuis 30 ans. Il est temps suivant (sic) nous de s'arrêter dans cette voie. Nous pensons qu'il faut mettre notamment un terme à l'augmentation progressive des dépenses militaires... Le pays réclame comme un acte de progrès et comme un acte de justice au profit des compagnies, l'abolition des barrières et il (sic) de la suppression des impôts de patente... droits qui grèvent les objets de première nécessité... »

Un pareil langage dans la bouche d'un Lieutenant Général qui a l'immense honneur d'appartenir à la maison militaire... a causé dans le public et dans l'armée un immense

¹⁶⁵ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, p. 9.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 6 ; DOUXCHAMPS, H., *op. cit.*, pp. 238-239.

¹⁶⁷ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 57 et 62.

scandale... Je crois qu'il impose Sire au plus haut point qu'un fait aussi grave reçoive une répression immédiate...¹⁶⁸ »

Cet extrait en dit long sur l'attitude autoritaire, conservatrice et militariste qui domine alors dans la maison royale tout comme dans l'esprit du ministre préféré du Roi, P. E. F. Chazal, un ministre qui est à ce moment même un des principaux concepteurs de la Légion Belge au Mexique¹⁶⁹, allant jusqu'à y envoyer son fils qui sera tué à la bataille de Tacambaro un peu moins d'un an plus tard¹⁷⁰.

L'apport des membres de maison royale qui n'ont pas de liens familiaux connus avec les gardes wallons

Avec le cas du ministre de la Guerre et de son fils, nous pouvons nous interroger sur la composition et l'assertion réelle du reste de la maison royale belge au projet mexicain. Dans un libellé anonyme, le futur général Brialmont précité, réfute des tentatives de discréditations du corps belge au service du Mexique, qui sont issues alors elles-mêmes d'une brochure anonyme nommée *Quelques considérations à propos de la création d'un corps militaire belge pour le Mexique*. Notons que ces déclarations, d'abord anonymes, puis finalement assumées par Brialmont, rappellent le caractère au départ non pleinement assumé de la part de gouvernement belge dans la création de la légion¹⁷¹. En 1864, peu avant le départ du régiment mexicain et en attendant les 2000 fusils commandés pour celui-ci, les armes d'entraînement sont ainsi mises à disposition par le major Dupont, attaché au ministre de la Guerre, et qui ne fait probablement qu'un avec l'aide de camp de la maison royale sous la grande influence du ministre en question. En 1866, Dupont pour ce service et le fait d'avoir assisté un autre grand artisan de la Légion belge, le lieutenant-général Chapelié, reçut d'ailleurs la croix d'officier d'Ordre de Guadeloupe¹⁷²¹⁷³. Enfin, vers le mois d'octobre 1865, lorsque la rumeur se répandit qu'un corps de cavalerie serait envoyé en renfort de la légion avec Adolphe Chazal, le second fils du ministre de la guerre, c'est le baron A. L. F. Lahure, fils du baron C. A. Lahure

¹⁶⁸ *Lettre du ministre de la Guerre Chazal à Léopold I^{er}*, 20 août 1864, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge, n° 1835.

¹⁶⁹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 667-668.

¹⁷⁰ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 690.

¹⁷¹ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 133-149.

¹⁷² Une décoration mexicaine.

¹⁷³ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 168 ; DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, p. 6.

aide de camp de la maison royale également, qui aurait été pressenti pour prendre la tête du corps¹⁷⁴. Si ce dernier fait resta finalement au stade de la rumeur en Belgique -mais pas au Mexique comme nous le verrons plus loin dans ce travail-, nous sommes néanmoins, avec l'apport des parents d'anciens gardes wallons, devant une intervention massive et probablement majoritaire de la maison royale du roi, en particulier de sa branche militaire, en faveur de l'expédition du Mexique. Après avoir fait allusion à la fourniture d'armes d'entraînement par un membre de cette maison, intéressons-nous à la fourniture des premiers candidats militaires pour la Légion et pour cela, revenons à un grand absent des parents de gardes wallons dans la maison royale : Léon Visart de Bocarmé.

La caserne de Tournai, un centre de prérecrutement ?

Qualifié de déficitaire en 1967 par A. Duchesne, le recrutement est décrit par ce dernier comme inégal, ayant pour le premier détachement des éléments de bonnes qualités et dans les derniers de moins bons soldats, d'origines de plus en plus civiles et douteuses¹⁷⁵. Sur le point de vue de l'inégalité, nous pouvons partiellement le rejoindre car effectivement beaucoup de soldats non professionnels eurent besoin d'un certain temps pour devenir de bons militaires. Mais preuve en est de ses propres études et de la déclaration faite par Maximilien à leur licenciement, les qualités opérationnelles de la Légion furent généralement bonnes¹⁷⁶. Reste l'argument de déficitaire avec lequel nous avons plus de mal, et pour cause environ 1500 hommes furent recrutés dans une Belgique qui, à ce moment-là, a déjà des difficultés à trouver des candidats pour sa propre armée¹⁷⁷, et au vu des limites financières qui s'imposèrent également à l'expédition¹⁷⁸. Trouver autant d'hommes qualifiés fut en réalité probablement déjà préparé dans certaines unités, comme celle de Léon Visart de Bocarmé. Cette déduction tient d'abord du nombre de soldats qui se portèrent volontaires dans celle-ci, d'un autre officier qui y réside et de la localisation de cette caserne, mais laissons parler les sources. Nous sommes le 15 août 1901, peu de temps après le décès de Léon Visart de Bocarmé dans un article dédié à celui-ci par le major Delaunoy :

¹⁷⁴ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 512-513.

¹⁷⁵ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 178-201.

¹⁷⁶ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 592.

¹⁷⁷ DE WETTINCK, P., *Belgique, deux siècles de service militaire*, dans *La Revue Militaire Suisse*, n° 146, 2001, pp. 34-37. Cet article fut initialement publié dans *Vox, la revue de l'Armée belge*.

¹⁷⁸ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 155-156.

« Aussi, lorsqu'en 1864, il manifesta l'intention de servir dans la Légion belge destinée à former la garde d'honneur au Mexique de l'auguste fille de notre regretté Roi, Léopold I^{er}, le régiment sentit combien serait pénible cette prochaine séparation.

Le 2^e chasseurs que commandait le brave colonel Missotten tenait à cette époque garnison à Tournai. Il a fourni le plus gros contingent à la légion mexicaine : Sept officiers : le capitaine adjudant-major Louis Delaunoy, les capitaines Léon Visart de Bocarmé, Eugène Delannoy, le lieutenant porte drapeau Barré, les lieutenants Dufour, Stevens et le médecin de bataillon Wuillot, 8 sous-officiers, 10 caporaux, 3 clairons et 17 soldats. Ce cadre de sous-officiers a fourni à l'armée deux officiers supérieurs : le major Widy et le lieutenant-colonel Mory.

Visart désirait faire l'expérience des fatigues et des privations d'une campagne de guerre et avoir l'occasion de prouver aux soldats des nations étrangères que les douceurs de la paix n'avaient en rien altéré en Belgique la race de nos glorieux ancêtres¹⁷⁹. »

La région de Tournai et Eugène Delannoy montrent que deux des nobles que nous suivons dans notre enquête se connaissaient bien et travaillaient ensemble avant la création du corps pour le Mexique, dans une région qui revient régulièrement dans l'histoire du recrutement de gardes wallons, et en particulier de certains anciens domaines des officiers étudiés ici¹⁸⁰.

Pour cette partie des recrues, la méthode de recrutement réalisée peut être assimilée à du débauchage de groupe directement dans un régiment local, ce qui est comparable à celle qu'utilisent les Huart et les De Lannoy au XVIII^e siècle pour les Gardes wallonnes¹⁸¹. Notre première approche dans ce travail du recrutement a d'ailleurs été celle de supposer que ces seigneurs du XIX^e siècle auraient pu parcourir les campagnes comme d'autres seigneurs avant eux au XVIII^e siècle et procéder à des levées informelles. Cette piste s'est montrée infructueuse dans le sens où les troupes s'inscrivaient directement dans un centre de recrutement à partir du 1^{er} août 1864 à la caserne de Maegdendale à Audenarde, mise à disposition de la légion par

¹⁷⁹ Le major Delaunoy dirigera au passage La Belgique Militaire de 1888 à 1896, où sera publié peu après également l'article repris ici, cf. DELAUNOY, L., *Le comte Léon Visart de Bocarmé*, dans *Le Soldat Belge*, Bruxelles, 1901, p. 3 ; DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 698.

¹⁸⁰ Cf. chapitre 1.

¹⁸¹ *Ibid.*

les autorités¹⁸². Les recrues y déclaraient des lieux de résidence qui ne paraissent pas particulièrement répondre à des villages sous influence d'une des familles analysées dans ce travail. Par exemple, Waillet ne semble apparaître que pour Louis Van der Straeten Waillet et ce dernier ne paraît donc pas venir avec une suite de domestiques embrigadés pour l'expédition et ce, même si le port d'arme que la famille paie chaque année à ses hommes et les revenus agricoles peuvent laisser penser que cette famille reste attachée à des conceptions d'Ancien Régime sous plusieurs aspects, le port d'arme et l'exploitation de terres par fermage¹⁸³ étant à cette époque des caractéristiques de la noblesse. Des éléments comme la volonté individuelle des travailleurs du domaine, l'évolution de leurs droits, mais peut-être aussi d'une volonté de conserver ses ressources pour le domaine des seigneurs de Waillet peuvent ici rentrer en compte. Dans le cas de la caserne Tournai, qui reste cependant une petite part du recrutement général, nous sommes visiblement devant une utilisation directe d'un personnel militaire sous influence de ses officiers qui cherchent du personnel qualifié pour leur entreprise. Ce personnel est stimulé par un renvoi à la *race de nos glorieux ancêtres*, qui est rappelée encore dans une célébration mémorielle de 1901 dédiée à Léon Visart de Bocarmé. Ces militaires de Tournai ont aussi été sous l'influence d'une propagande que les concepteurs de la maison royale font diffuser dans la presse, dont un exemple a été cité au début de notre premier chapitre, une propagande qui cite directement la mémoire des gardes wallons comme exemple de la Légion. Il est donc temps pour nous de faire une parenthèse dans ce chapitre sur le recrutement de la Légion pour s'intéresser aux objectifs réels de la plus grande figure de l'historiographie des Gardes wallonnes, le baron Guillaume.

Le baron Guillaume, entre service à la nation et au roi

Cette étude, comme d'autres auparavant, utilise les travaux d'Henri Guillaume, historien, militaire et ministre de la guerre belge du XIX^e siècle. La critique de ceux-ci doit donc être effectuée, en particulier de son auteur. Ce dernier eu tout d'abord une carrière militaire où il contribua entre autres à la reddition de la garnison hollandaise de Charleroi lors de la Révolution belge. Il assumait ensuite le commandement de troupes de ligne, de voltigeurs et

¹⁸² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 178.

¹⁸³ En dehors des terrains gérés directement par la famille, des terres exploitées par des paysans externes qui paient en contrepartie des revenus à celle-ci subsistent, cf. *Livre de comptes de la seconde au château de Waillet de Louise de Bex, 1855-1863*, 1 v., AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz. Dépôt 2023, 27, pp. 248-270.

de grenadiers avant d'exercer des fonctions à l'École royale militaire, où il put travailler sur des travaux historiques qui cherchaient en partie à trouver un passé militaire valorisable pour la jeune armée belge. Son travail de 1858 est donc à placer dans cette lignée. Cependant, force est de constater qu'Henri Guillaume recherche une forme de vérité utile à son camp tout en restant assez professionnel et en appliquant une méthode historique justifiée. Dans le cadre de son poste de ministre de la guerre, il n'hésite ainsi pas à se détacher de la coalition catholique, et à qualifier de « dépassé » le système de recrutement français classique, reposant sur le réengagement d'anciens soldats, face au modèle de recrutement prussien basé sur un service personnel plus court et progressiste. La force des événements de 1870-1872 lui donne évidemment raison, mais certaines de ses actions passées à la veille de l'expédition mexicaine semblent cependant dédiées au général Chazal, que ce soit par rapport à son rôle important dans le recrutement de la Légion belge pour l'expédition du Mexique ou dans la publication d'ouvrages comme *La vérité sur le canon rayé* publié en 1861 à Bruxelles¹⁸⁴. Nous pouvons voir que ce dernier s'efforce pourtant d'agir par lui-même de manière critique et à dépasser un rôle d'agent de l'État, où ne pas contester ou remettre en question aurait pu être plus aisé pour lui. Le portrait qu'il dresse des Gardes wallonnes n'est ainsi pas exempt des horreurs de la guerre¹⁸⁵. Cet aspect concorde d'ailleurs avec ses nominations comme lauréat, correspondant, membre et finalement Directeur de la Classe de Lettres de l'Académie Royale de Belgique en 1875. Sa méthode est cependant vieillie et reste empreinte du nationalisme et du roman national de l'époque. Une nouvelle analyse des riches informations qu'il a compilées s'impose donc au vu des avancées méthodologiques et critiques actuelles¹⁸⁶. Notons toutefois que cette analyse du baron Guillaume fut rédigée par A. Duchesne qui, bien qu'historien reconnu et plus que compétent, fut aussi militaire et eu toujours le service de la Nation dans ses priorités. Cette limite sur la manière d'étudier ce sujet s'applique également à nous de par notre double parcours d'historien et de militaire. En la mentionnant ici, nous espérons probablement, comme ces prédécesseurs, la garder à l'esprit avec ce que cela peut représenter comme biais, mais aussi comme avantages. Est-ce qu'A. Duchesne, qui a rassemblé une partie importante des données que nous exploitons aujourd'hui, n'a pas vu ou a omis de relier le corporatisme militaire wallon à la Légion mexicaine, alors qu'il avait

¹⁸⁴ Ouvrage qu'il publie d'ailleurs sous l'anonymat.

¹⁸⁵ Cf. p. 10.

¹⁸⁶ DUCHESNE, A., *Henri-Louis-Gustave baron Guillaume*, dans *Biographie nationale de Belgique*, T. XXXVIII, Brussel, 1973, col. 289-299.

connaissance des deux ? Nous pensons pour notre part qu'il s'agit ici de nouveau davantage d'une délimitation de son objet de recherche que d'une intention royaliste ou d'une quelconque autre motivation. Cela fut probablement moins le cas du baron Guillaume en 1858, et ce malgré la qualité de son ouvrage d'alors sur les Gardes wallonnes. Toutefois, le baron Guillaume, en publiant *l'Histoire de Gardes wallonnes au service d'Espagne* qui se diffuse largement dès l'année de sa sortie, a eu un impact indéniable sur la création de la mémoire militaire belge chrétienne et hispanique héritée de l'Ancien régime qui servira bientôt le projet mexicain. Quoi de plus normal que ce collaborateur du général Chazal et qui est de plus chef de la division du personnel au ministère de la Guerre sera cité par Chapelié comme un élément indispensable à la réalisation du projet, mettant en avant son indispensable intervention pour que les volontaires aient l'autorisation de servir au Mexique tout en gardant leurs droits belges. Cet officier cité à l'ordre de la Guadeloupe n'aura en revanche finalement pas cette décoration. Nous ne savons pas pourquoi il ne l'obtint pas, peut-être à cause d'un revirement d'opinion par la suite¹⁸⁷. Nos recherches ne nous ont malheureusement pas donné de réponse à cette interrogation. Sur le plan familial, un dénommé Nicolas-Victor Guillaume participa également à l'expédition, mais aucun lien de parenté n'a pu non plus être établi durant notre enquête¹⁸⁸.

La réactivation mémorielle des Gardes wallonnes n'est cependant pas le seul fruit du baron Guillaume. Quelques années avant lui, nous observons déjà la publication dans « *L'Europe Monarchique* » en 1842 ou 1849 d'un manuscrit du baron d'Huart sur les Gardes wallonnes par son descendant Emmanuel d'Huart. Après la fin du régiment, cette famille, qui a pratiqué longtemps le corporatisme militaire, a donc contribué relativement rapidement à la réactivation de cette mémoire auprès du grand public¹⁸⁹. Les recours à l'histoire et à la mémoire ne sont cependant pas les seuls leviers mobilisés pour le recrutement de ce corporatisme d'État. L'idéal de l'ordre corporatif chrétien peut ainsi également être mis en avant par les recruteurs.

¹⁸⁷ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 135 et 167.

¹⁸⁸ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 713.

¹⁸⁹ MERSCH, J., *Les barons d'Huart*, dans la *Biographie nationale du pays de Luxembourg*, n. 17, Luxembourg, 1969, pp. 227-239.

Le corporatisme militaire chrétien dans l'espace franco-belge au XIX^e siècle

Les travaux les plus importants sur le corporatisme au XIX^e siècle sont en réalité quelque peu postérieurs à l'expédition mexicaine. Ces derniers sont produits par Charles Humbert René, comte de la Tour du Pin Chambly, marquis de la Charce, né le 1^{er} avril 1834 à Arrancy-en-Lyonnais en France. Contemporain des officiers de la Légion mexicaine, il s'engage dans une carrière militaire qui le mène en Crimée, en Autriche, en Prusse et en Italie, pour échapper à la « simple vie de gestionnaire de domaine » auquel le prédestine son statut. Fait prisonnier par les Allemands à Aix-la-Chapelle, il commence à s'intéresser au mouvement catholique social et fonde l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers en 1871 avec son ami Albert de Mun. Le corporatisme préconisé ici est profondément lié au nouvel ordre social-chrétien antirévolutionnaire et va correspondre à trois caractéristiques dominantes. La première est un patrimoine inaliénable et indivisible¹⁹⁰ qui, dans le cas des gardes wallons pouvait correspondre aux privilèges et aux domaines accordés par le roi d'Espagne, mais aussi du contrôle d'une famille sur une compagnie du régiment. Le but est ici de parvenir à garantir les besoins des membres de la corporation à tous les échelons. Dans le cas de la Légion mexicaine, l'octroi promis au départ de terres et du statut de garde royal au-dessus de celui des indigènes constitue lui aussi un capital réservé à un groupe social client de l'empereur du Mexique.

Comme dans les premières formes médiévales du corporatisme, le deuxième aspect vise ensuite la délivrance d'un brevet professionnel reconnu par tous, mais délivré par les responsables des corporations, incarnées ici par les deux régiments étudiés. La corporation travaille donc ici avec l'État. Cette reconnaissance inclut alors un grade et un statut juridique particulier. Dans le cas des gardes wallons, il s'agit d'une juridiction principalement dans les mains du colonel et des responsables du régiment¹⁹¹. Du côté de la Légion mexicaine, nous sommes de fait dans la même situation, car il n'existe pas de législation mexicaine pour les légionnaires étrangers à leur arrivée sur le théâtre d'opérations. Ceux-ci restent donc pour Maximilien sous l'autorité de la loi de leur pays qui n'a pas d'instance sur place. Dans la pratique, ceci les laisse presque uniquement soumis à la juridiction du régiment et à plusieurs

¹⁹⁰ BOUSSARD, I., *Les corporatistes français du premier vingtième siècle. Leurs doctrines. Leurs jugements*, dans la *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 40, n° 4, 1993, pp. 643–646.

¹⁹¹ GUILLAUME, H., *op. cit.*, pp. 30-32.

reprises, impunis pour des méfaits commis¹⁹². Dans cette perspective militaire, le régime impérial mexicain est de plus élu et tenu sous « les baïonnettes françaises »¹⁹³. C'est d'ailleurs un membre de la famille d'anciens gardes wallons, Louis van der Straeten, qui attire l'attention des créateurs de la Légion sur cette question commune aux deux régiments, relatives au « *fuera extrangeres* », dès la genèse de la création de la Garde de l'impératrice en Belgique¹⁹⁴. Bien que le gouvernement belge se défende en 1864 d'avoir contribué à la création de la Légion, le ministre de la guerre Chazal qui organise effectivement ce contingent, s'engage non seulement à ce que les militaires belges obtiennent une permission pour servir au Mexique, mais également qu'ils y conservent leur grade sans perdre leur nationalité belge. Ce dernier point, objet de vives contestations à la Chambre, verra alors des autorisations royales spéciales octroyées par le roi¹⁹⁵ et l'application exceptionnelle rétroactive de nouvelles dispositions juridiques¹⁹⁶. Les tumultes vont en grandissant et Chazal finit par affronter en duel un des principaux détracteurs, Jan Delaet du Meetingpartij. Les deux survivent et sont condamnés à une peine relativement légère d'une amende et d'une courte privation de liberté pour ce fait¹⁹⁷. Le duel, indicateur d'autres pratiques datant de l'Ancien Régime¹⁹⁸, fut aussi une des raisons pour laquelle le colonel Vander Smissen fut inquiet quelque temps plus tôt dans une Belgique qui se veut pourtant toujours libérale¹⁹⁹. Le rapport de la noblesse aux armes reste fort dans ce groupe social qui pratique le corporatisme militaire et les van der Straeten continuent eux aussi, pour rappel, à porter les armes au quotidien dans la vie civile comme en attestent les livres de comptes familiaux²⁰⁰. Cette exception juridique est affirmée sur le plan social par le noble. Elle est ici monnayée par un niveau de revenu plus élevé permettant l'octroi d'un permis que la majorité de la population ne possède pas, en remplacement d'un droit disparu d'Ancien Régime. Ces exceptions peuvent aussi venir du haut. Ainsi, sur la fin des débats sur le risque pour les légionnaires de perdre la nationalité

¹⁹² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 126-127.

¹⁹³ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 105-106.

¹⁹⁴ Qui porte au passage le même prénom que son parent dans les Gardes wallonnes une cinquantaine d'années plus tôt.

¹⁹⁵ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 157-159.

¹⁹⁶ Cf. *infra*.

¹⁹⁷ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 288-294.

¹⁹⁸ Parmi les gardes wallons, citons à titre d'exemples Théodore de Corette, Philippe de Dongueberg, Philippe Deschamps, Pierre De Vivier Coulon et Philippe de Cavaillon, cf. I/46, *Copie du livre de régiment des Gardes wallonnes du chevalier de Roncy*, MRA, Bruxelles, s. d..

¹⁹⁹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 133.

²⁰⁰ *Livre de comptes de la seconde au château de Waillet de Louise de Bex, 1855-1863*, 1 vol., AEN, Fonds Van der Straten Waillet et Ponthoz. Dépôt 2023, 27, p. 263.

belge s'ils s'embarquent librement pour le Mexique et les risques pour la neutralité belge, c'est finalement l'abrogation des articles 17 (§2) et 21 du Code civil qui est réalisée dans la foulée des autorisations royales précitées durant l'expédition²⁰¹. La lecture juridique du corporatisme mexicain s'impose donc avec l'appui du roi face à l'opposition à la Chambre belge. Par la suite, un des deux bataillons du régiment, celui de voltigeurs, finira par s'appeler *Bataillon Roi des belges*²⁰², montrant clairement l'hommage rendu à Léopold I^{er} pour son soutien sur, entre autres, le statut juridique propre à cette corporation.

Le troisième aspect du corporatisme chrétien qui semble commun à nos deux objets d'études et qui rejoint facilement les deux premiers points est la nécessité d'une certaine autonomie qui favorise alors une gestion interne par des responsables de la corporation de problèmes internes à celle-ci²⁰³. Cette gestion interne de l'accès à des fonctions particulières dans un corps militaire se retrouve toutefois dans d'autres modèles contemporains. Ainsi, les hauts-fonctionnaires et militaires français contrôlent alors l'accès aux postes de hauts gradés de l'Armée et de l'administration française, le tout sur fond du contrôle d'une influence et de forces économiques inaccessibles pour la majorité des Français. Ceux-ci jouissent d'avantages tels que des prébendes, des revenus, des acquis coloniaux et des décorations proches de celles des hauts gradés de l'oncle de Napoléon III. Les proches de Napoléon III constituent cependant une minorité de ces élites et, point déterminant, c'est le service de l'État qui sert d'élément central à ce groupe social²⁰⁴. Ce dernier élément est en effet ce qui nous permet d'affirmer que la Légion mexicaine est une organisation corporative, car elle est encadrée fortement par une clientèle de Léopold I^{er} qui agit pour lui et sa fille avant d'agir pour l'État belge -qui n'approuve officiellement pas l'expédition-. Cette caractéristique est partagée par les Gardes wallonnes qui restèrent au service particulier du roi d'Espagne à travers la maison royale, en parallèle de l'administration militaire espagnole nationale, contre laquelle elle lutta pendant toute son existence pour ne pas y être complètement assimilée²⁰⁵. Dans les deux cas, le corporatisme collabore avec l'État, mais ne veut pas trop s'y subordonner. Les deux

²⁰¹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 264-265.

²⁰² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1967, pp. 354-355.

²⁰³ BOUSSARD, I., *op. cit.*, pp. 645-646.

²⁰⁴ CHARLES, CHR., *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, 1991, pp. 77-78.

²⁰⁵ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 354-356.

phénomènes peuvent alors coexister tout comme nous le montre le modèle de la Tour du Pin Chambly²⁰⁶.

Notons également deux autres éléments : tout d'abord un baron de la Tour du Pin figure dans les agents diplomatiques accrédités de la maison royale belge, mais sans informations supplémentaires²⁰⁷, nous n'avons pas pu établir de liens sûrs avec Charles Humbert René, comte de la Tour du Pin Chambly, marquis de la Charce. Le deuxième point est que, bien que mêlés à d'autres intérêts, des membres des Gardes wallonnes et de la Légion mexicaine répondaient aussi à la défense et à l'adhésion d'une forme d'union dynastique²⁰⁸ qui puise aussi sa légitimation dans une forme d'ordre social-chrétien.

Le droit d'exister et d'être reconnu dans un corps armé contrôlé par ses propres responsables se matérialise alors dans la place que ceux-ci occupent à la création et au recrutement des troupes. Nous l'avons vu, Louis van der Straeten intervient sur les statuts juridiques des légionnaires et contrôle déjà des troupes avant d'arriver sur le sol mexicain. Deux de ses parents collaborent activement avec le baron Guillaume à la rédaction d'un ouvrage sur les gardes wallons qui sera repris massivement six ans plus tard dans la presse comme exemple pour les légionnaires²⁰⁹. Cette famille possède un caractère entrepreneurial et transnational important²¹⁰ ce qui, associé à l'appartenance à la clientèle de Léopold I^{er}, nous permet donc déjà d'affirmer à ce stade que nous sommes face une forme de réactivation de corporatisme lié à une maison royale d'Ancien Régime similaire à celle des Bourbons d'Espagne et des Gardes wallonnes. À titre de comparaison, pour ses forces armées, la Belgique a alors majoritairement recours au tirage au sort et moins au volontariat pour des services qui n'accordent pas de privilèges comparables²¹¹. Enfin, le mode de recrutement s'apparente à celui des *comisiones* précité et pratiqué par des recruteurs de gardes wallons, dont les De Lannoy, dans les régions des Pays-Bas méridionaux et de la principauté

²⁰⁶ Cf. *supra*.

²⁰⁷ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, 1864, p. 9.

²⁰⁸ GLESENER, TH., *op. cit.*, pp. 42-67 ; DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 151-152.

²⁰⁹ Cf. *supra*.

²¹⁰ Cf. *infra*.

²¹¹ DE WETTINCK, P., *Belgique, deux siècles de service militaire*, dans *La Revue Militaire Suisse*, n° 146, 2001, pp. 34-37.

épiscopale de Liège au XVIII^e siècle²¹². Ainsi, Maximilien d’Habsbourg commande par des actes officiels de son gouvernement une sélection d’officiers issus de la clientèle royale belge avant le lancement du recrutement officiel de la Légion pour l’organisation de celle-ci. Il met ensuite à disposition des fonds sans que ces officiers ne doivent les avancer pour réaliser cette mission, le tout sans implication officielle du Ministère de la guerre belge -officieusement par contre oui car Chazal est bien membre de cette clientèle royale-²¹³. Nous ne sommes ni devant un engagement volontaire sans privilège, ni une levée féodale ou par un intendant ou ses subalternes, ni d’une milice, ni d’un entrepreneur de guerre, capitaine ou d’agence de recrutement itinérant ou fixe qui recrute et met simplement des soldats à disposition d’un client comme cela pouvait être le cas des autres types de recrutements d’Ancien Régime²¹⁴. Ici l’appartenance à la garde privilégiée de l’impératrice avec des droits et des juges spécifiques marque une caractéristique commune aux gardes wallons et à la Légion mexicaine.

Un détail laisse également à penser qu’une tentative de mise en place d’une chaîne de recrutement continue, transnationale et non-officielle en 1865 eut lieu après les derniers engagements de 1864. Ainsi, 417 Belges, dont plusieurs militaires, passèrent par le bureau de recrutement de la Légion étrangère à Lille pour s’engager dans cette dernière entre le 1^{er} janvier 1865 et le 8 octobre 1865, alors même qu’il est à ce moment question d’éventuellement incorporer complètement la Légion belge à la Légion étrangère pour remplacer les troupes de lignes françaises au Mexique. La manœuvre permet alors d’éviter de nouveaux remous parlementaires belges, dans ce qui pourrait être interprété comme une nouvelle remise en question de la neutralité belge -elle le fut déjà lors du recrutement initial de la légion belge à Audenarde-. De plus, il est ensuite question de recruter, cette fois directement en Belgique, un *régiment de lanciers de l’Impératrice*, un corps de cavalerie équipé comme tel²¹⁵ et dont le seul lancier dans l’armée belge connu dans la Légion belge au Mexique est... Louis van der Straeten. Profitons maintenant du rôle de ce personnage, pour prendre le large et découvrir, après une courte recontextualisation historique de l’expédition,

²¹² GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII.*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, p. 239-263.

²¹³ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 148-201.

²¹⁴ CORVISIER, A., *L’armée française de la fin du XVIII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat. Tome premier*, Paris, 1964, pp. 146-295.

²¹⁵ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 511-514.

le témoignage presque inédit des éléments du parcours corporatiste de la Légion à travers les mémoires mexicaines de Louis van der Straeten.

Chapitre 3 : les descendants des gardes wallons au Mexique au service de l'empereur du Mexique, un phénomène comparable sur place ?

Lorsque Napoléon III décide d'organiser l'expédition du Mexique, un de ses principaux objectifs est de créer un contrepoids catholique latin en Amérique afin de contrebalancer le développement d'une puissance anglo-saxonne protestante et républicaine en plein essor au nord²¹⁶. De plus, dans un Mexique qui a connu une soixantaine de révoltes depuis son indépendance de la tutelle espagnole en 1821, la société vit divisée entre différentes communautés, où la puissance foncière du clergé est de plus en plus convoitée par les réformateurs libéraux²¹⁷. L'Espagne est alors affaiblie par les deux premières guerres carlistes, où se sont également affrontées des conceptions absolutistes et libérales. Ainsi, la France prend le relai dans cette tentative d'hégémonie européenne en Amérique centrale.

En remontant dans le temps, nous remarquons que cet appui de la France dans les affaires intérieures hispaniques, sous formes économiques, politiques, sociales, religieuses et militaires, est régulier²¹⁸ depuis l'union dynastique entre la France et l'Espagne en 1701. Louis XIV fait alors mettre en place – d'abord par la voie ministérielle - dans les Pays-Bas méridionaux pour Philippe V, une réorganisation administrative en vue du financement de ses troupes pour garantir la sécurité et le développement de l'espace bourbonien latin et catholique franco-espagnol²¹⁹. À ce moment, son but est de pouvoir faire face à une alliance dont l'Angleterre et les Pays-Bas, protestants et progressistes, sont deux membres importants.

Par la suite, Louis XIV se passera de plus en plus de l'avis de son petit-fils Philippe V, pour prendre pleinement en charge la défense des Pays-Bas méridionaux et de l'héritage

²¹⁶ En France, la justification officielle à l'époque parti de créances impayées du Mexique à la France lors de l'accession au pouvoir de Benito Juarez en 1861.

²¹⁷ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 91-94.

²¹⁸ Nous devons cependant écarter certaines périodes de tensions entre les deux pays avec la guerre de la Quadruple-Alliance, entre 1718 et 1720, la Révolte haïtienne, entre 1791 et 1804, la guerre de la Première Coalition, entre 1792 et 1797 et l'expédition d'Espagne, entre 1822 et 1824. Cependant, notons que mis-à-part le premier conflit cité, ces conflits s'articulent principalement sur des conflits entre l'absolutisme royal et les aspirations d'émancipations et libérales des populations.

²¹⁹ GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIIIe siècle*, 2017, pp. 42-50.

absolutiste bourboniens²²⁰. Comme nous l'avons décrit, cette période qui voit se dérouler la guerre de Succession d'Espagne, est également celle de la naissance des Gardes wallonnes.

Dans le cas de ce conflit et de l'expédition du Mexique, nous pouvons donc déjà constater la présence commune de l'élément de l'encadrement d'une France puissante à un espace en difficulté lié dans le temps à l'Empire espagnol. De plus, les opposants s'associent d'un côté en défenseur d'un modèle impérial catholique avec un souverain fort, tandis qu'en face nous retrouvons un camp progressiste et libéral. Notre propos n'est pas de prétendre à une continuité consciente dans les projets politiques des différents acteurs et pays, ce qui nous a semblé au fil de nos recherches ne pas tenir la route, mais plutôt de mettre en avant que la création des Gardes wallonnes et celle de la création du corps expéditionnaire belge de 1864 s'implantent tous deux dans des conflits politiques et religieux de natures proches, et ce malgré la fin de l'Ancien Régime en 1789.

La proximité entre la situation d'Ancien Régime dans les territoires contrôlés par les Bourbons au XVIII^e siècle et le Mexique se retrouve dans la structure sociale même du Mexique observée par les légionnaires belges entre 1864 et 1867. Dans ses mémoires de l'expédition mexicaine, Louis van der Straeten la décrit alors comme telle :

« Le peuple mexicain se compose de trois races. Les Espagnols qui ont conservé leur race sans mélange : « les Indiens » restés pure race indienne, et à peu près en nombre égal : « les Métis » obtenus par le croisement des Espagnols avec les Indiens, habitants primitifs du Mexique... Les Espagnols et les Mexicains possèdent généralement la fortune et occupent les emplois du Gouvernement. Les Indiens, sauf exception, occupent des positions modestes, ils sont par exemple simples soldats, surtout dans l'infanterie. Ce sont les premiers piétons du monde. Beaucoup sont peons (manœuvres), hommes de peine, fruteros (marchands de fruits)...²²¹»

Celui-ci et le reste de la Légion constatent que malgré les cinquante-cinq gouvernements et cinq constitutions qu'il a connu depuis son indépendance de 1822, le Mexique possède toujours une aristocratie qui descend des Espagnols -ou créoles-, des métis qui constituent une classe moyenne et bourgeoise, et les Indiens qui composent « le bas

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *Pour mes enfants et petits-enfants. Mes souvenirs du Mexique*, hors commerce, Bruxelles, 1914, pp. 25-26.

peuple ». L'aristocratie est fortunée et détient les postes importants du gouvernement, des banques et du commerce. La classe moyenne manifeste un certain goût du luxe et gère le petit commerce. Le peuple indien, les *leperos*, travaille fréquemment dans les haciendas ou occupent des positions modestes dans les rues des grandes villes comme vendeurs de fruits et légumes, soldats ou encore ouvriers. Ces classes ne semblent pas entretenir de liens entre elles, et l'ascension sociale est ardue dans un monde rempli de préjugés et où la race blanche domine. Le sang indien est par contre rebutant pour les élites et est l'objet d'une ségrégation, y compris des administrations officielles²²². Cette structure qui associe une situation socio-économique d'Ancien Régime avec un clergé possédant un riche patrimoine foncier, des armées mexicaines peu fiables et de fortes conceptions coloniales de la population perdura en réalité jusqu'à l'élection du président Madero en 1910²²³.

Louis van der Straeten a donc une lecture raciale et conservatrice du Mexique, mais souligne en contrepartie, face aux bourgeois obèses belges, les qualités du Mexicain qu'il décrit comme suit :

« Tout Mexicain, soit-il de race espagnole, de race indienne ou métis, bref tout sujet acclimaté de père en fils au Mexique, est svelte, nerveux et fort. Les gens obèses, affligés de 150 ou 200 kilos, que l'on rencontre chez nos bourgeois, sont inconnus sous l'ardent soleil du Mexique. On rencontre peut-être par province, en cherchant bien, un ou deux spécimens, de ces gens encombrés de chairs inutiles. Les Mexicains les traitent avec compassion de « gordos ». J'ai même entendu en désigner un : « El gordo » (le gordo) comme si l'on en connaissait qu'un sur la terre.²²⁴ »

Le lecteur pourra ici également voir une tirade à l'égard de la classe bourgeoise que pourtant les légions wallonnes et mexicaines recrutèrent, mais qui reste probablement associée dans l'esprit de Louis van der Straeten à une forme de libéralisme décadent. L'éducation de son fils sera d'ailleurs imprégnée de cet esprit de préparation du corps et de l'esprit à toute noble et honorable entreprise, qui condamne de fait le péché de

²²² MARÉCHAL, PH. et VAN SCHUYLENBERGH-MARCHAND, P., *Les volontaires belges au Mexique (1864-1867). Impressions et visions du nouveau monde*, dans STOLS, E. (dir.), *Les Belges et le Mexique. Dix contributions à l'histoire des relations Belgique-Mexique*, coll. *Avisos de Flandres*, n° 3, Presse Universitaires de Louvain, Louvain, 1993, pp. 37-47.

²²³ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 118-119.

²²⁴ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 26.

gourmandise²²⁵. En renforçant son raisonnement, il salue même le Mexicain svelte, fort, honnête et intelligent. Façonné par son pays, ce sont les nombreux endroits reculés de celui-ci servant d'abris aux brigands qui, combinés au manque de force publique sont aussi la cause des troubles au Mexique. Ce Mexique aux paysages monumentaux variés, des terres chaudes aux forêts plus tempérées à d'autres endroits, sont pour ce jeune officier très beaux. Il nous dit : « *C'est impressionnant, on se sent plus près de Dieu* »²²⁶. Voyons maintenant comment cette lecture sociale et religieuse va venir se greffer sur les différents objectifs de Louis van der Straeten.

Entre mission, fonction et ambition, un modèle corporatiste autosuffisant dans des régions instables

Comme nous l'avons vu, l'utilisation des membres des Gardes wallonnes pour « régénérer » une population européanisée d'un territoire séditieux est repris par des partisans et organisateurs de la légion. Ceci ne l'empêche cependant pas de rencontrer des résistances xénophobes sur place, ici aussi comme pour les Gardes wallonnes, une conséquence en fin de compte logique.

Dans ses mémoires du Mexique, les premières phrases de Louis van der Straeten affichent pourtant un autre but à celui de la volonté de créer une forme d'entrepreneuriat militaire. Son récit commence ainsi :

*« Avant de commencer le récit de mes Souvenirs du Mexique, je veux répondre d'avance à une question que mes petits-enfants ou arrière-petits-enfants pourraient poser plus tard à leurs parents qui seraient peut-être embarrassés d'y répondre : Pourquoi notre grand-père est allé au Mexique ? Je réponds : Je suis allé au Mexique pour servir et défendre la fille de mon Roi bien aimé Léopold I^{er}, fondateur de notre dynastie... Le Mexique était depuis plus de quarante années en pleine anarchie : le désarroi était si grand que le vol y était honoré. Des voleurs et des assassins faisaient partie du gouvernement... Les puissances européennes... décidèrent d'ériger ce pays en Empire dont la couronne serait offerte à un prince Magnanime, chevaleresque entre tous, à l'archiduc Maximilien... »*²²⁷

²²⁵ Cf. *supra*.

²²⁶ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 22-24.

²²⁷ *Ibid*, pp. 5-8.

L'objectif noble de la mission civilisatrice est donc affiché dès le départ de l'ouvrage pour ne pas laisser d'ambiguïté sur les motivations de sa participation à l'expédition. Louis déclare que la France lutte pour l'ordre et ne fait pas mention du refus de Juarez de rembourser la dette mexicaine au Français. Seule la mention que Juarez « lésa les étrangers » lié aux termes « d'exactions » apparaît un peu plus loin dans ce texte d'introduction²²⁸. Elle laisse ensuite place au récit de la première partie de l'expédition de la fin novembre 1864 au début du mois de février 1865, où Louis effectue trois mois de garde au palais où il rencontre souvent le couple impérial et est invité à leur table²²⁹. Cet ouvrage laisse ensuite assez rapidement et malgré lui apparaître d'autres motivations au cours de sa lecture. L'officier des grenadiers nous raconte ainsi la création de sa compagnie montée suite au combat de Marin :

« la plupart des régiments, voire même des bataillons français venus d'Afrique, avaient une compagnie montée... Le but de ces unités spéciales dans ce genre de guerre où la rapidité des déplacements est un facteur essentiel, était de pouvoir doubler les longueurs de trajets et de disposer, arrivé à l'étape, de soldats suffisamment « frais »... À l'aube, nous tombâmes -à Marin- sur nos chinacos qui, surpris, détalèrent dans le plus grand désordre abandonnant une soixantaine de chevaux. Ayant parké notre précieuse prise... l'ennemi revint tirer contre nous... je lançais encore quelques fructueuses salves aux dissidents puis toutes nos forces marchèrent résolument en avant : les blouses rouges se décidèrent alors à la retraite... je fus chargé de la conduite de notre précieux butin, et mes hommes se montrèrent très fiers... Arrivé à Monterey, le colonel me confia le soin d'organiser la compagnie montée de mon rêve. »²³⁰

Dans cet aspect de l'expédition qui n'a pas encore été abordé dans les études sur l'expédition, Louis crée donc une compagnie qu'il désire. Son parcours comme officier d'instruction à Ypres et aux lanciers²³¹ lui en donne les compétences professionnelles et les arguments qu'il mobilise à sa création, particulièrement vrais dans le cadre de la guerre de guérilla, sont tout à fait valables. L'acquisition des chevaux est par contre ici discutable, ceux-ci sont réattribués de manière interne au sein du régiment. La gestion du butin de guerre est donc aussi interne et ne passe pas par une gestion centralisée de l'armée mexicaine ou du

²²⁸ *Ibid*, p. 7.

²²⁹ *Ibid*, pp. 9-10.

²³⁰ *Ibid*, pp. 114-118.

²³¹ *Ibid*, p. 13.

corps expéditionnaire français. Nous sommes donc ici bien devant un élément corporatiste. Avant de nous attarder sur la date de ces événements, regardons maintenant comment cet escadron de cavalerie, non prévu dans la composition initiale du régiment en Belgique, va être constitué. Louis van der Straeten est secondé par Wahis, lieutenant adjudant-major et officier d'ordonnance du colonel, récemment sorti de l'École militaire. Ce dernier deviendra ensuite gouverneur du Congo, aide de camp du roi et président de la Société Royale des Frères d'armes du Mexique. Le deuxième officier qui seconde Louis van der Straeten est Vanroelen, tué ensuite à Charco-Redondo. Le troisième officier qui appuie le chef du récent escadron est un dénommé Du Talis. Pour ce qui est du reste de la troupe²³² :

« Les sous-officiers et soldats furent choisis parmi ceux qui étaient venus de la cavalerie (une trentaine environ) et d'autres connaissant l'équitation. Je pris ces hommes dans toutes les unités du régiment avec l'assentiment des commandants de compagnies, après m'être fait, au préalable, renseigner par mes officiers : tous étaient bons tireurs. J'avais aussi gardé les vingt meilleurs chevaux pris à Marin et, avec une petite somme mise à ma disposition par le corps et un complément prélevé sur ma bourse personnelle, je pus compléter ma caballada²³³ ».

Une liberté est donc bien donnée à la création d'un escadron de cavalerie à Louis van der Straeten. Les fournitures et l'équipement sont fournis en partie par ses deniers personnels, en partie par les ressources du corps, et même quelques sabres de l'armée mexicaine par le colonel Mendez, le tout en dirigeant d'autres officiers belges et en emportant l'assentiment du colonel Van der Smissen²³⁴. Ce dernier venait en effet obtenir du maréchal français Bazaine le commandement de la subdivision de Monterey dans le nord du Mexique suite à ces démêlés avec l'armée impériale et d'ailleurs le colonel Mendez. Ce dernier conflit fut engendré par la question de la primauté de grade qui devait être accordée aux légionnaires en raison de leur statut privilégié de garde²³⁵, un élément qui, pour rappel, concerna également les gardes wallons en Espagne. Louis van der Straeten arrivant avec sa compagnie à Monterrey dans ce passage de ses mémoires, nous pouvons donc dire que nous sommes dans les jours ou semaines qui suivent le 25 janvier 1866²³⁶ et qui se situent avant le milieu du

²³² *Ibid.*, pp. 117-119.

²³³ *Ibid.*, p. 119.

²³⁴ *Ibid.*, pp. 119-120.

²³⁵ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 490-492.

²³⁶ *Courrier de Vander Smissen à Blondeel annonçant la nomination pour le commandement de Monterey*, 25 janvier 1866, AEB, n°68³, cité par DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 492.

mois mai de la même année, comme nous le verrons dans quelques lignes. Plusieurs photographies attestent de plus au MRA de cette affectation à Monterey (fig. 7) et de l'existence à partir de 1866 d'un escadron de cavalerie dans le régiment (fig. 8).



Fig. 9, *Sortie de la messe des volontaires belges à Monterey*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1866 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 493).



Fig. 10, *La légion belge en colonne d'attaque, quelque part au Mexique*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1866 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 581).

Cette affectation loin de la capitale semble augmenter la juridiction interne du régiment et sur les zones sous son contrôle. Le régiment est affecté à des opérations en campagne. Il défend donc aussi les intérêts impériaux en province et non plus seulement au

palais. Cette autonomie facilite dès lors la réquisition lors d'opération, y compris quand elles ne sont pas décidées par le colonel responsable du régiment. Louis van der Straeten nous dit à ce sujet :

« Durant notre séjour à Monterey, vers le milieu du mois de mai 1866, j'appris que par arrêté impérial du 1^{er} février précédent, j'avais été promu capitaine... Nous participions souvent à des petites expéditions au cours desquelles on entendait fréquemment siffler les balles. Un jour que je formais encore l'avant-garde... en arrivant à l'étape, ma tête d'avant-garde fut accueillie par une fusillade partant des maisons avancées du village où nous devions cantonner... Une trentaine de cavaliers chinacos ne tardèrent pas à être débusqués... si cette chasse fut infructueuse, grâce à la célérité des fuyards, nous n'en revînmes pas moins avec du gibier : les habitants ayant permis l'attaque dont nous avons été l'objet, je fermai les yeux sur le pillage des basses-cours... »

Après avoir établi son bivouac à proximité, le capitaine poursuit :

« Les dix feux furent établis en ligne droite coupant le bivouac en deux parties égales. Chaque foyer reçut un bidon plein d'eau dans laquelle on mit le sel, le riz, le pain ou biscuit, les rations du taureau que l'on venait d'abattre. On y ajouta en outre, et principalement, le produit de la chasse aux poules... Tout cela donnait au campement un air cossu et du meilleur goût... le colonel ne nous avait vu qu'aux exercices et à l'action. Ce jour-là, il voulut également visiter notre bivouac... Tout d'abord, il ne put réprimer un mouvement d'admiration... Comme nous retournions sur nos pas, le colonel toujours absorbé me demanda : « van der Stratén combien de cavaliers avez-vous ? » - « 80, mon colonel »... « ça fait un demi-poulet par homme... vous avez été reçu à coups de fusil ici ? Voilà pourquoi ! ». En se penchant à mon oreille, d'un ton paternel il ajouta : « il ne faut pas encourager, vous savez, mais à l'occasion il faut bien fermer les yeux. » Me serrant la main il termina : « Bigre, vous avez un chic bivouac ! »²³⁷

Nous comprenons pourquoi cet ouvrage ne fut pas commercialisé et à destination des descendants du capitaine. Cet acte de pillage est autorisé de manière immédiate suite à un jugement personnel, à l'insu d'une hiérarchie pourtant à proximité -il est en avant-garde de la colonne principale-. De son côté, le colonel Vander Smissen est ensuite bienveillant avec ses hommes, mais impitoyable avec ses ennemis, y compris quand des civils y sont assimilés. Ce

²³⁷ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 122-125.

comportement se vérifiera d'ailleurs encore en 1886 quand envoyé pour rétablir l'ordre dans les manifestations à Charleroi, il ordonnera de faire feu sur les manifestants²³⁸. Son attitude guerrière ne l'empêche cependant pas d'être nommé aide de camp du ministre de la guerre Chazal -pour rappel, un des organisateurs de l'expédition mexicaine- en 1859 et du roi en 1883²³⁹. Cet épisode n'est pas à son premier excès et il fut déjà critiqué pour son rôle dans la répression brutale de Zitacuaro. Dans cette localité, où des forces impérialistes furent presque annihilées par les bandes d'Ugalde et du curé Traspenna, Vandersmissen fut chargé par le commandement français dans le cadre de la pacification du Michoacan de réprimer cette attaque. La rébellion de ce curé est peut-être ici liée à une partie du clergé qui se retournait en effet alors contre Maximilien d'Habsbourg qui voulait libéraliser de plus en plus et octroyer une liberté de culte dans un climat grandissant de sécularisation de l'Église mexicaine²⁴⁰. Le 30 mars 1865, ne trouvant personne sur place, il s'attaqua aux villages voisins qui subissent vols, destructions, viols et dont des habitants reçurent encore d'autres châtiments physiques. Les deux objectifs visés semblent donc avoir été la répression d'une localité acquise à la cause républicaine, mais aussi la suppression de ressources aux insurgés, qui est une tactique antiguérilla malheureusement utilisée à de nombreuses reprises au cours de l'histoire²⁴¹, tout comme l'utilisation d'une force combattante montée, telle que durant la Guerre des Boers, assez proche dans le temps²⁴².

Comme Louis Van der Straeten le soulignait, les guerres contre la guérilla nécessitaient donc une capacité de mobilité importante et nous pouvons nous demander si son idée de création d'une unité de cavalerie pour appuyer le régiment ne fut pas pensée en aval. En effet, tout d'abord la Légion découvre que son emploi dépasse finalement celui de garde du palais impérial dès son entrée en campagne au début du mois de janvier 1865. Ensuite, le régiment de Vander Smissen essuie ses premiers combats, avec notamment celui de Loma et Tacambaro, le 16 juillet 1865²⁴³. Quelques mois avant ces événements, le colonel constate

²³⁸ BERTRAND, L., *La Belgique en 1886*, Bruxelles, 1886, pp. 84-87.

²³⁹ VANDER MENSBRUGGHE, A., *Baron Alfred-Louis-Adolphe Vander Smissen*, dans *Biographie Nationale*, t. 22, Bruxelles, 1914-1920, col. 839-844.

²⁴⁰ TORRES MARTÍNEZ, R., *Catholicisme, libéralisme et positivisme au milieu du XIXe siècle. Débat autour de la création d'une nouvelle culture politique et d'une pensée séculière dans une société fortement ancrée au catholicisme*, dans les *Cahiers d'études romanes*, revue du CAER, 2015, pp. 171-197 ; DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 250.

²⁴¹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 356-361.

²⁴² BADSEY, ST., *The Boer War (1899-1902) and British Cavalry Doctrine: A Re-Evaluation*, dans *The Journal of Military History*, Society for Military History, v. 71, n° 1, janvier 2007, pp. 75-97.

²⁴³ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 425-426.

déjà le besoin de troupes rapides devant la disparition des troupes républicaines à Zitacuaro, dont la population des environs doit alors endurer des représailles. Enfin, nous savons qu'un projet non abouti d'organisation d'un corps de cavalerie belge au service du Mexique eut lieu aux alentours du mois d'octobre 1865. Celui-ci, probablement orchestré par le ministre de la guerre du roi Chazal, ne vu pas le jour devant l'opposition libérale en Belgique qui causa beaucoup de problèmes lors de l'organisation de la Légion mexicaine en 1864²⁴⁴. Louis van der Straeten organise ensuite sur base de ses fonds et des fonds du régiment un corps de cavalerie au mois de janvier 1866. De plus, le régiment bénéficiait de fonds impériaux et a déjà pratiqué le pillage dans les localités juaristes. L'absence d'un cadre juridique stable, reconnu et efficace, à part celle du colonel du régiment qui a alors le commandement de la région, ne laisse alors plus de doute sur l'autonomie régimentaire face aux institutions centrales impériales. Une autonomie qui découle, au moins en partie, de la place privilégiée de la garde. Ses demandes étonnèrent le ministère de la Guerre le 15 mai 1866. Ce dernier répondit ainsi au secrétaire de la Direction militaire français en charge de l'expédition à la demande de créer une compagnie montée dans la Légion belge du colonel Vander Smissen du 2 janvier 1866²⁴⁵:

« Por los informes que este ministerie de mi cargo ha tomado ni sus pueda ser obsequida la pretencion du coronel Van der Smissen relativa a montar una compania de su Regimiento en virtud de que en los Alamacenes de artilleria ni hay un solo sable disponible ni en los preseces circunstancias facil su adquisicion, lo mismo que la dei equipo correspondiente sui desconaser po resto la impotancia de la peticion del Señor Van der Smissen en y lo util que serian delos servicios de la espresada compania montada. Ademas come esta pendiente del acuerdo de su Majestad la organizacion del Ejercito Imperial Mexicano cro comeniente que de la aguerfarse su Solerana aprobacion sobre el particular.²⁴⁶²⁴⁷ »

Cet extrait nous montre donc qu'en réalité, le colonel du régiment prit la décision unilatérale de créer cette compagnie avant d'en recevoir l'autorisation, et même probablement d'en faire la demande. L'armement lui a déjà été fourni en partie par un autre officier de l'armée mexicaine, des fonds pour l'équipement ont été avancés par son officier,

²⁴⁴ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 512-514.

²⁴⁵ Copie de la lettre de Fumado Garcia, ministre de la Guerre de l'Empire du Mexique, au secrétaire de la Direction militaire de la Marine française, 15 mai 1866, G7 221, EXP I-III ABC, MRA, Archives du Ministère de la Guerre, conservée dans l'INV. 1, Étranger, XIII, 1212.

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ Cf. traduction en annexe.

Louis van der Straeten, qui fournit également des chevaux saisis durant la campagne mexicaine. Ce n'est pourtant pas ainsi que le colonel présenta les choses tant au moment de sa demande initiale le 2 janvier que dans le renouvellement de celle-ci le 8 mai qui est pourtant appuyée par le maréchal Bazaine, responsable de l'expédition française avec laquelle la légion travaille. Nous apprenons ensuite que cette demande soumise finalement et seulement le 24 avril à l'empereur par le général Garcia s'appuie sur les raisons pratiques évoquées par Louis van der Straeten plus tôt mais également que :

« Cette compagnie serait recrutée parmi les hommes du corps belge qui en grand nombre ont servi dans la cavalerie en Belgique... Le colonel Van der Smissen possède déjà 60 chevaux qu'il a capturés dans les dernières rencontres avec l'ennemi. Il espère bientôt en avoir cent et ne demande en conséquence que des harnachements et des sabres ce qui diminue beaucoup la dépense qu'occasionnera cette compagnie montée... qui comporterait un effectif de 100 hommes »²⁴⁸.

L'emploi du conditionnel, du futur, les dates et le destinataire sont ici décisives pour affirmer que nous sommes visiblement devant une fraude du colonel Van der Smissen. La Secrétaire royale prend ainsi note d'une demande qu'elle n'a visiblement pas directement autorisée officiellement et qu'elle était, en la personne de l'empereur, la seule à pouvoir autoriser²⁴⁹. Dans ce cas de corporatisme royal, qui pose naturellement problème aux autorités mexicaines, autrichiennes et françaises au Mexique durant les campagnes, nous sommes dans une relation théorique convenue dès les négociations de création du régiment à Miramar, où le colonel ne devait rendre des comptes qu'au souverain à propos de la gestion de régiment²⁵⁰. De plus, Van der Smissen, en présentant les faits comme pouvant être réalisables, affirme qu'il n'a pas encore créé cette compagnie montée. Pourtant, nous savons grâce à Louis van der Straeten et le témoignage du capitaine Loiseau²⁵¹ que la compagnie montée existe depuis une période qui se situe entre le combat de Marin le 16 avril et l'arrivée

²⁴⁸ Copie d'une note de la Secretaria Privada del Imperador, Direccion Militar, 21 mai 1866, MRA, Archives du Ministère de la Guerre, conservée dans l'INV. 1, Étranger, XIII, 1212.

²⁴⁹ Cette différence de perception de ce contrat d'unique autorité du souverain sur le régiment avec son colonel mine naturellement les relations avec des gradés mexicains et français durant toute l'expédition, cf. DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1-2, Bruxelles, 1967-1968.

²⁵⁰ Et ce même si dans les conflits d'ingérence et les difficultés de déterminer les compétences de l'administration militaire centrale sont depuis longtemps un problème dans la pratique du corporatisme militaire Hispano-flamand, cf. travaux entre autres de Th. Glesener cités en introduction.

²⁵¹ LOISEAU, M., *Le Mexique et la Légion belge 1864-1867*, Bruxelles, 1870, pp. 289-292.

des dernières compagnies à Monterey le 25 avril 1866. Enfin, le colonel demande des fournitures militaires à la place d'un remboursement des frais d'équipement que son subalterne a avancé et des sabres déjà fournis par le colonel Mendez. Nous savons en parallèle que Louis van der Straeten possède pourtant 80 cavaliers tandis que Bazaine dit qu'il s'agirait d'une centaine, nous nous retrouvons devant une inéquation qui pourrait bien cacher une forme de trafic de fournitures militaires. Ce financement interne intervient après un pillage mais aussi après une diminution des salaires des légionnaires récemment décrétée, ce qui manque de provoquer des désertions et qui provoque l'exécution d'un embaucheur externe. Lors de cet épisode, le colonel propose d'avancer sur ses propres fonds la différence occasionnée par la diminution de solde pour prévenir le départ de plusieurs soldats ²⁵².

Influence du statut de garde dans la cohésion du corps en campagne

Nous sommes devant des liens de cause à effet propres au corporatisme de cette garde. À l'opposé, un régiment de ligne normal peut ainsi voir certains de ces membres désertir quand ils ne sont plus payés par l'administration militaire. Dans ce cas, le contrat financier État-individu se rompt, même si ce dernier reste condamnable devant la justice pour désertion. Pour la Légion, le fait de ne pas avoir de statut juridique mexicain qui permette des sanctions des autorités locales, combiné au fait que des fonctions de gouvernement sont confiées au colonel, donne davantage la possibilité au corps de vivre en autarcie. L'accumulation d'un capital personnel issu des pillages et des réquisitions sous la compétence de gouverneur permet aux officiers de maintenir le corps, là où ce serait impossible pour un officier impérial qui peut être jugé par des Mexicains et ne pas posséder les biens nécessaires au maintien de cette entreprise. Quelles peuvent donc être les sources de revenus de ces officiers qui sont loin de chez eux et en terrain inconnu ?

Les sources nous montrent qu'en réalité, l'acquisition des chevaux s'insère elle-même dans un commerce hippique auquel se livre Louis van der Straten avant même son déploiement en campagne. Il constate même l'utilité importante de ce type de commerce dès son débarquement au Mexique. Déjà affaiblis par une longue traversée de l'Atlantique, c'est en effet une longue marche éprouvante qui attend les soldats de la légion après avoir pourtant effectué soixante kilomètres sur la ligne de chemin de fer Veracruz-Mexico²⁵³, une ligne

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 30-32.

d'ailleurs probablement au départ belge, tout comme ses ingénieurs. Ce détail repose alors la question des intérêts réels de la Belgique dans cette expédition²⁵⁴. Sur le chemin de la capitale, un légionnaire perd même la vie suite à la déshydratation sur ces routes en mauvais état²⁵⁵. L'acclimatation physique et mentale prendra en réalité plusieurs mois avant que les troupes ne soient pleinement opérationnelles dans ce nouveau pays. La légion termine ensuite sa première épreuve et est accueillie dans les derniers kilomètres de cette longue marche par une trentaine de Belges ayant des activités dans la capitale, non sans que le mulet de Louis van der Straeten ne se soit retourné sur le chemin sous la charge du bagage de celui-ci²⁵⁶.

Une spécialisation entrepreneuriale familiale en plus d'une fonction d'officier

L'officier est ensuite logé avec son ami et « camarade de l'école de cavalerie », Fritz (Frédéric), De Lannoy. Leur résidence est la villa Colorado à mi-chemin de Chapultepec et de Mexico. C'est là que Louis van der Straeten tente déjà de vendre un cheval à un Mexicain... qui le lui vole durant l'essai de la monture. Si le voleur est finalement repris par les Autrichiens, il n'en reste pas moins que nous avons là une première activité économique dans ce domaine attesté avant la fin du mois de février 1865, moment où Louis van der Straeten est déjà devenu adjoint à une commission de remonte française chargée d'acheter des chevaux pour son corps. L'officier de la légion semble déjà comprendre l'espagnol dans ses interactions avec les habitants locaux²⁵⁷, ce qui nous laisse deviner de nouveau l'influence du type d'éducation ouverte sur le monde hispanique dont sa famille jouit depuis plusieurs générations²⁵⁸. Les archives de la famille montrent cependant que Louis van der Straeten ne s'improvise pas éleveur et vendeur de chevaux. Le 31 juillet 1850, le baron van der Straeten Waillet, son père donc, est nommé par le gouverneur de la province de Namur membre de la Commission provinciale d'agriculture en retour d'entre autres « ses intérêts » agricoles²⁵⁹. Cet élément corrobore avec l'importante activité dans ce domaine et dans l'élevage encore constatable

²⁵⁴ STOLS, E. (dir.), *op. cit.*, pp. 5-6.

²⁵⁵ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 224-226.

²⁵⁶ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 31-33.

²⁵⁷ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 34-38.

²⁵⁸ Cf. pp. 34-36.

²⁵⁹ *Lettre du gouverneur de la province de Namur au comte Van der Straeten Waillet du 31 juillet 1850*, AEN, Fonds Famille Van der Straeten-Waillet, 175.

dans le livre de comptes de la famille en 1863²⁶⁰. Pourquoi le domaine hippique en revanche ? La province de Namur d'où vient Louis van der Straeten abrite un monde paysan qui a remarqué depuis la fin du XVIII^e siècle que, devant la compétitivité étrangère, l'élevage était devenu plus rentable que les cultures. Seul une petite partie de la province tenait compte des innovations et, après un essai de protectionnisme dans la première moitié du siècle, l'ouverture au libre-échange s'opère finalement dans les années 1860²⁶¹, décennie de notre expédition. Sur le plan qualitatif, une politique d'amélioration de la race chevaline fut déjà instaurée dès les années 1830-1840, en parallèle des courses hippiques, pour non seulement exclure les mauvais éleveurs, mais aussi améliorer les qualités d'un animal qui pouvait maintenant avoir une plus grande puissance de traction, être plus robuste et plus adhérent sous la pluie²⁶². En retournant dans notre première marche de la Légion belge au Mexique, notre jeune officier découvre vite que ces qualités y seront très utiles également :

« Et quelles routes ! C'étaient parfois à peine des sentiers, ailleurs la voie se perdait dans des marais ou des fondrières engloutissant les pavés ; nos mulets épuisés s'y enlisaient et il fallait se livrer à de véritables manœuvres pour les tirer de leur situation critique. Voilà pourquoi du reste, les charriots ne s'aventurent jamais sur ces chemins qu'en caravanes afin de pouvoir, aux passages dangereux, doubler, tripler ou même quadrupler leur force de traction. Je me souviens d'avoir vu ainsi se servir d'équipages de trente-deux à quarante mules pour dégager une voiture embourbée... ces routes sont jalonnées de part et d'autre, par les cadavres de bêtes mortes de fatigue...²⁶³»

Louis van der Straeten ne perd ainsi pas de temps et l'évolution de la mission de la légion va lui donner d'autres moyens d'acquisition de chevaux que l'achat et la vente. Le colonel du régiment est en effet nommé gouverneur du Michoacan le 6 mars 1865 après que la légion eut quitté sa mission promise de garde du palais royal -qui aura duré à peine trois mois-, pour partir en campagne quelques semaines plus tôt et ce, non sans entonner des : *« Vives l'empereur et vive la Belgique »*, en quittant la capitale. Cette armée qui se veut être une armée de l'ordre, n'empêche pas certains de ses officiers de courtiser des épouses de

²⁶⁰ *Livre de comptes de la seconde au château de Waillet de Louise de Bex, 1855-1863, 1 vol., AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz. Dépôt 2023, 27, pp. 248-270.*

²⁶¹ RAPIN, M., *Les concours de chevaux dans le cadre de l'amélioration de la race chevaline dans la province de Namur de 1850 à 1914*, séminaire de recherche, Université de Namur, 2022, pp. 2-3.

²⁶² *Ibid*, p. 24.

²⁶³ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 32-33.

juaristes à Morélia, où la Légion a établi son commandement et reçu l'apport de troupes mexicaines²⁶⁴. C'est aussi durant cette période qu'ont lieu les représailles de Zitacuaro, commandées au colonel van der Smissen par le maréchal français Bazaine, suite à l'exécution dans cette place de soldats impérialistes par des républicains²⁶⁵. Cet évènement marque alors le début de la pratique du pillage et des réquisitions forcées. Le 21 avril qui suit, après un combat entre des juaristes et la compagnie de Louis van der Straeten épaulée par des troupes du 81^e régiment de ligne français ainsi que des hussards et des *cazadores* (chasseurs) autrichiens, des chevaux terminent la bataille sans cavalier. Le 12 mai, cinq chevaux sont abandonnés par une colonne française que Louis accompagne et qui vient de nouveau de vaincre des juaristes qui crient dans leur retraite : « *Ladrones, cabrones, robadores !*²⁶⁶ »²⁶⁷. Les prises de guerre se mêlent avec des épisodes comme celui qui précède le combat de Marin précité, où si des tirs viennent d'un village, celui-ci peut être pillé. La confusion entre un propriétaire défendant ses biens et les juaristes peut donc aussi être totale et pousser le premier dans les bras des seconds. Cette confusion n'est même pas nécessaire comme le montre le cas des représailles de Zitacuaro dans lesquelles l'hacienda du père Arias fut brûlée et ensuite 80 bœufs, une dizaine de chevaux et... le neveu du propriétaire furent ramenés au colonel en attente de l'amende qu'il fixera par après pour l'assistance qu'une partie de la population locale fournit aux juaristes²⁶⁸. Il ne s'agit malheureusement que de quelques exemples des pillages et réquisitions qui furent réalisés par la légion. Comme nous le verrons dans la partie de ce travail dédiée à la pratique de la chasse par le régiment²⁶⁹, il faut toutefois souligner que la légion semble aussi avoir été bien souvent la principale responsable de son ravitaillement, ce qui n'excuse cependant en rien certains faits.

D'autre part, l'achat et la vente classique restent des moyens que Louis van der Straeten, devenu capitaine depuis février, utilise²⁷⁰. En effet, après avoir été détaché comme officier d'ordonnance auprès du commandement français et que son capitaine eut été renvoyé pour fraude au jeu, Louis van der Straeten reprend le commandement de sa

²⁶⁴ *Ibid*, pp. 41-44.

²⁶⁵ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 358-359.

²⁶⁶ Qu'on peut traduire par : « *Voleurs, salauds, voleurs !* ».

²⁶⁷ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 55 et 64-65.

²⁶⁸ *Lettre du colonel Van der Smissen au maréchal Bazaine le 23 mars 1865*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 70 (copie conservée au MRA, fonds étranger).

²⁶⁹ Cf. pp. 81-82.

²⁷⁰ Voir également, VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 159.

compagnie et a alors les ressources financières pour acheter 50 chevaux en payant comptant au senior Alva. Cet homme se dit avoir participé à la guerre de Sécession et s'aperçoit lors de la transaction qu'il lui manque sur lui un peu des 80 piastres convenues. Ce dernier partit alors quelques minutes et le récent capitaine nous dit :

« Un quart d'heure après, il frappa à ma porte et jeta sur la table 400 francs en once d'or. « Ce sera plus facile à compter », ajouta-t-il en prenant l'air du plus honnête homme possible dont je ne fus cependant pas dupe.²⁷¹ »

Nous sommes quelque temps avant le mois de décembre 1865, car l'attaque contre Morelia et la libération des voltigeurs pris à Tacambaro²⁷² n'a pas encore eu lieu. Le commerce de chevaux a donc l'air rentable et l'officier essaye en parallèle de développer l'aspect qualitatif de ce qu'il propose, comme sa famille dans la province de Namur avant lui. En effet, au mois de juillet 1865, Louis van der Straeten organise des courses hippiques avec inscription. L'organisation va jusqu'à pourvoir les spectateurs de tribunes, créer des obstacles, de réelles pistes et une publicité imprimée. De plus, le capitaine participe à des « sauteries » et des « bals intimes » chez des particuliers qui ont l'air issus d'un milieu relativement aisé. Frédéric de Lannoy semble aussi toujours loger chez de « braves gens » avec Louis van der Straeten, témoignant de leur longue amitié²⁷³. L'usage du cheval des Mexicains semble également plus répandu qu'en Belgique, les déplacements se faisant plus souvent montés qu'à pied au vu du pays²⁷⁴. Comme à Mexico, les contacts existent donc entre une potentielle clientèle locale intéressée et des entrepreneurs du régiment qui ne sont pas casernés à l'écart de celle-ci. Du côté de la légion, l'acquisition de certaines montures peut également être réalisée pour transporter des fantassins exténués lors des marches dans les terres chaudes où des soldats sont littéralement tués par les insolations²⁷⁵.

²⁷¹ *Ibid*, pp. 92-93.

²⁷² Il s'agit d'une défaite d'un contingent d'environ 250 hommes de la légion cerné par environ 3000 juaristes le 11 avril, suite à une manœuvre trop espacée du colonel français Potier, où Louis van der Straeten arrive trop tard avec les renforts, cf. entre autres VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 45-50 et 97.

²⁷³ *Ibid*, pp. 89-91 ; LOISEAU, M., *op. cit.*, pp. 192-193.

²⁷⁴ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 100 et p. 113.

²⁷⁵ *Ibid*, p. 161.

Nous sommes à ce moment-là dans les semaines qui suivent le retour des compagnies à Morelia après la revanche de la légion sur les juaristes à Tacambaro de Loma²⁷⁶. Qui dit victoire, dit souvent butin mais cette fois il sera question d'autre chose que de chevaux.

Les armes, l'équipement et les soldes de la légion, un marché rémunérateur

« ...nous n'eûmes de notre côté que 25 morts et blessés. Les pertes des juaristes étaient plus considérables, surtout en officier : un colonel, neuf autres officiers et tout au plus 200 morts et blessés. Notre butin était assez important. Outre nos 300 prisonniers, nous trouvâmes sur le champ de bataille six canons, près de six-cents fusils, au nombre desquels presque toutes les carabines enlevées à nos voltigeurs tués ou faits prisonniers à Tacambaro.²⁷⁷ »

C'est sur ce bilan que la légion termina sa plus grande victoire à Tacambaro de Loma le 16 juillet 1865²⁷⁸. Outre le constat que cette légion y démontra des qualités militaires professionnelles²⁷⁹ comme l'évolution en tirailleur, le tir coordonné, la progression à couvert et les marches rapides²⁸⁰, le régiment qui comptait au départ 1500 hommes semblent à cette date avoir quasiment récupérer l'intégralité de son armement mais aussi une partie de celui de son ennemi. Il ne faut d'ailleurs pas oublier les prises antérieures comme celle de Marin²⁸¹. Plusieurs éléments viennent se combiner à cet état de fait. Tout d'abord, la légion semble avoir peu utilisé ses armes pendant de longues périodes. Les fusils pouvaient ainsi rester chargés avec la même cartouche durant un mois, ce qui nécessitait de la tirer, de préférence sur du gibier, pour la décharger et renouveler une munition qui pouvait ne plus fonctionner avec le temps dans le fusil. Ces armes étaient pourtant de très bonnes qualités, étant équipées d'une hausse à 400 m²⁸², même si le chargement s'opérait toujours à la baguette par l'embouchure²⁸³. Cet élément est conforté par une demande du mois de mai 1865, du colonel

²⁷⁶ À ne pas confondre avec la défaite de Tacambaro précitée peu avant, cf. *ibid*, pp. 89-91.

²⁷⁷ *Ibid*, 1914, pp. 80-81.

²⁷⁸ Confirmé par un courrier du colonel van der Smissen, cf. *Lettre du colonel Van der Smissen au général de Thun le 17 juillet 1865*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 70 (copie conservée au MRA, fonds étranger).

²⁷⁹ Des qualités parfois contestées dans l'historiographie, en particulier avant les travaux d'A. Duchesne.

²⁸⁰ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 69-81.

²⁸¹ Cf. *supra*.

²⁸² Bien qu'au vu des avancées techniques de l'époque, nous doutions de la portée effective de cette arme à cette distance, il faut souligner ici que cette portée avoisine, à titre indicatif, à celle de fusil d'assaut moderne comme le FN SCAR utilisé actuellement par la Défense belge, qui avec des organes de visée de base et un canon standard, touche au but à 300 mètres et en dans une zone visée, cf. *SCAR Operator's Manual book*, Crane, 2007-2008, p. 13.

²⁸³ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 149.

van der Smissen pour obtenir davantage de munitions pour ses hommes qui n'en ont que 50 chacun sur eux²⁸⁴. Les dotations individuelles semblent donc avoir été aussi limitées. Ensuite, un rapport du Comité d'organisation du corps le 11 novembre 1864 stipule que 2000 carabines ont bien été envoyées au Mexique. Les 600 premières avec le premier détachement en octobre 1864, les 800 suivantes dans les premiers jours de novembre et les 600 dernières restantes envoyées directement aux recrues à Audenarde à la fin du mois d'octobre. L'intégralité des armes devait donc être au Mexique à l'arrivée du troisième détachement. Des pièces de rechange sont fournies directement pour l'entretien selon les standards de l'armée belge pour deux ans, après une vérification des contrôleurs d'armes de l'État. La légion travaille alors en concertation avec la société Dresse, Ancion et Laloux, mais aussi du personnel de la Manufacture d'armes de l'État. 110.160 cartouches sont fournies, accompagnées d'outils de production de munitions. Le total de l'armement individuel de la Légion mexicaine atteint donc 132.000,46 francs²⁸⁵. Nous savons que la légion ne compta qu'environ 1500 membres²⁸⁶ et donc que n'ayant probablement que peu puisé dans les armes non attribuées, au vu des pièces de rechange prévues, 500 armes arrivèrent au Mexique et disparurent dans la légion. Ce ne sont en plus qu'environ 800 légionnaires qui rentrent en Belgique en 1867²⁸⁷, portant à environ 1200 le nombre de fusils en surplus à la fin de l'expédition. Sur la base du rapport de la commission que nous venons de citer, nous pouvons évaluer leur valeur à 72.663,2 francs à raison de 60,55 francs par arme. Nous observons également dans ce rapport que les munitions furent acquises à un tarif inférieur à la normale, au vu de la taille de la commande. Nous pouvons donc supposer que des légionnaires ont effectivement pu monnayer une partie du surplus en armement initial du corps, mais également des armes acquises lors des campagnes pour subvenir à leurs besoins et peut-être aussi pour obtenir des bénéfices personnels. Les sources restent bien sûr discrètes sur ce point, mais la réaffectation de fonds destinés à de l'armement pour des buts obscurs est cependant attestée avec le cas des 80.000 francs de la batterie de canons qui ne fut finalement pas envoyée à la légion et dont l'argent fut emporté par le conseiller belge de l'empereur Félix

²⁸⁴ *Lettre du Chef d'état-major Zach au maréchal Bazaine le 29 mai 1865*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 32 (copie conservée au MRA, fonds étranger).

²⁸⁵ *Rapport du Comité d'organisation du corps le 11 novembre 1864*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 32 (copie conservée au MRA, fonds étranger, XIII/1213-1237).

²⁸⁶ DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 191.

²⁸⁷ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, pp. 619-620.

Eloin lors de sa première mission en Europe en 1865. Par contre, les soldes des légionnaires, les frais d'organisation, d'entraînement et les commandes contractées auprès des entreprises belges, dont le bénéfice s'élève à environ trois quarts de million de francs, furent de leur côté bien payés grâce au crédit de 1.800.000 francs que l'empereur avait contracté auprès de ses créanciers et que le Mexique ne devait pourtant jamais rembourser²⁸⁸. Notons toutefois qu'au début de l'expédition avec une dotation individuelle d'en moyenne 73,44 cartouches, les légionnaires durent aussi probablement trouver de quoi se ravitailler en munitions sur place, car ces balles ne servirent pas seulement à combattre les juaristes, mais aussi, et tout simplement, à se nourrir.

Chasser pour survivre, se divertir et s'enrichir

Plus d'un an après le début des pillages et des réquisitions à Zitacuaro, la crise de subsistance alimentaire du régiment s'amplifie par une réduction des salaires des soldats. Pour y remédier, le colonel du régiment lève des contributions forcées dans la ville de Monterey, dans le nord, où est stationné le régiment et d'où les Français se sont déjà retirés. Ces contributions s'additionnent à celles des impérialistes mexicains et poussent la population à devenir de plus en plus hostile. Les réductions de salaire des légionnaires incitent aussi de plus en plus d'officiers à ne pas tenter de prolonger leurs engagements²⁸⁹. Bien qu'ayant le commandement de la région, le colonel n'arrive pas à contrôler celle-ci et l'entreprise corporative semble ici échouer alors que les comportements violents envers la population sont clairement liés à cette évolution. En réalité, cela fait longtemps que les légionnaires ont recours à la chasse pour pourvoir à leur besoin, voire à gagner un peu plus, au lieu d'attendre un salaire ou un ravitaillement régulier de Mexico qui peut faire défaut. La liberté de chasse est d'ailleurs grande au Mexique : Louis van der Straeten et ses hommes y chassent le coyote, le chevreuil, la biche, le cerf, même si le gibier reste en général peu abondant. Avec sa compagnie, ils doivent alors souvent se rabattre sur des tourterelles ou *palomas*, des lièvres, des lapins, des colins de Californie, un de ses plats préférés. Il rappelle que le peu de cultures, comme l'orge, fait qu'on trouve peu d'herbivores et donc aussi de prédateurs²⁹⁰. C'est aussi probablement pour ça que le baron chasse également le *mupurito*, une sorte de putois comme

²⁸⁸ *Ibid*, pp. 632-635.

²⁸⁹ *Lettre du colonel Van der Smissen au général Jeannigros, le 30 mai 1866*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 42 (copie conservée au MRA, fonds étranger, XIII/1213-1237).

²⁹⁰ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 98-105.

nous l'indique son confrère le capitaine Loiseau²⁹¹. La chasse sert également de délassement de circonstances et permet de se passer un peu du taureau servi souvent en « popotte »²⁹², mais également de fournir des revenus importants. Ainsi, durant son séjour à l'Hacienda de Santa Maria près de Mexico, plusieurs tueries de masse de canards sont organisées par Louis van der Straeten et d'autres légionnaires. Les volatiles sont ainsi rassemblés entre les joncs du lac par centaines grâce à des indiens qui les orientent sur des pirogues avant d'être massivement abattus par des batteries d'armes de gros calibres, des canardières. Le but est ici d'en atteindre au moins un millier sur la journée et d'effectuer clairement un gain pécunier²⁹³. La chasse est aussi pratiquée lors de missions spéciales qui ne sont pas toutes recensées dans les archives officielles du corps.

Des mines d'or à l'escorte de négociants

Un récit de chasse du baron nous apprend effectivement que, durant le stationnement du régiment à Guaquato, la compagnie de Louis van der Straeten était détachée aux mines d'or de la Luz, « un poste en pays perdu qui était très exposé », et qui était tenu par des Anglais²⁹⁴. Ce n'est pas la seule mission de protection d'intérêts financiers dont l'historiographie de la légion parle peu. Le régiment est en effet aussi affecté le 13 juin 1866 à la protection d'un convoi d'entre huit à douze-millions de piastres en provenance du port de Matamoros et qui se dirigeait vers Mexico. Cette mission est alors entre autres justifiée par les lourdes pertes que les négociants locaux enregistrent à cause de l'insécurité des routes. Le régiment partit donc à la rencontre du convoi escorté par des troupes mexicaines et 200 Autrichiens impériaux. Arrivé à Ceralvo, le colonel apprend par ses espions qu'une attaque imminente va avoir lieu, mais reçoit l'ordre d'attendre le convoi dans la localité durant deux jours. L'attaque finit par arriver avant son arrivée alors que le régiment était toujours à Ceralvo avec 500 chevaux et sans grain. En l'absence d'instruction, une nouvelle mesure de représailles fut décidée par le colonel et la compagnie de Louis van der Straeten fut alors envoyée avec trois compagnies et dix carretons (charrues) pour effectuer une nouvelle saisie dans les entrepôts de maïs de Charco-Redondo. Le cheval qu'il monte lors de cet épisode est d'ailleurs encore un de ceux qu'il achète au Mexique. Un combat s'en suivit avec une victoire du régiment qui

²⁹¹ LOISEAU, M., *op. cit.*, p. 270.

²⁹² VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 112.

²⁹³ *Ibid*, p. 103.

²⁹⁴ *Ibid*, p. 104.

ramena les provisions convoitées²⁹⁵ et où les légionnaires, en plus de faire prisonniers quelques habitants importants, donnent le choix aux habitants de la place, qui ont cette fois collaboré avec certitude, de fournir cinquante chevaux ou mulets ou payer 2000 piastres d'amende²⁹⁶. Ce récit nous montre à nouveau que la population de campagne est toujours perçue comme devant naturellement nourrir les troupes qui prétendent rétablir l'ordre dans le pays et que toutes les contestations ou collaborations avec l'ennemi peuvent être réprimées par la violence que ce soit du camp impérial ou républicain d'ailleurs. Les négociants et exploitants miniers étrangers paraissent bénéficier d'une meilleure protection que les paysans. Si nous revenons au cas des mines, nous savons que celle de la Luz où se rendit le baron van der Straeten ne fut pas la seule visitée par les compagnies de la légion. Peu avant le 16 août 1866, c'est celle de Charcas qui voit les troupes du colonel van der Smissen passer en se repliant vers le centre du Mexique, à laquelle viennent s'ajouter, dès la marche pour le Michoacan en mars 1864, le Mineral del Oro, ville connue pour ses mines d'or, qui sont alors régulièrement victimes de bandes de voleurs. L'*Hacienda* de Beneficios à proximité est un grand bâtiment rectangulaire de plus de deux cents mètres de long sur cent de large, où l'on épure le minerai. L'édifice est bordé de 24 ouvrages défensifs qui sont alors abandonnés par les anciens soldats français et libérés qui en composaient la garnison. En effet, un an auparavant, ceux-ci l'avaient déserté par lassitude de l'endroit et à cause des bas salaires. Durant cette visite de légion, le directeur fait donc « gracieusement les honneurs » aux gardes de l'impératrice. Cette exploitation, qui appartient aux messieurs Rothschild et Lamadrid et qui avait déjà subi deux contributions de cinquante à soixante-mille francs des bandes d'Ugalde, de Castillo et de Romero, vu logiquement les *ladrones* signalés à ses abords fuir à l'approche de la légion. Un espagnol appelé Fenol qui fit ces études à Liège et connaissait le capitaine Timmerhans participa à la défense de la place. Cette exploitation endommagée par les combats et exploitant encore près de cinq-cents mulets et beaucoup d'ouvriers était trop éloignée des grands centres pour être défendue²⁹⁷. Dans ce type de comportements des exploitants, nous pouvons deviner les arrangements qui durent être faits avec la compagnie de Louis van der Straeten quelques temps plus tard aux mines de la Luz, en particulier dans un contexte où la légion avait peu de ravitaillement des autorités centrales.

²⁹⁵ *Ibid*, pp. 126-139.

²⁹⁶ LOISEAU, M., *op. cit.*, p. 304.

²⁹⁷ LOISEAU, M., *op. cit.*, pp. 102-103.

La question du passage de la Légion belge par cette place pose aussi la question d'accord qui aurait pu être pris aussi en aval du déploiement de ce corps. Le financement de la légion par Maximilien fut en effet le fruit d'un prêt d'1.800.000 francs octroyé par la banque Rothschild²⁹⁸, co-proprétaire de la mine que nous venons de découvrir. L'institution financière aurait-elle dès lors autorisé un prêt qui, accompagné de ceux faits pour le financement de l'expédition française depuis 1861 par l'empereur, engageait son empire à une dette qui aurait épuisé économiquement le Mexique pour une cinquantaine d'années -ce qui est déjà attesté-²⁹⁹ et en plus, finançait de fait la défense de l'exploitation minière de la banque à la source du prêt ? Nous sommes tentés de le croire en ce qui concerne la légion belge, car à la différence des exploitations agricoles qui sont, comme ce travail l'a montré, l'objet de saisies régulières par les gardes de l'impératrice, aucune des exploitations minières n'en subit. Or, comme le capitaine Loiseau l'indique, seulement deux raids des républicains enlevèrent cinquante à soixante-mille francs à ce gisement de Mineral del Oro. Ces types de saisies auraient probablement permis d'acheter plus facilement les ravitaillements dont la légion manquait au lieu de les saisir. Le capitaine Loiseau ajoute en parlant de Guanajato à proximité de la Luz :

« Le luxe est fabuleux à Guanajuato ; autrefois les chevaux de financiers y étaient ferrés de métaux précieux. On a calculé que le quart de l'argent en circulation sur le globe sort des mines de ce département et leur produit moyen est encore annuellement de vingt à vingt-cinq-millions.³⁰⁰ »

L'entreprise commerciale de l'intervention française au Mexique est rappelée ici tout comme le rappel de la tentative manquée de De Grox chargé d'après lui par Léopold Ier de tenter un projet d'exploitation de coton et d'or parallèle à une colonisation belge au Mexique dès 1843³⁰¹, ou encore les activités minières passées d'anciens gardes wallons comme les Huart³⁰². Toutefois cet aspect demandera une étude plus large que notre approche comparative dans ce travail sur le corporatisme militaire. D'ailleurs, au vu des entités

²⁹⁸ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 144.

²⁹⁹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 113-114.

³⁰⁰ LOISEAU, M., *op. cit.*, pp. 259-263.

³⁰¹ STOLS, E. (dir.), *op. cit.*, p. 15.

³⁰² Cf. *supra*.

économiques qui permettent l'expédition sur le plan financier, s'agit-il pour la légion mexicaine d'un corporatisme assimilable à du mercenariat ?

La fin des gardes et la question du mercenariat

Accès à la nationalité locale, la possibilité de détenir des terres et des promotions dans une nouvelle armée républicaine, tel fut pour rappel, ce qui fut finalement offert aux gardes wallons qui décidèrent de rester en Espagne et de la défendre en 1806... et telles furent les possibilités offertes également aux membres de la Légion belge au Mexique, qui furent libérées de leur serment, et donc licenciées, par Maximilien entre le 19 et 24 décembre 1866. La Légion est alors assiégée par des troupes supérieures en nombre à Tulancingo et, pour le peu qui choisiront finalement d'accepter ces conditions, se joindra le devoir de respecter les coutumes locales et de se considérer uniquement comme Mexicains³⁰³. Une fin proche qui témoigne *in fine* d'une issue logique à une situation similaire en de nombreux points, mais pas pour tous. La présence des Belges au Mexique comme celle des Wallons en Espagne avant eux ne peut se concevoir dans un schéma contemporain de la nation. Dans les deux cas, ces groupes trouvent leur place dans une contractualisation d'appuis mutuels et à l'appartenance à une maison royale. Le groupe n'est donc pas étranger à une entité qui est localisable dans le temps et l'espace, les domaines royaux étant d'ailleurs encore une réalité au XIX^e siècle. Comme les théoriciens du corporatisme chrétien le conçoivent à l'époque, la corporation existe en parallèle de l'État et travaille en concertation avec. Dans ce modèle soutenu par un absolutisme qui se veut éclairé, la garde n'existe pas sans le monarque, car le monarque est l'institution qui la légitime. Elle ne peut donc pas passer d'un belligérant étranger à l'autre simplement par appât du gain, ce qui se vérifie pour une très large majorité des légionnaires belges. La fin de Maximilien tout comme celle des Bourbons en Espagne, signe donc logiquement celle de cette extension du roi qu'est la garde, un phénomène qui se confirme dans nos deux cas d'études. S'agit-il d'un mercenariat déguisé ? Au jour de nos recherches, non, pour une raison assez simple : la garde ne sert pas une institution nationale étrangère à la sienne. Dans ces situations que l'on peut qualifier d'Ancien Régime, l'État ne monopolise pas encore totalement l'accès à la qualité d'étranger sur tout son territoire. Certes, les détracteurs, bien souvent progressistes, des gardes wallonnes et belges peuvent l'affirmer, mais l'État idéal qu'ils imaginent contrôlant les droits d'un individu dans un pays n'existe alors

³⁰³ DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, pp. 591-592.

pas encore entièrement et pour cause, dans les deux cas, nous sommes dans des transitions de situation d'Ancien Régime vers des sociétés démocratiques et libérales. La possibilité d'accès à la nationalité dans les deux objets d'étude témoigne alors davantage d'une évolution institutionnelle naturelle où se fondent des statuts pour garantir l'existence d'une diaspora qui est maintenant liée au pays et à la nation, bientôt libérale, dans le temps.

Notons également que, bénéficiant de l'autorisation royale de servir au Mexique la fille du roi et étant toujours titulaires de la nationalité belge, les volontaires de la Légion belge ne peuvent pas non plus être considérés à l'époque comme mercenaires, car ce statut pris unilatéralement aurait entraîné une déchéance de leur nationalité³⁰⁴. C'est d'ailleurs cette nationalité belge conservée qui permettra à la légation belge de Mexico, sous la direction de Hooricks et en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères belges, d'appuyer le rapatriement de ces Belges au début de l'année 1867 par les Français. Pour y arriver, la légation mettra alors en avant les conditions d'engagements des légionnaires que la France s'était engagée à respecter -tout comme l'Empire mexicain-, incluant une prise en charge du retour si les volontaires le désiraient³⁰⁵. L'appui du ministère de la Guerre à l'organisation du régiment et la relative passivité du ministère des Affaires étrangères montrent également que l'exécutif rend possible un corporatisme d'État caractérisé par la place dominante de l'État dans la réalisation de ce projet. Ce corporatisme qui découle bien souvent de régimes autoritaires occidentaux s'oppose à un corporatisme sociétal qui prend racine dans la société plus en général³⁰⁶. Si la Légion belge et les Gardes wallonnes avaient trouvé leurs racines dans ce type de corporatisme sociétal, elles auraient aussi pu être potentiellement considérées comme des cas de mercenariats. Toutefois, dans les deux cas ce sont les maisons royales qui exercent un pouvoir sur l'État qui en sont les plus grandes causes et qui le rendent le plus possible. Dans les démocraties libérales actuelles, l'amalgame possible avec du mercenariat vient dès lors de notre point de vue de la réduction du pouvoir des dites maisons royales qui ne sont plus en mesure d'exercer le même pouvoir. Il reste alors seul dans la perception contemporaine le service à l'étranger comme élément qualifiant ce phénomène, ce qui est faux par rapport au contexte historique. Le contexte légal est capital pour la qualification, tout

³⁰⁴ Cf. *supra*.

³⁰⁵ *Ibid*, pp. 631-633.

³⁰⁶ BOUSSARD, I., *op. cit.*, pp. 643-644.

comme il l'est actuellement pour une action militaire belge sous commandement étranger dans une opération de l'OTAN, qui n'est pas non plus assimilée à du mercenariat. Ici des conventions internationales créent les conditions pour que cela soit possible, des conventions issues d'un contexte politique particulier lui aussi. Dans les deux cas, des Belges participent à une action étrangère avec une approbation et une organisation de son ou d'une partie de son gouvernement. Ce sont ces éléments qui rendent le statut de la Légion définitivement incompatible avec celui du mercenariat. La légion, à travers son appartenance à la clientèle royale, œuvre au bénéfice de la Belgique et de l'Empire Mexicain, et pas seulement de ce dernier.

Le soutien persistant de la maison royale aux légionnaires malgré la défaite mexicaine

Si nous revenons à l'appui de la légation belge qui contribue au rapatriement de la Légion à la fin de l'expédition, nous sommes donc devant une action clairement gouvernementale, postérieure aux débats les plus importants qui eurent lieu à la Chambre - nous sommes vers la fin de l'année 1866-. Contrairement à aujourd'hui, nous pouvons en revanche avancer que l'influence du pouvoir exécutif sur le plan des affaires militaires et étrangères est beaucoup plus grande et toujours dominée par la maison royale, que ce soit sous la direction de Léopold I^{er} ou de son fils après le décès du premier roi des Belges. L'histoire de cette garde, qui, différente des régiments militaires contemporains, ne pourrait plus exister telle quelle à l'heure actuelle, dans les sociétés démocrates et libérales, fait bien partie selon nous d'une histoire sociale et militaire belge et peut être assumée en tant que telle sans détour. L'historien pourra sentir ici la contrainte de devoir considérer cette expédition comme une autre expérience belge coloniale, mais c'est la restitution des faits avec ses côtés plus ou moins appréciables qui nous semble devoir dominer ici. Le très bon travail d'A. Duchesne, abondamment revisité dans cette étude au jour des avancées sur le corporatisme militaire, nous laisse également devant un autre constat : il est très peu question en fin de compte de Flamands et de Wallons aux sens contemporains des termes. Son travail est donc lui aussi unioniste et belge, mais décrit en réalité également un moment où le nationalisme flamand commence à peine à s'affirmer. Nous ne pensons donc pas qu'A. Duchesne ait spécialement agité de manière partisane, en donnant une image trop belge de la Légion. Après tout, comme nous l'avons montré, cette dernière a puisé une inspiration dans les Gardes wallonnes, dont

l'adjectif désignait également des Flamands sous l'Ancien Régime³⁰⁷. Un Ancien Régime qui produit la conception, l'appropriation et une action dans cette affaire militaire et étrangère belge des deux premiers rois, eux aussi belges.

La reconnaissance finale de Légion belge au Mexique dans l'histoire belge finira par s'imposer au fil des années et des commémorations à la fois de la Société royale des Anciens Frères d'armes du Mexique, composée d'anciens membres, ou encore de personnes extérieures la reconnaissant dans son implication dans l'histoire militaire belge. Reconnue et toujours appuyée, entre autres financièrement, par la maison royale belge, il est une fois de plus difficile de dire que cette dernière a agi de manière étrangère à celle-ci³⁰⁸. Ces faveurs du roi envers ces protégés furent de plus une réalité avant et après l'expédition. En effet, nous constatons de multiples interventions directes de Léopold I^{er} et de son fils en faveur de sanctions disciplinaires ou de changements d'unités pour des infractions militaires commises par Louis van der Straeten, son ami Frédéric de Lannoy et Eugène-Louis-Joseph de Lannoy³⁰⁹. Le roi valide également directement l'obtention de nouveaux grades militaires en Belgique à l'issue de l'expédition comme ceux de Léon Visart de Bocarmé, dès 1869, et de Louis van der Straeten, dès 1867³¹⁰. Ces deux personnes bénéficient en parallèle de titres de noblesse, avec les avantages liés, avec le titre de comte et de chevalier de l'ordre de Léopold en 1888 pour Léon Visart de Bocarmé³¹¹ et celui de baron que Louis van der Straeten possède déjà lors de l'expédition. Léon Visart de Bocarmé enchainera d'ailleurs ensuite sa carrière militaire avec des fonctions gouvernementales conservatrices et militaristes en phase avec la vision royale de la Belgique³¹². Ces architectes de la fondation de la Légion fournirent en retour un premier contingent de militaires expérimentés et une expertise familiale sur les défis propres à ce type de corps. Pour rappel, Louis Van der Straeten attira ainsi assez rapidement l'attention sur le problème des *fuera extrangeres* et Léon Visart de Bocarmé contribua à un recrutement calqué

³⁰⁷ Cf. chapitre 1.

³⁰⁸ En 1927, en retour des services rendus à l'Impératrice Charlotte, un livret nominal de 3125 fr. fut encore mis à disposition de chacun des derniers survivants par la couronne, dont plusieurs étaient alors dans la précarité. Cf. DUCHESNE, A., *op. cit.*, p. 645.

³⁰⁹ MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge, n°6717, 6467 et 6946.

³¹⁰ MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge, n°6946 et 6470.

³¹¹ DELAUNOY, L., *Le comte Léon Visart de Bocarmé*, dans *Le Soldat Belge*, Bruxelles, 1901, pp. 3-17 ; *Léon Visart de Bocarmé* sur Odis (consulté le 18/04/2024 sur <https://www.odis.be/hercules/search2.php?searchMethod=simple&search=visart>).

³¹² DELAUNOY, L., *op. cit.*, pp. 3-17.

sur les *comisiones* d'Ancien Régime à la caserne de Tournai³¹³. Un aspect de patrimonialisation des compagnies de ces officiers apparaît aussi : Louis van der Straeten gère tout au long de l'expédition, ou presque, sa compagnie de grenadier, qui devient montée après l'épisode de Marin, et Léon Visart de Bocarmé reste aussi à la tête de ces voltigeurs, de l'envoi du premier détachement jusqu'à sa nomination comme numéro deux du régiment dans les derniers mois de celui-ci³¹⁴. L'aspect du recrutement sur le long terme dans leurs régions d'origines ne put cependant avoir eu lieu suite à la courte existence du régiment et à l'opposition libérale en Belgique que nous avons abordé plus haut dans ce travail. Cependant, comme pour les gardes wallons et ici sur un laps de temps court entre 1864 et 1866, environ 300 des 1500 légionnaires bénéficièrent de promotions parallèles à des postes dans l'armée impériale³¹⁵.

Nous pouvons dire, par contre que, ce type d'action officieuse, puis officielle, de création d'une garde pour un des enfants royaux belges à l'étranger fut un pouvoir que le roi perdit avec le reste d'une grande partie de ses pouvoirs en politique étrangère avec le temps. Il n'en reste pas moins une réalité de l'époque différente du simple service à l'étranger pour un salaire quelconque et donc associable au mercenariat, car il est ici encore une fois commissionné par un organe de l'exécutif belge pour des missions d'intérêts belges -garde de l'impératrice, développement des intérêts belges, du commerce, mission civilisatrice et acquisition d'une expérience militaire pour l'Armée belge-. Si tous les effets escomptés ne sont pas atteints, l'appui d'une partie du gouvernement belge est indéniable et rentre dès lors dans la longue série des actions prises par un organe d'un gouvernement à l'insu d'autres constatables dans l'histoire. C'est en fin de compte plus la forme militaire dans le cadre de la neutralité belge qui semble avoir perturbé une partie de l'opinion publique.

Le manque de soutien public se fait ainsi sentir jusqu'à Audenarde, lieu de formation initial du régiment, qui voit ensuite un monument commémoratif lui être dédié mais rapidement délaissé face aux tensions qu'il génère dans les années qui suivent l'expédition. La commémoration mélange alors le religieux et le social. Si nous nous souvenons, nous existons, un fait qui peut déranger dans une ville qui oscille entre majorité catholique et libérale au XIX^e siècle³¹⁶, dans le contexte du souvenir d'une expédition qui entendait

³¹³ Cf. chapitre 1 et 2.

³¹⁴ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 751-757.

³¹⁵ *Ibid*, pp. 578-579.

³¹⁶ BAUTERS, M., *Van de Slag bij Tacambaro in Mexico (1865) tot de Tweede Wereldoorlog*.

contribuer à la mission royale d'instauration de l'ordre chrétien dans un pays en pleine révolution libérale.

Ce conflit de l'ordre chrétien prôné par les impériaux face aux juaristes s'insère aussi dans un contexte colonial de plus longue durée qui permet de rappeler que l'Espagne, qui a essuyé elle-même deux guerres qui opposaient libéraux et conservateurs, est alors occupée au Pérou³¹⁷, mais est présente également au Mexique jusqu'en 1862 dans le cadre de tentative française de remise sous tutelle occidentale du Mexique³¹⁸. Il permet aussi de faire une différence importante dans notre approche comparative du sujet, car si l'inclusion sociale dans une classe fortunée de propriétaires terriens promise par Maximilien aux légionnaires belges peut se rapprocher des domaines ibériques où s'installèrent certains officiers wallons au service des rois d'Espagne³¹⁹, nous notons que contrairement aux Légionnaires, ceci n'était pas prévu pour être systématique. De plus, cadre colonial venant s'ajouter, le sang européen plaçait donc les Légionnaires dans une position préférentielle d'accès aux élites locales. Dans le cas des gardes wallons, c'est précisément leur sang wallon ou flamand qui constitua un obstacle à l'obtention de places importantes dans les élites locales, déjà prisées par les Espagnols, à travers l'obtention de la *vecindad* et de l'*hidalguia*³²⁰. Cet élément joue par contre de toute autre manière en ce qui concerne l'attitude de l'impératrice au Mexique sur la clientèle qu'elle hérite de son père.

Les manifestations du pacte avec les souverains durant l'expédition

Comme nous l'avons constaté, la pratique du recrutement de la légion semble s'être inspirée de celle des gardes wallonnes à travers la patrimonialisation des compagnies, où nous retrouvons certaines familles à la fois dans la clientèle de Léopold I^{er} et dans les compagnies du régiment³²¹. De plus, les conditions privilégiées proposées aux légionnaires s'apparentaient à celles des gardes wallonnes à travers l'accès à des terres et des fonctions prestigieuses

Oorlogsgedenktekens en herdenkingspraktijken in Oudenaarde, mémoire de master en histoire, Université de Gent, 2012, pp. 21-26 et p. 122-123.

³¹⁷ NOVAK TALAVERA, F., *Las Relaciones entre el Perú y España (1821-2000)*, dans *Serie : Política Exterior Peruana*, Lima, 2001, p. 25.

³¹⁸ Cf. début du chapitre 3.

³¹⁹ GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017, pp. 165-166.

³²⁰ *Ibid*, pp. 209-214.

³²¹ Cf. pp. 10-31 et 53-55.

données par l'Empereur sans pour autant obtenir la nationalité mexicaine. Intéressons-nous maintenant aux rôles qu'ont occupé dans le régiment cette clientèle à la fois de Maximilien de Habsbourg, de Charlotte de Belgique et de son père, Léopold I^{er}, tout en s'intéressant à leur articulation sur le terrain mexicain.

En arrivant à Mexico à la fin de l'année 1864, le premier détachement reprend déjà tous les parents d'anciens gardes wallons connus de notre enquête, avec certains nombres de contacts au sein de la maison royale belge. Nous nous souvenons que Louis van der Straeten renseigne qu'alors de garde au Palais, il était courant que l'empereur et l'impératrice convient les officiers de la garde à leur table. Cette attention impériale se manifestait également envers les gardes stationnés à proximité de la fenêtre de la fille de Léopold I^{er} qui recevaient régulièrement un bol de chocolat et une *tortilla* de la part de la suivante de l'impératrice. Le logement à la caserne du palais était aussi plus agréable que ceux de la campagne, où une partie du régiment était toujours stationnée avec le reste des troupes impériales et avait une vie plus dure. Un Belge aurait été dans ce contexte jusqu'à interpeler l'Altesse Impériale au palais sur la qualité de leur nourriture³²². Les marques de bienveillance directes envers la garde vont même jusqu'à concerner un enfant de la garde. Ainsi quand Jeanne Schepmans, née Van Aster, cantinière de la 6^{ème} compagnie de grenadier, accoucha au Mexique de la petite Charlotte qu'elle eut avec le garde Michel-Pierre Schepmans, un orphelin mineur, c'est l'impératrice qui en devint la marraine. Le départ de Jeanne Schepmans est alors retardé pour l'accouchement³²³. Ces marques de bienveillance envers les gardes royaux étrangers plus que pour les régiments locaux se retrouvent également à la fin de l'éphémère empire de Maximilien. Ainsi, lorsque son abdication devint quasi-inéluctable face à l'avancée des Mexicains libéraux et à la menace d'entrée en guerre des États-Unis à leur côté, l'empereur émis comme conditions à son départ le rapatriement de la brigade austro-belge, une pension pour ses invalides garanties par le nouveau gouvernement et le paiement d'une prime de départ à l'arrivée en Europe pour les protéger d'une précarité immédiate. En retour, le sentiment de devoir des gardes autrichiens et belges les pousse à soutenir de derniers et coûteux combats à Carbonera, le 18 octobre 1866 pour les Autrichiens³²⁴ et à Ixmiquilpan, le

³²² DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 339-342.

³²³ *Ibid*, pp. 341-342.

³²⁴ *Ibid*, 574-577.

25 septembre 1866³²⁵. Le combat à Ixmiquilpan fut d'ailleurs le dernier d'une série où le régiment eu de bonnes performances, contrairement à ce que certains historiographes ont une fois de plus pu laisser penser³²⁶. Les codes de la hiérarchie sociale sont ici brusqués et nous voyons que la volonté de protection se dégage très concrètement du suzerain envers ses protégés, tout comme l'inverse. Nous dépassons clairement les rôles et les possibilités offertes aux troupes de ligne plus communes mobilisées en campagne. Cette proximité et ces possibilités de faveurs sont sous l'Ancien Régime communes aussi aux régiments wallons restés sous l'autorité philippiste, en témoigne le parcours fulgurant du berger Pierre Bosseau, né à Nismes en 1668 et mort à Zamora le 21 juillet 1741, capitaine-général de la vieille Castille et ayant alors, en retour de ses services un neveu, Jacques-Joseph Bousseau, nommé lieutenant aux Gardes wallonnes³²⁷. Le militaire qui suit le monarque dans son établissement à l'étranger gagne une forme de proximité avec celui-ci car ils ont aussi comme point commun d'être étrangers dans leur nouveau pays. Cette similarité réduit la différence sociale qui pouvait alors exister dans leur pays d'origine.

Des personnes de la clientèle de la fille de Léopold I^{er}, dont Delannoy, Visart de Bocarmé et van der Straeten, parents d'anciens gardes wallons, semblent donc dominer le centre de commandement de la Légion à son arrivée au Mexique en 1864, d'une part, et d'autre part, restent ensemble lors de leur transfert au palais en 1865 où ils partagent une proximité avec le couple impérial. De plus, ces officiers issus de la noblesse semblent profiter de favoritisme de la part du colonel van der Smissen³²⁸. Nous pouvons également ajouter que Louis van der Straeten fait partie de ceux qui montrent le plus d'enthousiasme à l'entrée en campagne de la Légion. Ce dernier déclare ainsi :

« La vie sédentaire nous lassa vite -au palais-, et bientôt nous brûlâmes d'envie d'aller, comme les Français et les Autrichiens, nous mesurer aux bandes de Juarez »

³²⁵ *Ibid*, p. 559.

³²⁶ *Ibid*.

³²⁷ Dont la présence est attestée par H. Guillaume et le chevalier de Roncy, cf. GUILLAUME, H., *Histoire des gardes wallonnes au service de l'Espagne*, Bruxelles, 1858, pp. 62-63 ; I/46, *Copie du livre de régiment des Gardes wallonnes du chevalier de Roncy*, MRA, Bruxelles, s. d..

³²⁸ Ce qui provoque d'ailleurs un duel sans victime entre van der Smissen et l'adjudant-major Delaunoy -à ne pas confondre avec Delannoy-, cf. *Notes inédites de Loiseau*, MRA, doss. M.50, doc. 175, citées par DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 349.

Dans le contexte de l'expédition, cet officier sait en effet, comme son grand père avant lui, qu'une garde impériale a aussi besoin de faits d'armes pour garantir sa position privilégiée³²⁹. Raison aussi pour laquelle il décide d'en rédiger les mémoires que nous citons aujourd'hui. Cependant la mémoire d'Ancien Régime fonctionne ici aussi paradoxalement dans l'autre camp : ainsi le siège de Puebla en 1862, remporté par les Français sur les Républicains, est appelé « nouvelle Saragosse »³³⁰. Chose intéressante car en 1808-1809 à Saragosse, la « garde belge » résistait alors, comme les juaristes, à l'instauration d'un régime étranger. L'histoire et la mémoire dans leurs utilisations postérieures se brouillent ici.

³²⁹ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, p. 40, cité par DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1967, pp. 343-348.

³³⁰ Saragosse fut le lieu en Espagne de deux sièges emblématiques de la Guerre d'Espagne entre 1808 et 1809, qui opposèrent les Espagnols aux troupes napoléoniennes. Ces dernières finalement victorieuses après deux longs et coûteux sièges, y affrontèrent entre autres des gardes wallons, cf. DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, pp. 346 ; JANSEN, A., *op. cit.*, pp. 174-180.

La campagne mexicaine et le corporatisme à l'épreuve des *guerilleros*

Au début de l'année 1865, le régiment fut réorganisé en un bataillon des voltigeurs et un de grenadiers. Le premier bataillon de voltigeurs fut alors nommé *Bataillon Roi des Belges* et le second de grenadiers *Régiment Impératrice Charlotte*. Peu après, la majorité des effectifs combattants de ceux-ci répartis en dix compagnies furent destinés à la pacification du Michoacan au cours de laquelle la violente répression de la région de Zitacuaro eu lieu, et où Visart de Bocarmé fut affecté avec deux compagnies peu avant. Dans ce groupe en campagne, nous constatons aussi qu'Ernest Chazal, le fils du ministre belge protégé de Léopold I^{er}, est présent et manifeste une opposition qui le pousse à prendre ses distances avec van der Smissen suite aux actes de répressions que ce dernier exécute et fait exécuter à Zitacuaro. Dans le cadre d'un plan contre les républicains, les membres de la Légion de ce contingent sont ensuite répartis dans deux colonnes avec des villes différentes à occuper. La première de quatre compagnies est commandée par la major Tygdadt et comprend 251 voltigeurs le fils de Chazal, en froid avec van der Smissen et Eugène Delannoy³³¹. La bataille de Tacambaro suit et dans les voltigeurs vaincus, seul figure Eugène Delannoy parmi les membres des descendants potentiels d'anciens gardes wallons et protégés de la maison royale belge. Ceci nous montre que la majorité des éléments recrutés par le biais de la maison royale belge restent groupés dans des détachements proches, comme les fréquents lieux de résidence communs à Louis van der Straeten et Frédéric De Lannoy nous l'ont montré précédemment. Une certaine cohésion de ce groupe semble donc avoir existé jusqu'à l'expiration du congé accordé de deux ans à ces officiers de la légion qui étaient affectés en parallèle à des unités belges avant l'expédition. En effet, ceux-ci eurent ce congé dans l'Armée belge pour acquérir une expérience de la guerre et protéger la fille de Léopold I^{er}, mais devaient en contrepartie rentrer au bout de deux ans, donc au fil de l'année 1866, pour ne pas être considérés comme des déserteurs en Belgique. Nous verrons que la majorité d'entre eux, las de l'expérience mexicaine ou pour d'autres raisons, optèrent pour le rapatriement. Dans un premier temps et dans l'attente d'une demande de prolongation, seul une partie voulurent rester au Mexique avec leurs sous-officiers et soldats, eux engagés pour six ans, et parmi ceux-ci, les officiers

³³¹ Parmi les officiers de cette colonne nous trouvons des noms comme Tygdadt, Schrynmakers, Carlot, Walton, Loomans et Gauchin étrangers aux gardes wallons connus, cf. DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1967, pp. 354-367.

Delaunoy, Frédéric de Lannoy et Louis van der Straeten Waillet³³². Il est dès lors difficile de réfuter que ces derniers ne voulurent pas garder un contrôle de leurs soldats au-delà du court terme.

Combiné à un autre élément, cet état de fait laisse également supposer une volonté de ce groupe de prendre le contrôle de la Légion belge. En effet, nous savons qu'avec la fin des premiers congés accordés aux derniers officiers qui arrivait le 16 décembre 1866, la majorité d'entre eux, 18 pour être exact, ainsi que leur colonel, van der Smissen, désirèrent et entreprirent les démarches pour rentrer en Belgique qui est alors, selon la rumeur, menacée de guerre et d'une annexion française. Alors stationnés à Monterrey dans le nord du Mexique, la légion est de plus susceptible d'affronter l'Armée américaine, dont le gouvernement s'oppose à l'influence européenne conservatrice au Mexique. Pour les officiers qui décident alors de rester avec leurs sous-officiers et soldats, c'est une décision potentiellement de non-retour, car en cas d'engagement dans ce nouveau conflit qui va à l'encontre de la neutralité belge et du congé qui leur a été accordé par l'Armée belge, ce sont les menaces d'une perte de grade et de nationalité en Belgique qui se profilent³³³. Deux éléments caractérisent alors ce groupe : d'abord à travers la mémoire familiale, il doit savoir que le risque en vaut peut-être la peine, car c'est dans une situation de perte de droit dans leur pays d'origine que leurs ancêtres gardes wallons ont pu acquérir autant de privilèges et de bénéfices dans l'Empire espagnol sur un fond d'un pacte avec le couple impérial³³⁴. Ensuite, élément non relevé par A. Duchesne, mais néanmoins observable, avec le départ de 18 officiers et du chef de corps, c'est en réalité peut-être le contrôle et la patrimonialisation totale de la Légion belge qui s'offrent à eux, à travers cette série de postes bientôt vacants. L'ascension eût été fulgurante et l'influence de ces membres de la maison royale belge au Mexique réelle, une maison avec laquelle ils semblent apparemment toujours liés³³⁵.

Si devant le refus d'une prolongation de congé dans l'Armée belge, Louis van der Straeten finira par céder et rentrer en Belgique, un autre descendant de garde wallon que nous avons identifié avec certitude, le comte Léon Visart de Bocarmé, désire remettre sa démission d'officier dans l'armée belge et rester dans le régiment. En effet, ce dernier laissa entendre

³³² *Ibid.*, pp. 531-533.

³³³ *Ibid.*, pp. 537-539.

³³⁴ Cf. chapitre 1.

³³⁵ Cf. pp. 87-92 et 96-97.

qu'il rendrait sa démission début 1867, non pas pour rentrer en Belgique, mais pour se rendre à la Havane chez une parente. Seul le lieutenant Emile Barré qui bénéficiait d'assez de biens pour ne pas devoir garantir son maintien dans l'Armée belge envisageait alors également une démission à la fin de l'expédition, alors que la Légion ne comptait plus qu'environ 750 hommes en état de combattre sur les 1500 qui s'y engagèrent initialement³³⁶. Ensuite, à l'arrivée de la Légion au Mexique à la fin de l'année 1864, nous savons que les officiers de cette dernière furent très bien reçus par un négociant d'Ath installé à Vera Cruz qui était un ami du lieutenant Barré³³⁷. À la fin de l'expédition, Léon Visart de Bocarmé doit de son côté refuser le commandement de la Légion qui lui est proposé à la place du colonel, alors en conflit avec sa hiérarchie. Ce conflit où Léon Visart de Bocarmé prend le parti du colonel est alors alimenté par la tentative de placer la Légion sous commandement d'un officier français³³⁸. Ce refus de placement sous l'autorité étrangère se manifesta également avec des essais de prises de commandement de l'armée mexicaine, comme nous le montre le refus de passer sous les ordres du colonel Mendez le 3 août 1865, une soumission qui aurait en réalité supprimé les privilèges supposés des légionnaires. Les officiers menacent déjà à ce moment-là de démissionner. S'ils ne le font finalement pas à cette occasion³³⁹, ils le feront en fin de compte par contre presque tous à l'approche de l'expiration de leurs congés dans l'armée belge pour servir au Mexique vers le mois d'août 1866³⁴⁰. Probablement à cause des victoires républicaines qui suivent, L. Visart de Bocarmé et E. Barré finiront par rentrer aussi avec une bonne partie du régiment au début de l'année 1867³⁴¹. Nous pouvons par contre affirmer qu'E. Barré et L. Visart de Bocarmé possédaient des relais qui auraient pu leur permettre à cette époque de continuer des activités en Amérique centrale et à Cuba après le départ de la Légion. Le comte Visart de Bocarmé semble en plus posséder les capacités pour interagir, négocier et marchander sur place, car c'est lui qui est choisi par vander Smissen pour négocier avec les officiers républicains la libération des voltigeurs prisonniers après la défaite de Tacambaro en 1865³⁴². Ces faits nous montrent que le comte Visart de Bocarmé bénéficie d'une certaine importance dans la Légion pour se voir confier une telle mission. Nous voyons

³³⁶ *Ibid.*, p. 540.

³³⁷ *Ibid.*, p. 112.

³³⁸ *Ibid.*, pp. 551-552.

³³⁹ *Ibid.*, pp. 476-485.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 541.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 604.

³⁴² *Ibid.*, p. 457.

également que L. Visart de Bocarmé est prêt, contrairement à la majorité des officiers de la légion, à se passer d'une vie d'officier belge pour continuer sa vie dans les restes américains de l'Empire espagnol, mais pour faire quoi ? Peut-être pense-t-il qu'il est encore possible que l'Empire mexicain gagne, ou alors, est-il plus lucide et sait que l'Empire va s'effondrer et envisage de se réorienter vers des activités civiles. Nous n'avons pas trouvé de réponse à cette question. En dehors de la Légion, des légionnaires continueront pourtant à servir le Mexique, que ce soit avec les 55 hommes qui servent dans l'Armée impériale, les 121 dans la Gendarmerie impériale ou encore, les 17 dans le camp républicain. Avec les 80 déserteurs et les 21 condamnés aux travaux forcés qui restent pour la plupart au Mexique³⁴³, nous pouvons constater qu'une implantation durable d'une diaspora belge a eu lieu comme pour les gardes wallons en Espagne. Néanmoins, avec la défaite de l'Empire, cette dernière s'est faite sans privilège et avec l'accès à une nationalité beaucoup plus rapide que celle des gardes wallons. En absence de prolongation de congé dans l'Armée belge, Frédéric Delannoy et Louis van der Straeten furent contraints quelques mois plus tôt de quitter le régiment avec la majorité des autres officiers, pour se diriger vers Mexico en vue d'un prochain rapatriement -ils furent d'ailleurs fait temporairement prisonniers par les Français pour cela-, alors que Léon Visart de Bocarmé assumait la fin de son engagement avec le lieutenant Barré et van der Smissen en direction de Matehuala, avant-poste que la Légion devait tenir avec peu de chances de réussite, suite au regroupement des troupes françaises qui se préparaient à rembarquer pour l'Europe³⁴⁴. L'histoire de ces descendants se terminera ainsi par le retour de Léon Visart de Bocarmé avec le gros de la légion en mars 1867³⁴⁵ et par une dernière affaire pour Louis van der Straeten qui profitera d'une exemption de douane pour ramener 500 cigares à bon prix et de la traversée pour pêcher le requin³⁴⁶. Après avoir été accueilli en héros en Belgique et loin de sembler avoir été ruinés par l'aventure mexicaine, les deux vivront une vie aisée, le premier dans le Château des évêques de Bruges et d'Alvenringhen, région où la famille a un membre bourgmestre et un autre représentant provincial dans les années 1860-1870³⁴⁷. Le second, Louis van der Straeten s'installera à Gand près de l'unité militaire familiale de lanciers, où viendra au monde le 26 janvier 1870 son fils Henri qui mourra quelques années plus tard en

³⁴³ *Ibid.*, pp. 619-621.

³⁴⁴ *Ibid.*, pp. 543-544.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 757.

³⁴⁶ VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *op. cit.*, pp. 168-173.

³⁴⁷ MILES, M. *Léon Visart de Bocarmé*, dans *Le Tirailleur*, 30 septembre 1883, Bruxelles, pp. 1-2.

se sacrifiant pour la « cause de la civilisation et de la religion », au Congo cette fois. Ce dernier mourra en effet de maladie aux Stanley-Falls en 1896³⁴⁸. Louis van der Straeten continue donc à travers les lanciers à évoluer dans le monde hippique, mais le seul cas d'un membre de la légion retentant ce commerce à l'échelle coloniale pour la Belgique dans le monde hispanique sera celui du lieutenant Emile Walton aux Canaries, pour fournir des chevaux aux colonisateurs du Congo (fig. 9).



Fig. 5, Lettre du 28 juillet 1900 d'Emile Walton à Adolphe Elen, vice-président du Comité des Anciens Frères d'Armes du Corps Belge au Mexique, Las Palmas, (photographie de l'originale conservée au MRA, fonds étranger, XIII/988, 31/04/2024).

³⁴⁸ VANDER STRAETEN-WAILLET, F., *Henri Baron Van der Straeten Waillet du 1^{er} Lanciers*, Namur, 1899, pp. 1-14.

Conclusion

En dépit de la défaite de l'Empire mexicain, les résultats pour les survivants du groupe que nous avons étudié dans ce travail semblent donc payer et le clientélisme auprès de Léopold II paraît fonctionner pour encore quelques temps. Ce travail nous a également montré que ces parents d'anciens gardes wallons, bien que dominants dans la maison royale belge avant le départ de la légion, ne font partie sur le long terme que d'une nouvelle clientèle qui s'enrichit à chaque nouvelle personne importante qui appuie le monarque dans des contextes et des projets ultérieurs. Le lieutenant Wahis, qui accompagne ainsi Louis van der Straeten dans sa compagnie montée au Mexique, finira gouverneur général du Congo en 1892³⁴⁹. Citons aussi la compagnie d'élevage de chevaux à destination du Congo du lieutenant Emile Walton et le fils de Louis van der Straeten qui y part pour des raisons officielles chrétiennes et civilisatrices communes à celles de son père au Mexique. Nous pouvons deviner des liens logiques entre les deux événements qui pourraient alimenter de futures recherches. À travers la réactivation mémorielle et de pratique du corporatisme des Gardes wallonnes dans la Légion belge au Mexique, nous pouvons donc établir des éléments qui soutiennent l'influence des mentalités d'Ancien Régime sur les conceptions coloniales belges au Mexique.

Un autre constat de ce travail est que l'expérience impériale mexicaine d'utiliser cette garde comme une extension du pouvoir royal, protégée par un statut légal qui la place de fait au-dessus des populations locales, comparable au cas bourbonien, échoue entre 1864-1867. Les raisons sont évidemment multiples, mais l'une d'elles est liée à l'évolution du corporatisme militaire royal qui ne peut plus être aussi efficace qu'avant en raison de l'évolution des circonstances. Les populations n'ont en effet plus à choisir entre plusieurs princes absolutistes qui proposent une liberté variable aux différentes assemblées et populations locales. Ici, cette conception est définitivement contrariée par l'émergence des conceptions démocratiques libérales où, à défaut de choisir peut-être le meilleur dirigeant, une plus grande partie de la population peut au moins choisir celui qu'elle veut en revendiquant plus d'équité sociale et juridique. Durant les campagnes, les *juaristes* ont alors l'accès à un appui beaucoup plus large que les riches propriétaires des haciendas, des mines,

³⁴⁹ DUCHESNE, A., *op. cit.*, pp. 758-759.

des commerces ou encore d'autres conservateurs attachés au modèle espagnol d'Ancien Régime qui peuvent constituer celui de la Légion.

La Légion belge est alors piégée dans un schéma où il lui est impossible de substituer ou de s'unir à une population locale par une immigration de masse comme celle des Wallons en 1710 durant la guerre de Succession d'Espagne, pour équilibrer le jeu des puissances productrices locales. Par la suite, les accès aux terres et aux statuts privilégiés rompus par Maximilien signent alors à terme la fin d'une possibilité de ravitaillement propre qui aurait pu éviter un trop grand recours aux contributions forcées et au développement de la colère des populations locales modestes. Deux éléments accentuent encore ce piège avec, d'une part l'opposition libérale belge à de nouveaux engagements de légionnaires qui auraient pu se transformer en colons fournisseurs de denrées. La légion aurait alors pu fonctionner avec une certaine autarcie en attente d'une intégration sur le plus long terme comme celle des gardes wallons en Espagne. D'autre part, les décisions impériales de nécessité économiques sont l'autre élément qui rend le modèle corporatiste hérité des gardes d'Ancien Régime inefficace. La sécularisation des biens du clergé, grand propriétaire foncier et, de nouveau, des saisies et des pillages qui ne sont pas conformes à l'idéal chrétien, sur lequel l'Empire aurait pu réellement s'appuyer, condamnent ici la légion à une incessante guérilla dès qu'elle fut sortie des zones centrales de la capitale, pour entrer en campagne. Ces guérillas sont alors régulièrement dirigées par des gens issus d'environs de propriétés agricoles et même des prêtres, un groupe que la légion aurait pu tenter davantage de contrôler au moyen d'une reconnaissance volontaire et pacifique. Les réalités du terrain, l'évolution des mentalités démocratiques libérales, les décisions inappropriées de Maximilien d'Habsbourg, les objectifs avides de l'expédition française dès 1861 sont autant de raisons qui prédisposaient la légion à ne pas pouvoir bénéficier des conditions privilégiées promises par l'empereur et, de toute évidence, au moins inspirées par les pratiques des régiments royaux d'Ancien régime. À travers les récits familiaux, plusieurs officiers dominants de la légion héritiers de ces conceptions militaires corporatistes contribuent fortement à les reproduire dans la légion. Les aspects de cette contribution sont ici multiples. Nous le trouvons d'abord sur le plan de recrutement avec le cas des apports plus importants de la caserne des chasseurs à Tournai, où deux descendants de gardes wallons potentiels, Léon Visart de Bocarmé et De Lannoy, se trouvent avant l'expédition. Il en a été probablement de même pour celle de Louis van der

Straeten et Frédéric De Lannoy avec la cavalerie, dans une perspective où la maison royale belge coordonne un ensemble de pré-mesures au projet corporatiste, se substituant à celle des Bourbons d'Espagne une quarantaine d'années plus tôt pour les gardes wallons.

Le rôle des gardes wallons sur l'expédition agit d'autre part sur la réactivation d'un souvenir qui veut stimuler le recrutement à la veille de l'expédition, dans un contexte alimenté par une littérature mise en place E. d'Huart, un parent d'ancien garde wallon et H. Guillaume le plus grand historien sur le sujet à l'époque, qui se double d'être un des fondateurs clés de l'expédition. Le travail de ce dernier sur le plan de l'historiographie reste tout à fait exploitable suite à l'apport des études ultérieures, mais aussi de la vérification de probablement l'une de ses sources majeures, le livre du chevalier de Roncy. Mais après quelques mois de campagne mexicaine loin de la capitale, presque seuls subsistèrent comme points communs avec les gardes wallons, les différences ethniques, sociales et juridiques par rapport aux populations locales. Presque seuls, car les cas du commerce hippique, les armes disparues dans la gestion internes du régiment, qui doit lui-même souvent trouver de quoi se financer et se nourrir à travers les saisies agricoles, et la collaboration floue avec les exploitations minières locales rappellent les problèmes de gestion interne des Gardes wallonnes. Cet élément permet d'affirmer que ce sont aussi des privilèges accordés par la maison royale qui donnaient la possibilité, au moins en partie, d'assurer le fonctionnement continu de cette extension du pouvoir de la cour dans des régions où celui-ci avait toujours des revendications d'autorités, mais ne possédait pas la force publique nécessaire au bon fonctionnement des institutions impériales, entre autres sur le plan de la collecte des ressources indispensables au fonctionnement de celles-ci. Il y a donc bien eu une influence de l'héritage des gardes wallons dans l'expédition mexicaine, mais qui fut limitée dans le temps au vu de la tournure des événements.

Toutefois, nous ne pouvons exclure que d'autres inspirations corporatistes ne vinrent pas d'autres régiments du même type, lié à d'autres puissances absolutistes, comme les régiments royaux français auxquels les Delannoy semblent aussi liés. Cette première limite dans cette étude n'est pas la seule : ainsi, les contraintes documentaires n'ont pas permis pour le moment de vérifier si des parents d'anciens gardes wallons étaient présents dans les simples soldats. Pour ce point, nous ne devons pas perdre de vue que c'est principalement

sous l'angle du corporatisme que notre approche s'est basée et que la pratique économique et continue de ce corporatisme ne pouvait se faire qu'avec d'importants moyens socio-économiques inaccessibles pour les classes plus modestes de la société. Toutefois, nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité, et il est toujours possible que d'autres légionnaires aient eu des ancêtres dans les Gardes wallonnes. Une étude démographique d'une plus large ampleur pourrait donc être aussi réalisée. Elle fut d'ailleurs la première approche que nous avons tenté d'accomplir, mais la nécessité de vérifier et de contextualiser les sources produites par H. Guillaume et les van der Straeten nous a finalement réorienté vers un travail prosopographique. La copie du livre de régiment des Gardes wallonnes du chevalier de Roncy est dans ce cadre une source de première importance et peut être complétée des différentes listes du régiment établies par Louis van der Straeten³⁵⁰.

Sur le point des collaborations entre les parents potentiellement corporatistes de gardes wallons avec d'autres anciennes parties de l'Empire espagnol, des cas comme celui des Mérode en Italie avec l'industrie de l'armement, ou des parts de Félix de Mérode dans le projet Guatémaltèque, pourraient aussi être creusées dans de prochaines recherches. Cependant, de nombreux descendants de gardes wallons devaient encore appartenir à la noblesse belge du XIX^e siècle, mais n'ont pas participé pas à l'expédition du Mexique ou à des projets similaires. Citons à titre d'exemple les descendants d'Auguste-Joseph le Vaillant qui, né à Tournai en 1764, lieutenant aux gardes wallonnes en 1794, épousa ensuite Marie-Adelaïde-Sophie de Formanoir de la Cazerie, fille du seigneur de cette dernière place et mayer des finances de Tournai, région où ils semblent avoir fini leur vie avec leurs enfants³⁵¹.

À ce stade, il semble donc que seul une minorité des descendants de gardes wallons tenta de reproduire une expérience corporatiste similaire au Mexique, mais une minorité qui en avait encore les ressources contrairement à beaucoup d'autres de ces descendants. Derrière cette tentative, c'est aussi une lutte entre différentes conceptions sociales en Belgique et au Mexique qui est apparue et qui tend à confirmer que les avancées libérales obéissent bien à des temporalités distinctes suivant les régions. La mobilité croissante des forces en présence accentue l'incidence d'évènements qui ont lieu sur différents continents qui sont alors de plus en plus reliés entre eux. Plus important encore, nous constatons qu'en

³⁵⁰ Le garde wallon et non le légionnaire, cf. p. 46.

³⁵¹ DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *op. cit.*, p. 253.

ne se limitant plus à une grille de lecture restreinte aux personnalités politiques officielles et royales, nous pouvons établir d'autres facteurs transnationaux qui favorisèrent le projet mexicain et plus que probablement, par la suite, le projet congolais.

Soulignons enfin que l'idéal corporatiste d'établissement d'un ordre social catholique au Mexique, combiné au service au roi et à la nation belge et mexicaine, a probablement justifié l'intervention militaire dans l'esprit de beaucoup de légionnaires qui ne furent pas forcément attirés uniquement par des intérêts égoïstes. Les tentatives des familles nobles et corporatistes approchées dans cette étude, comme celle des van der Straeten, doivent être aussi comprises comme des groupes qui tentent tant bien que mal de conserver un mode de vie qui leur échappe dans un monde où les évolutions sont rapides et où le libéralisme connaît aussi des excès. Cette étude ne veut donc pas être « à charge » de ces familles ou personnes, même si des cas comme celui du colonel van der Smissen ne peuvent nous laisser indifférent. Si la réactivation du souvenir d'un corps militaire doit avoir lieu, comme elle le fut ici, souhaitons qu'elle concerne à l'avenir celle des souffrances endurées par toutes les parties dans cette expédition, plutôt que le retour à des formes d'exploitations étrangères et corporatives davantage tournées vers elles-mêmes que vers le pays qui les accueille.



Fig., 6, LAHALLE, CH., *Expédition belge au Mexique*, toile, 1869, conservé au Musée royal de l'armée à Bruxelles.

Bibliographie

Sources

- /46, *Kopie van het regimentsboek der Waalse Gardes met vermelding van aile gebeurtenissen en aile officieren tussen 1769 en 1810*. "Livre du regiment des Gardes Wallonnes avec les noms et les destines de tous ceux qui sont entres et sortis du régiment depuis la création jusqu'à l'année 1810 où on verra les différentes augmentations, réformes et évènements de ce corps, comme aussi un détail des anciennetés et une spécification du temps que les officiers sont morts ou ils ont quitté jusqu'en 1810". Het origineel behoorde toe aan d'Auesnes de Romy, in 1767 luitenant bij de Waalse Gardes. Ms., 765 p., MRA, Bruxelles.
- BERTRAND, L., *La Belgique en 1886*, Bruxelles, 1886.
- *Carnet de télégrammes concernant la mission d'Espagne, 1863-1866*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 790.
- *Contrôle de régiment du Royal-Liégeois*, Liège, 1788, Fonds Ancien Régime, A4, II/25, MRA.
- *Copie de la lettre de Fumado Garcia, ministre de la Guerre de l'Empire du Mexique, au secrétaire de la Direction militaire de la Marine française*, 15 mai 1866, G7 221, EXP I-III ABC, MRA, Archives du Ministère de la Guerre, conservée dans l'INV. 1, Étranger, XIII, 1212.
- *Copie d'une note de la Secretaria Privada del Imperador, Direccion Militar, 21 mai 1866*, MRA, Archives du Ministère de la Guerre, conservée dans l'INV. 1, Étranger, XIII, 1212.
- *Correspondance de Louis Van der Straeten*, Fonds van der Straeten Waillet et Ponthoz, 420-433, AEN.
- *Correspondance envoyée par Gabriel-Auguste Van der Straeten-Ponthoz à sa mère, Gabrielle de Laittres, 1838- 1871*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 802.
- *Correspondance reçue du colonel Guillaume concernant les Gardes Wallonnes en Espagne, 1857-1858*, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 814.
- *Correspondance reçue par le premier alors qu'il était encore lieutenant au régiment du comte de Pueblas. 1735-1758*, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 59, AEN.
- *Courrier de Vander Smissen à Blondeel annonçant la nomination pour le commandement de Monterey, 25 janvier 1866*, AEB, n°68³.

- *Déclaration relative à la nécessité du retour de Louis Marie Hyacinthe Van der Straeten d'Espagne pour la bonne marche de ses affaires, 24 germinal an X, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 499, AEN.*
- *Demandes de renseignements par Léopold, duc de Brabant, sur les chemins de fer en Espagne et sur les colonies espagnoles, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 791.*
- *États de services 1792-1803, s. l., s. d., Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 489, AEN.*
- *États de services rendus entre 1792 et 1803, s. l., 10 mai 1844, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 490, AEN.*
- *Extraits d'acte de baptême de Louis Marie Hyacinthe Van der Straeten, 29 mai 1775, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 485, AEN.*
- *État général de Messieurs les Officiers du régiment de Gardes wallonnes, Barcelone, 8/12/1802, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 493.*
- *Guardias Walonas Antigüedad de los oficiales, junio de 1792, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 493, AGN.*
- *Instruction donnée aux officiers recruteurs du régiment de Vierzet, s. l., s. d., A4, II/25, Fonds Ancien Régime, MRA.*
- *Lettre adressée à ses parents par Pierre-Joseph Doirfat, caporal aux Gardes wallones, 15 octobre 1790, Fonds Doirfat, AEL.*
- *Lettre du duc d'Osuna à Gabriel-Auguste Van der Straeten, 13 juin 1850, dans Correspondance diverse en relation avec ses missions en Espagne, 1849-1880, AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 817.*
- *Lettre de van Halen à Rogier, 6 février 1862, AGR., fonds Rogier, liasse 525.*
- *Lettres patentes qui accordent au Baron Henri van der Straten reconnaissance du titre de Comte transmissible par ordre de primogéniture (copie), Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, AEN, 456.*
- *Lettre du ministre de la Guerre Chazal à Léopold I^{er}, 20 août 1864, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge, n° 1835.*
- *L'Indépendance Belge, 25 mars 1864.*
- *Libro de servicios de oficiales, sargentos primeros y cadetes de dicho Regimiento, s. l., 1774.*

- *Livre de comptes de la seconde au château de Waillet de Louise de Bex, 1855-1863, 1 v., AEN, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz. Dépôt 2023, 27.*
- LOISEAU, M., *Le Mexique et la Légion belge 1864-1867, Bruxelles, 1870.*
- *Lettre du Chef d'état-major Zach au maréchal Bazaine le 29 mai 1865, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 32 (copie conservée au MRA, fonds étranger).*
- *Lettre du colonel Van der Smissen au général de Thun le 17 juillet 1865, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 70 (copie conservée au MRA, fonds étranger).*
- *Lettre du colonel Van der Smissen au général Jeannigros, le 30 mai 1866, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 42 (copie conservée au MRA, fonds étranger, XIII/1213-1237).*
- *Lettre du colonel Van der Smissen au maréchal Bazaine le 23 mars 1865, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 70 (copie conservée au MRA, fonds étranger).*
- *Lettre du gouverneur de la province de Namur au comte Van der Straeten Waillet du 31 juillet 1850, AEN, Fonds Famille Van der Straeten-Waillet, 175.*
- METDEPENNINGEN, M., *Histoire d'assises de 1851: le Roi refusa sa grâce au comte Visart de Bocarmé, dans Le Soir, 8 août 2018.*
- MILES, M. *Léon Visart de Bocarmé, dans Le Tirailleur, 30 septembre 1883.*
- N°1835, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge.
- N°6467, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge.
- N°6470, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge.
- N°6717, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge.
- N°6946, MRA, Dossiers des officiers de l'Armée belge.
- *Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.), 483, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, AEN.*
- *Notes inédites de Loiseau, MRA, doss. M.50, doc. 175.*
- *Pierre Delvaux, époux de Marie Collin, c. N. J. Lonhienne, habitant de Verviers, en son nom propre et au nom de son beau-frère, M. J. Collin, soldat aux gardes wallonnes. Maisons sises à Verviers en Cour Grigo aboutissant en Chapeaurue. 1785, Archives de la Souveraine Justice des Echevins de Liège. Dossiers de procès. 1re série (n° 1-1600). (1529) 1578-1794, 1479, AEL.*
- *Plan de réforme du régiment des Gardes wallonnes en Espagne, Barcelone, 20 avril 1803, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, 495, AEN.*

- *Rapport du Comité d'organisation du corps le 11 novembre 1864*, Kriegarchiv Wien, Oest.-belgisches Freiwilligekorps 1864-67, 32 (copie conservée au MRA, fonds étranger, XIII/1213-1237).
- *Retranscription de l'État nominatif des officiers de tous grades qui ont fait partie du régiment de Vierset, infanterie liégeoise, au service de la France, de 1757 à 1753*, Ministère de la Guerre, Paris, 5 février 1877, dans AEN, 483, *Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.)*, Fonds van der Straeten Waillet et Ponthoz, AGN.
- *SCAR Operator's Manual book*, Crane, 2007-2008.
- VANDER STRAETEN-WAILLET, F., *Henri Baron Van der Straeten Waillet du 1^{er} Lanciers*, Namur, 1899.
- VANDER STRAETEN-WAILLET, L., *Pour mes enfants et petits-enfants. Mes souvenirs du Mexique*, hors commerce, Bruxelles, 1914.

Travaux

- ABBELE, A., *De kinderen van Hiram : Vrijmetselaars en vrijmetselarij*, 1991.
- ADELUNG, J. CHR., *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der HochdeutschenMundart*, Leipzig, 1793–1801.
- ALBARRÁN, V., *Luis Paret y Alcázar. Las parejas reales*, Madrid, Museo Nacional del Prado, n° 15, 2022.
- ALBERTINI, J., *Le rapporteur de la loi des coalitions*, dans TROISIER DE DIAZ, A. (dir.), *Regards sur Emile Ollivier. Études réunies par Anne Troisier de Diaz*, coll. Publications de la Sorbonne, Paris, 1985, pp. 97-121.
- ANDÚJAR CASTILLO, FR., *De la Militarización de Cataluña a los 'espacios de integración' de los Catalanes en el Ejército borbónico tras 1714*, dans *Els Tractats d'Utrecht. Clarors i foscors de la pau. La resistència dels catalans*, Barcelone, 2015, pp. 227-236.
- ANDÚJAR CASTILLO, FR., *La « confianza » real : extranjeros y guardias en el gobierno politico-militar de Cataluña (s. XVIII)*, Pedralbes, dans *Revisa d'història moderna*, n° 18-2, 1998, pp. 509-519.
- ANDÚJAR CASTILLO, FR., *La privatizaciòn del reclutamiento en el siglo XVIII : el sistema de asientos*, dans *Studia Historica: Historia Moderna*, n°25, Salamanca, 2003, pp. 123-147.

- ÁNGELA MOYANO PAHISSA, Á., *Los belgas de Carlota. La expedición belga al Imperio de Maximiliano*, Mexico, 2011.
- BADSEY, ST., *The Boer War (1899-1902) and British Cavalry Doctrine: A Re-Evaluation*, dans *The Journal of Military History*, Society for Military History, v. 71, n° 1, janvier 2007, pp. 75-97.
- BALACE, FR., *L'armurerie Liégeoise et le Risorgimento*, dans CLOSE, FL., DUBOIS, S., LANNEAU, C. ET RAXHON, PH. (dir.), *Passions liégeoise. Mélanges en l'honneur de Bruno Dumoulin*, coll. des Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2022, pp. 229-240.
- BALACE, FR., *Les Wallons au service impérial : de l'engagement personnel à l'armée nationale?*, Musée Royal de l'Armée, Bruxelles, 1978.
- BAUTERS, M., *Van de Slag bij Tacambaro in Mexico (1865) tot de Tweede Wereldoorlog. Oorlogsgedenktekens en herdenkingspraktijken in Oudenaarde*, mémoire de master en histoire, Université de Gent, 2012.
- BELY, L., *Une nouvelle frontière, Ruptures sociales, fractures juridiques et cassures économiques au Nord du royaume de France (XVII^e-XVIII^e siècle)*, dans JESSENNE, J.-P., *L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'histoire*, coll. Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS), Lille, 1996, pp. 75-84.
- BESSON, M. V., *Frédéric-François-Xavier De Mérode, ministre et aumônier de Pie IX, sa vie et ses mœurs*, dans MASSON, FR. (dir.) *Les lettres et les arts*, 1^{er} juin 1886, vol. A III-8.
- BODEN, R., *Inventaris van het archieffonds, Ancien Régime*, Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1984.
- BOUSSARD, I., *Les corporatistes français du premier vingtième siècle. Leurs doctrines. Leurs jugements*, dans la *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 40, n° 4, 1993, pp. 643–665.
- BROUWERS, D., D., *Antoine-Joseph-Adrien Van der Straeten*, dans *Biographie nationale*, coll. de L'Académie royale de Belgique des sciences, des lettres et des beaux-arts, t. 24, 1926-1929, Bruxelles, col. 108-110.
- CAMPE, J. H., *Wörterbuch der Deutschen Sprache, Braunschweig*, 1807–1811.
- CASAUS BALLESTER, J., (dir.), *El Condado de Aranda y la nobleza española en el Antiguo Régimen*, coll. *Actas Historia*, Institución « Fernando El Católico » (C.S.I.C.), Universidad de Zaragoza, 2009, pp. 309-330.

- CERVERA FERRI, P., *Austracistas, albistas, vizcaínos y «corbatas». El reformismo económico del partido aragonés en tiempos de Ilustración (1763-1798)*, Universitat de València, CES XVIII, n. 33, 2023, pp. 113-153.
- CHARLES, CHR., *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, 1991.
- COLSON, BR., et LIERNEUX, P., *Les Belges dans l'armée des Habsbourg : régiments et personnalités militaires des Pays-Bas autrichiens, 1756-1815*, Vienne, 2020.
- CORVISIER, A., *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, 2 v., Paris, 1964.
- DAVIES, G., *The early history of the Coldstream guards*, Oxford, 1924.
- DE CEBALLOS-ESCALERA GILA, A., *Paolo de Sangro Gaetani d'Aragona y Merode*, dans *Diccionatio Biográfico electrónico de la Real Academia de la Historia*, Madrid, s. d..
- DEFRANCE, O., *Léopold Ier et le Clan Cobourg*, Bruxelles, 2004.
- DE LANNOY, B., *Histoire de la Maison de Lannoy*, Kampenhout, 2023.
- DELAUNOY, L., *Le comte Léon Visart de Bocarmé*, dans *Le Soldat Belge*, Bruxelles, 1901.
- DE STEIN D'ALTENSTEIN, I., *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1864.
- DE WETTINCK, P., *Belgique, deux siècles de service militaire*, dans *La Revue Militaire Suisse*, n° 146, 2001, pp. 34-37.
- *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, éditions de 1718-1740-1798.
- *Diccionario de Autoridades*, de la Real Academia Española, 6 t., Madrid, 1726-1739.
- DISCAILLE, E., *Charles-Latour Rogier*, dans *Biographie Nationale*, t. 19, Bruxelles, 1907, col. 754.
- DOUXCHAMPS, H., *Aux origines de la famille van der Straeten-Waillet-Ponthoz*, dans *Le Parchemin, Bulletin trimestriel édité par l'association sans but lucratif, Office généalogique et héraldique de Belgique*, juillet-août, 1991, 56, n° 274.
- DUBOST, J.-F., *L'étranger dans la France d'Ancien Régime : ambiguïtés d'une perception*, dans J.-P., *L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'histoire*, coll. Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS), Lille, 1996, pp. 33-42.
- DUCHESNE, E., *Félix-Philippe-Balthazar-Otton-Ghislain comte de Mérode*, dans *Biographie nationale*, coll. de L'Académie royale de Belgique des sciences, des lettres et des beaux-arts, t. 14, 1897, Bruxelles, col. 553.
- DUCHESNE, A., *Henri-Louis-Gustave baron Guillaume*, dans *Biographie nationale de Belgique*, T. XXXVIII, Brussel, 1973, col. 289-299.

- DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1 et 2, Bruxelles, 1967-1968.
- DYCHE, TH., *Nouveau dictionnaire universel des arts et des sciences, françois, latin et anglois : contenant la signification des mots de ces trois langues et des termes propres de chaque état et profession : avec l'explication de tout ce que renferment les arts et les sciences,...* T. 2 / trad. de l'anglois de Thomas Dyche par le P. E. Pézenas et l'abbé J.-F. Féraud, 2 t., Avignon, 1756.
- EGGERICKX, TH., LÉGER, J.-FR., SANDERSON, J.-P. et VANDESCHRICK, CHR., *L'évolution de la mortalité en Europe du 19^e siècle à nos jours*, dans *Espace populations sociétés*, n° 2017/3, Lille.
- FALKINER, C. L., *The Irish Guard 1661-1798*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy: Archaeology, Culture, History, Literature*, v. 24, 1902 - 1904, pp. 7-30.
- FRISCH, J. L., *Teutsch-Lateinisches Wörter-Buch*, Berlin, 1741.
- FURETIÈRE, A., *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, 2 t., La Haye – Rotterdam, 1690.
- GLESENER, TH., *La estatalización del reclutamiento de soldados extranjeros en el siglo XVIII.*, dans GARCÍA HURTADO, M. R. (dir.), *Soldados de la Ilustración. El ejército en el siglo XVIII*, La Corogne, Universidade da Coruña, 2012, pp. 239-263.
- GLESENER, TH., *L'empire des exilés. Les Flamands et le gouvernement de l'Espagne au XVIII^e siècle*, Madrid, 2017.
- GUILLAUME, H., *Histoire des gardes wallonnes au service de l'Espagne*, Bruxelles, 1858.
- HAQUIN, R. et STEPHANY, P., *1851. L'affaire Visart de Bocarmé, Les grands dossiers criminels de Belgique*, v. 1, Bruxelles, 2005.
- HOUTART, J.-FR., *Anciennes familles de Belgique*, coll. de l'Association Royale Office généalogique et héraldique de Belgique, Bruxelles 2008.
- JANSEN, A., *Histoire illustrée des gardes wallonnes au service des Bourbons d'Espagne (1702-1822)*, Bruxelles, 1989, pp. 13-28.
- LAROSSE, L., *Un régiment wallon au service des Provinces-Unies*, dans *Le Guetteur Wallon*, Société Royale Sambre et Meuse, 1973, n°3, pp. 45-54.
- LEDERER, A., *Albert Duchesne*, dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, n°39 (1), 1993, pp. 84-107.
- MARCHESANI, FR., *Léopold Ier, roi diplomate (1850-1865)*, Eupen, 2007.

- MARÉCHAL, PH. et VAN SCHUYLENBERGH-MARCHAND, P., *Les volontaires belges au Mexique (1864-1867). Impressions et visions du nouveau monde*, dans STOLS, E., *Les Belges et le Mexique. Dix contributions à l'histoire des relations Belgique-Mexique*, coll. *Avisos de Flandes*, n° 3, Presse Universitaires de Louvain, pp. 37-94.
- MERSCH, J., *Huart, Charles-Nicolas, Dieudonné d'*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 17, Luxembourg, 1969, pp. 208-219.
- MERSCH, J., *Edouard Huart*, dans *Biographie nationale du Luxembourg*, t. XVII, 1968, pp. 266-270.
- MERSCH, J., *Huart, Jean-François-Henri-Gérard d'*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 17, Luxembourg, 1969, pp. 227-239.
- MERSCH, J., *Les barons d'Huart*, dans la *Biographie nationale du pays de Luxembourg*, n. 17, Luxembourg, 1969, pp. 227-239.
- MERSCH, J. et HURY, C., *Tableau des principaux traités dans les volumes 1 à 11*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, v. 22, Luxembourg, 1975, pp. 123-127.
- MÜLLER, P. O., *Deutsche Wörterbücher des 17. und 18. Jahrhunderts. Einführung und Bibliographie. Herausgegeben von Helmut Henne. 2., erweiterte Auflage. Hildesheim*, dans *Documenta Linguistica. Reihe II. Wörterbücher des 17. und 18. Jahrhunderts, X, Lexicographica*, Zürich, New York, 2001.
- NOVAK TALAVERA, F., *Las Relaciones entre el Perú y España (1821-2000)*, dans *Serie : Política Exterior Peruana*, Lima, 2001.
- OZANAM, D., *Les étrangers dans la haute administration espagnole au XVIII^e siècle*, dans AMALRIC, J.-P. (dir.), *Pouvoirs et société dans l'Espagne moderne*, coll. *Presse universitaires du Mirail*, 1993, pp. 215-229.
- PAGANO, S., *Mérode, Frédéric-François-Xavier*, dans le *Dizionario Biografico degli Italiani*, v. 73, 2009, Rome.
- PLOUVIEZ, M., *Le projet durkheimien de réforme corporative : droit professionnel et protection des travailleurs*, dans *Les Études Sociales*, 2013/1-2, 157-158, pp. 57-103.
- RAPIN, M., *Les concours de chevaux dans le cadre de l'amélioration de la race chevaline dans la province de Namur de 1850 à 1914*, séminaire de recherche, Université de Namur, 2022.
- RICHARDSON, E., *Histoire de la Maison de Mérode*, Bruxelles, 1955.

- ROUSSEAU BIESIAGA, A., *Des Belges au bout du monde : l'émigration wallonne aux États-Unis (1848-1914)*, Faculté de philosophie, arts et lettres, mémoire de master, prom. : François, A., Université catholique de Louvain, 2023, pp. 19-28.
- AERTS, K., LUYTEN, D., WILLEMS, B., DROSSENS, P., et LAGROU, P., *Papy était-il un nazi ? Sur les traces d'un passé de guerre*, Tielt, 2017.
- PORTELL PASSAMONTE, D. R., S. M. *el Rey Carlos III (Desde Rey de España a su muerte)*, Casa Troncal de Caballeros Hijosdalgo de los Doce Linajes de Soria, Soria, 2016.
- SERVAIS, P., *La crise des années 1845-1848 dans l'est de la Wallonie*, dans *Histoire & mesure. Revisiter les crises*, t. 26-1, 2011.
- SOTTO Y MONTES, J., *Guardias palacianas y escoltas de la Monarquía española*, dans la *Revista de historia militar*, n° 37, 1974, pp. 7-52.
- STEINBACH, CHR., E., *Vollständiges Deutsches Wörter-Buch*, Breslau 1734.
- STIELER, K., *Der Teutschen Sprache Stammbaum und Fortwachs oder TeutscherSprachschatz*, Nuremberg, 1691.
- STOLS, E. (dir.), *Les Belges et le Mexique. Dix contributions à l'histoire des relations Belgique-Mexique*, coll. *Avisos de Flandes*, n° 3, Presse Universitaires de Louvain, Louvain, 1993.
- TERLINDEN, CH., *Papiers du lieutenant général De Lannoy, Gouverneur des Princes royaux (1846-1849)*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, n° 103, 1938.
- TORRES MARTÍNEZ, R., *Catholicisme, libéralisme et positivisme au milieu du XIXe siècle. Débat autour de la création d'une nouvelle culture politique et d'une pensée séculière dans une société fortement ancrée au catholicisme*, dans les *Cahiers d'études romanes*, revue du CAER, 2015, pp. 171-197.
- VANDER MENSBRUGGHE, A., *Baron Alfred-Louis-Adolphe Vander Smissen*, dans *Biographie Nationale*, t. 22, Bruxelles, 1914-1920, col. 839-844.
- VINCENT, M.-B., *Une nouvelle histoire de l'Allemagne*, Paris, 2020.

Webographie

- *Archives de l'État en Belgique* sur <https://www.arch.be/>.
- *Bibliothèque nationale de France, Gallica* sur <https://gallica.bnf.fr>.
- *Casa Troncal de Caballeros Hijosdalgo de los Doce Linajes de Soria* sur <https://docelinajes.es> .
- *Dizionario Biografico degli Italiani* sur <https://www.treccani.it> .
- *Diccionario Biográfico electrónico* de la Real Academia de la Historia sur <https://dbe.rah.es> .
- *La Biographie nationale* sur <https://academieroyale.be> .
- *Le Soir* sur <https://www.lesoir.be> .
- *Münchener DigitalisierungsZentrum, Digitale Bibliothek*, sur <https://www.digitale-sammlungen.de/en> .
- *Museo del Prado* sur www.museodelprado.es .
- *Online Database voor Intermediaire Structuren* sur <https://www.odis.be> .
- *Portal de Archivos Españoles* sur <https://pares.mcu.es> .
- *Service historique de la Défense de Vincennes* sur <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/> .

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	4
Chapitre 1 : Deux corps armés au service de deux empires latins catholiques	11
Les Wallons de la garde royale en Espagne entre le XVIII^e et XIX^e siècle	11
De la fin des Gardes wallonnes à la Légion Belge, la fin d'une économie corporatiste et militaire belgo-hispanique ?	23
Les Mérode et le corporatisme militaire et colonial d'État latin au XIX^e siècle	23
Les liens familiaux et leur efficacité dans le recrutement et le commandement de troupes à travers le temps	26
Les de Lannoy anciens ou nouveaux gardes impériaux ?	27
La famille Visart de Bocarmé, des derniers combats dans les guerres napoléoniennes aux projets coloniaux	30
Préserver le domaine et servir à l'étranger, les van der Straten	32
Combattre pour la France, gouverner pour l'Autriche et être une figure de premier plan lors la Révolution brabançonne ou s'adapter pour s'élever	33
Une ancienne noblesse austro-bourbonnienne au service des premiers rois belges	38
Le conseil et la diplomatie	39
Les Huart, préserver l'absolutisme en Espagne à travers le temps	44
Développer le patrimoine et l'héritage des gardes wallons en Belgique, du simple soldat à la stratégie matrimoniale de familles puissantes	48
Chapitre 2 : La préparation de la maison royale belge à l'expédition du Mexique	51
Le poids des descendants dans la maison royale	52
L'apport des membres de maison royale qui n'ont pas de liens familiaux connus avec les gardes wallons	53
La caserne de Tournai, un centre de prérecrutement ?	54
Le baron Guillaume, entre service à la nation et au roi	56

Le corporatisme militaire chrétien dans l'espace franco-belge au XIX ^e siècle	59
Chapitre 3 : les descendants des gardes wallons au Mexique au service de l'empereur du Mexique, un phénomène comparable sur place ?	65
Entre mission, fonction et ambition, un modèle corporatiste autosuffisant dans des régions instables	68
Influence du statut de garde dans la cohésion du corps en campagne	76
Une spécialisation entrepreneuriale familiale en plus d'une fonction d'officier	77
Les armes, l'équipement et les soldes de la légion, un marché rémunérateur	81
Chasser pour survivre, se divertir et s'enrichir	83
Des mines d'or à l'escorte de négociants.....	84
La fin des gardes et la question du mercenariat.....	87
Le soutien persistant de la maison royale aux légionnaires malgré la défaite mexicaine	89
Les manifestations du pacte avec les souverains durant l'expédition	92
La campagne mexicaine et le corporatisme à l'épreuve des <i>guerilleros</i>	96
Conclusion	101
Bibliographie	106
Webographie	115
Annexes.....	120
Abstract.....	156

Table des figures

Fig. 7, *Liste des Comp[agnies] Du Régiment aux Gardes Walonnes*, s. l., 1703 (conservé aux Archives du château de Vincennes).....p. 6.

Fig. 8, *Retranscription de l'État nominatif des officiers de tous grades qui ont fait partie du régiment de Vierset, infanterie liégeoise, au service de la France, de 1757 à 1753*, Ministère de la Guerre, Paris, 5 février 1877, dans AEN, 483, *Notes historiques sur le Régiment de Vierset (XVIII^e s.)*, Fonds Van der Straeten Waillet et Ponthoz, AGN.....p. 16.

Fig., 9, *Libro de servicios de oficiales, sargentos primeros y cadetes de dicho Regimiento*, s. l., 1774, p. 9 (consulté le 19/10/2022 sur <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/12901195?nm>).....p. 20.

Fig. 4, *Garde wallon*, dessin, s. l., s. d. (consulté le 28/06/2024 sur <https://docelinajes.es/2016/11/ii-parte-s-m-el-rey-carlos-iii-desde-rey-de-espana-a-su-muerte-articulo-de-d-rafael-portell-pasamonte/>).....p. 21.

Fig. 5, *Sergent-fourrier N.I.J. Widy, régiment Impératrice Charlotte*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1864-1867 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 1, Bruxelles, 1967, p. 169).....p. 21.

Fig. 6, *Instruction donnée aux officiers recruteurs du régiment de Vierset*, s. l., s. d., Fonds Ancien Régime, A4, II/25, MRA, photographie.....p. 34.

Fig. 7, PARET Y ALCÁZAR, L., *Las parejas reales, peinture*, Aranjuez, 1770, conservé au Musée du Prado, Madrid, (consulté sur www.museodelprado.es le 13/02/2022).....p. 42.

Fig. 8, DOUXCHAMPS, H., *Aux origines de la famille van der Straeten-Waillet-Ponthoz*, dans *Le Parchemin*, Bulletin trimestriel édité par l'association sans but lucratif, Office généalogique et héraldique de Belgique, juillet-août, 1991, 56, n° 274, pp. 238-23.....p. 50.

Fig. 9, *Sortie de la messe des volontaires belges à Monterey*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1866 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 493).....p. 71.

Fig. 10, *La légion belge en colonne d'attaque, quelque part au Mexique*, photographie conservée au Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 1866 (reprise de DUCHESNE, A., *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867*, t. 2, Bruxelles, 1968, p. 581).....p. 71.

Fig. 10, *Lettre du 28 juillet 1900 d'Emile Walton à Adolphe Elen, vice-président du Comité des Anciens Frères d'Armes du Corps Belge au Mexique*, Las Palmas, (photographie de l'originale

conservée au MRA, fonds étranger, XIII/988, 31/04/2024).....p. 100.

Fig., 11, LAHALLE, CH., *Expédition belge au Mexique*, toile, 1869, conservé au Musée royal de l'armée à Bruxelles.....p. 105.

Liste résumée des gardes wallons identifiés dans le livre du Chevalier de Roncy (cf. intro) :

Pour rappel, seuls y figurent les gardes wallons qui ont terminé leurs carrières à des postes d'enseignes au minimum. Les variations de noms et prénoms proposées par le personnel du MRA restent les mêmes que dans la copie consultée, de même que les possibles orthographes. Les mois font souvent l'objet d'abréviations qui ne sont également pas sûres.

Identité	Grade	Dernière année de service
Jean d'Espinosa de Ribeaucourt, fit sa démission et resta en Flandres pour servir en qualité de lieutenant général	Lieutenant-colonel et lieutenant général	- 1703
André de Mons	Lieutenant	- 1703
Louis Joseph de Celers	Capitaine	- 1704
François Simon de Clairpuys	Lieutenant	- 1704
Jean Vandan Daudignies, a (ont) quittés avec le brevet de Colonel de Cavalerie pour servir en Flandres	Capitaine	- 1704
François de Gand vicomte de Forest, a (ont) quittés avec le brevet de Colonel de Cavalerie pour servir en Flandres	Capitaine	- 1704
Adrien chevalier de Cerny	Lieutenant de grenadiers	- 1704
Bernard chevalier De Noyelle Falais	Lieutenant	- 1704
Louis chevalier de Rolly	Lieutenant	- 1705
Louis Thomas afaitaty Baron d'Hyls	Lieutenant de grenadiers	- 1705
Gabriel chevalier de Gouignies	Lieutenant de grenadiers	- 1705
Godineau de Chimay chevalier de Saint George ou Jorge ?	Lieutenant	- 1705
Joseph chevalier de Lannoy ou Launoy ?	Sous-lieutenant de grenadiers	- 1705
Louis Ferdinand de Namur Sonbré	Sous-lieutenant	- 1705
Charles Marie du Chalet Baron Dowarderie	Lieutenant	- 1705
Nicolas Joseph de Trudieres	Sous-lieutenant	- 1705
Jean de Chaumont	Sous-lieutenant	- 1705
Théodore de Corette ou Corelle ?	Sous-lieutenant	- 1705
Joseph chevalier Dufays (tué à la chasse)	Sous-lieutenant	- 1705
Charles chevalier de sainte Aldegonde	Lieutenant	- 1705

François de Giraud	S[ous]-lieutenant	- 1705
Eustache Joseph de Lavieuville, a quitté pour être lieut[ena]nt-col[on]el de cavallerie	Lieutenant	- 1705
Guillaume B[ar]on Dumont	Lieutenant	- 1705
Guillaume de Bettoven, passé dans les dragons avec grade de Colonel	Lieutenant	- 1705
Philippe François C[om]te de Roisin Brig[a]d[er]r	Capitaine	- 1706
Joseph chev[alie]r de Gomignies	Capitaine	- 1706
Ferdinand chev[alie]r Debeaufort	Lieutenant sous-aide-maj[or]	- 1706
Ignace de Rivanegro	Lieutenant de g[renadier]s	- 1706
Pierre Flodorp de Glabecq ou Clabecq	Sous-lieutenant de g[renadier]s	- 1706
Louis D'hennebuisse	Sous-lieutenant de g[renadier]s	- 1706
Hyacinthe de Sucre chev[alie]r Despreux ou Despreux	Lieutenant	- 1706
Nicolas Deschamps	Lieutenant	- 1706
Louis baron de Vinterfeld	Lieut[enan]t colonel et lieut[enan]t général	- 1706
Philippe Deschamps (a tué le chevalier de Corbecq)	Lieutenant	- 1706
Jacques B[ar]on de Villerez	Capitaine	- 1706
François Marq[ui]s d'Herzelles	Capitaine	- 1706
Eugene de la Mergelle C[om]te de Boukauven, sorti p[ou]r Enseigne des G[arde]s du corps de la comp[agni]e flamande	Capitaine	- 1706
Philippe Donguelberg chev[alie]r de Corbecq (tué en duel par Deschamps)	Lieutenant	- 1706
Antoine chevalier de Villebrun (s'est perdu ou pendu)	Enseigne	- 1706
Pierre de Bermond	Sous-lieutenant des g[renadier]s	- 1706
Nicolas de Barco, passé dans le G[arde]s espagnolles (sic) comme originaire du pays	Enseigne	- 1706
Charles Le Cocq	Lieutenant	- 1706
Charles Duval	Capitaine	- 1707
Pierre Darbonnier (s'est retiré blessé sans plus de précision)	Lieutenant	- 1707
Gile F[ran]çois B[ar]on d'Aiguières	Lieutenant	- 1707

Pierre Desbordes	Sous-lieutenant	- 1707
Bernard Vandernoot (mention « ... sic »)		- 1707
Chev[alie]r de Kisseghem	Capitaine	- 1707
Nicolas de Terman ou Termau ?	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1707
Gaston chev[alie]r de Beudignan ou Beudiguan	Enseigne	- 1707
Jean Bap[tis]te de Fiennes	Enseigne de g[renadier]s	- 1707
Jacques de Figes	Enseigne	- 1707
François de Sommieres	Enseigne	- 1708
Jean F[ran]çois Chev[alie]r de Buttelle ou Bettele	Sous-lieutenant des g[renadier]s	- 1708
Albert Vilain de Gand	Enseignes (sic)	- 1708
Jean de Genest	Enseigne de g[renadier]s	- 1708
Anselme de Beauchamp	Capitaine	- 1708
Jean Duhosse	Sous-lieutenant	- 1708
Denis chev[alie]r de Rassacque	Enseigne	- 1708
Pierre d'Olivier, fait colonel d'un Rég[imen]t espagnol	Lieutenant	- 1708
Roman de Cavaillon	Lieutenant	- 1708
Pierre de Vivier Coulon ou Poulon (tué en duel par le chev[alie]r de Cavaillon	Lieutenant	- 1708
Philippe chev[alie]r de Cavaillon (a tué en duel Pierre de Vivier Coulon)	Sous-lieutenant	- 1708
Antoine de Fraix	Lieutenant	- 1708
Georges ou Georges de Bornac, passe dans l'artillerie	Lieut[ena]nt	- 1708
Marc de Cordonne ou Cardonne	Aide-major	- 1709
Theodore de Douchez ou Bouchez, a eût le grade de Col[onel de caval[er]ie	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1709
François Delveaux	Enseigne	- 1709
François B[ar]on de Wimere	Sous-lieut[enan]t	- 1709
Pierre de Fanqueux ou Fauqueux ou Tanqueux ou Tauqueux	Enseigne	- 1709
Pierre dela ou de la Maide	Enseigne	- 1709
Nicolas de Nadin ou Nadia	Capitaine	- 1709
Charles Duc d'Havré de Croy L[ieutenant] G[énéral]	Colonel	- 1710
Théodore B[ar]on de Potelsbergh	Capitaine	- 1710
Louis Gaspard d'Hersau	Lieut[ena]nt	- 1710
Philippe de Gages	Lieutenant	- 1710

Alexandre Porcin ou Forcin chev[alier] de la Gorce ou Jorce ou Force	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1710
Joseph A Loise de Beauregard	S[ous]-lieut[enan]t	- 1710
Médard de Mathé	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1710
Bernard de Bedoras	S[ous]-lieutenant	- 1710
Pierre d'Arambergh	S[ous]-lieutenant	- 1710
Michel de Pedrayas ou Vedrayas ou Pedrajas ou Vedrajas	S[ous]-lieutenant	- 1710
Louis de Mentem ou Menlem	S[ous]-lieutenant	- 1710
F[ran]çois de Beaufort avec brevet de cap[itai]ne	Ayde-major (sic)	- 1710
François de Blom ou Blam	Aide-major	- 1710
Charles Denis	S[ous]-aide-major	- 1710
Gile de Thibault	S[ous]-lieutenant	- 1710
Philippe de Cano	Enseigne	- 1710
François B[ar]on de Plotho	Capitaine	- 1710
Philippe Vandan d'Audignies ou Daudignies	S[ous]-aide-major	- 1710
François chev[alie]r de Marbais	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1710
Jean Bap[tis]te de Valachen ou Valasten ou Vertraeten, passe dans les dragons	Enseigne	- 1710
François de Tavenaud, passe dans au régim[en]t de dragons de Vallin (sic)	Enseigne	- 1710
Pierre Donguelbergh chev[alie]r de Corbecq	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1711
Ferdinand de Porsin chev[alie]r de la Gorce	Lieutenant	- 1711
Guillaume de Balanfaux	Capitaine	- 1711
Laurent chev[alie]r de Lamberly	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1711
Louis de S[ain]t Ignon Granfaily	S[ous]-aide-major	- 1711
Jean Dauneux ou Danneux de Burenne	S[ous]- lieutenant	- 1711
Joseph de Laugrand	Lieutenant	- 1711
Pierre Simon	Lieutenant	- 1711
François B[ar]on de Gorcy ou Gorce, mort de malade à Ternel ou Ternuel en mission ?	Capitaine	- 1712
Antoine chev[alie]r d'Hamal	Lieutenant	- 1712
Philippe de Taon ou Teon	S[ous]-aide-major	- 1712
Pierre de Roseau	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1712
Philippe de Sineux	S[ous]-aide-major	- 1712

Louis de Vilden, devient gouverneur de Castel Leon	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1712
Felix de l'Estourel	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1713
Charles B[ar]on de Torcy	Capitaine	- 1713
Jeorges ou Georges de Rombise	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1713
Charles Dumont	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1713
Alexis chev[alie]r de Glimes ou Glymes	Lieutenant	-1714
Henry Donguelbergh ch[evalie]r de Corbecq	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	-1714
Nicolas B[ar]on de Pallaud ou Palloud	Lieut[ena]nt	-1714
Louis d'Hoves	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	-1714
Augustin chev[alie]r de Montolin	Capitaine	-1714
François chev[alie]r de Mailly Farville ou Forville	Capitaine	-1714
Ignace Hanot de S[ain]t-Hilaire	S[ous]-lieutenant	-1714
Jean Henrard Defoix, se fit moine avec la permission du roi	Lieutenant	-1714
Antoine de Fallancourt	Lieutenant	-1714
Lambert d'Huart Picasary	S[ous]-lieutenant	-1714
Philippe F[r]ançois de Croy Molanbaix (pas de mention)	Capitaine	-1715
Thomas Afaihaly B[ar]on Dhyls (pas de mention)	S[ous]-lieut[en]ant	-1715
François de Mailly Chinchant (pas de mention)	S[ous]-lieutenant	-1715
Baltazard Marq[ui]s Dubuz Marechal de camp devient gouverneur de Morella	Capitaine	-1715
Léopold de Riflaer B[ar]on D'ltre devient gouverneur de Monzón	Capitaine	-1715
Claude Léon, se fit moine augustin	Enseigne	-1715
Antoine C[om]te de Marsan ou Marsau	S[ous]-lieutenant	-1715
François chev[alier] Darmendary	Enseigne de g[renadier]s	- 1716
Pantaleon de Lacquienghien	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1716
Philippe Dubuz du Moustier	Lieutenant	- 1716
Manuel Henrard Defoix ou Desfoix ou Défoix	S[ous]-aide-major	- 1716
Bernard françois B[ar]on de Potelsbergh	Capitaine	- 1716
Joseph Duc d'Havré et de Croy Ma[réch]al de camp Gr[and]	Colonel[s] (sic)	- 1716

Charles C[om]te de Mérodes L[ieutenant]-général	Lieut[ena]nt-colonel	- 1716
Alexandre de Chimay Marq[ui]s de Laverre Lieut[ena]nt-g[énéral]	Major	- 1716
Joseph C[om]te d'Herzelle	Cap[itai]ne de g[renadier]s	- 1716
Etienne de Hersan	Capitaine	- 1716
Jacques de Lagion	Ayde-major (sic)	- 1716
Jacques de Gayzen	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1716
Joseph de Mérodes Marq[ui]s [de] Dainse ou Deirse	Capitaine	- 1716
Guillaume Darchot ou d'Aarschot ou d'Aerschot C[om]te de Rivière, devient Lieut[ena]nt-g[énéral] et gouv[erneur] de Carthagène	Capitaine de g[renadier]s	- 1716
Jacques de Barras ou Baras, passe dans une compagnie d'infanterie	Enseigne de g[renadier]s	- 1716
Ferdinand de Roy de Ville ou Roydeville Brigadier, devient gouverneur de Blagues	Capitaine	- 1716
Baudouin Demarest, devient gouverneur de Denia ou Donia	Capitaine	- 1716
Charles de Monmorancy ou Montmorancy Prince de Robecque	Colonel	- 1716
Pierre de Scharff ou Schorff	Lieutenant	- 1717
Eugène de Nieulant, devient Lieutenant du roy de Denia	Capitaine	- 1717
Antoine de Briguet ou Briquet	Lieut[ena]nt	- 1717
Gabriel B[ar]on d'Armendariz ou Harmendariz ou Xarmerndariz ou Ormendariz ou Hormendariz ou Xormendariz	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1717
Pierre chev[alie]r de Gomé	S[ous]-lieutenant	- 1717
Lambert de Goot	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1717
Louis chev[alie]r de Belzunçe, cassé (perd son emploi et grade) pour avoir manqué à la subordination	Enseigne	- 1717
Jean de Vanham, perdit son emploi pour une mauvaise affaire (sic)	Enseigne	- 1717
François B[ar]on de Tulden ou Sulden ou Zulden	Capitaine	- 1717
Philippe de Vanmarck	Enseigne	- 1717
Nicolas Durand	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1717
Pierre de Geneste	Aide-major	- 1717

Albert de Snouck, devient gouverneur du château Arragones en Sardaigne	Sous-aide-major	- 1717
François Dusmet	S[ous]-lieutenant	- 1717
Albert Donguelbergh Marq[ui]s de Reves L[ieutenan]t G[énéra]l	Cap[itai]ne de g[renadier]s	-1718
Jean de Grimbieville	Lieutenant de g[renadier]s	-1718
Jacques d'Hennebuisse	Ayde-major	- 1719
Isidore de Cabanes	Lieutenant	- 1719
Louis Henrard de Foix	S[ou]s-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1719
Laurent Colard	S[ous]-lieutenant	- 1719
Hubert chev[alie]r de Noyelle	Enseigne	- 1719
Alexis ou Alexandre ou Alex du de (sic) Carbos ou Carbon Ma[réch]al de Camp	C[a]p[itai]ne de g[renadier]s	- 1719
Pierre de Hurly	Lieutenant	- 1719
Pierre d'Hennebuisse	S[ous]-aide-major	- 1719
Pierre chev[alie]r de Fontanières	Enseigne	- 1719
Charles de Martinet	Enseigne	- 1719
Bernard Joseph d'Olivier	Enseigne	- 1719
Louis de Pasquier	Enseigne	- 1719
Joseph de Crayer ou Croyer	Enseigne	- 1719
Philippe de Bay	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1719
Jean Bap[ptis]te de Bay	S[ous]-lieutenant	- 1719
Joseph de Pahau	S[ous]-lieutenant	- 1719
Philippe de Carlier	Enseigne	- 1719
Philippe chev[alie]r de Bilanke ou Bilante	S[ous]-lieutenant	- 1719
Anselme chev[alie]r de Villebrun, a quitté en Sicile	Lieutenant	- 1719
Jean Bruix de Pitrés ou Pirfés, a quitté en Sicile	S[ous]-lieutenant	- 1719
Paul chev[alie]r de Torcy, a quitté en Sicile	Lieutenant	- 1719
Bernard de Bruges, a quitté en Sicile	S[ous]-lieutenant	- 1719
F[ran]çois B[ar]on d'Herzelles, a quitté en Sicile	S[ous]-lieutenant	- 1719
Louis d'Esquilachy ou Esquilachi ou Esquilache B[ar]on de Mesples, a quitté en Sicile	S[ous]-lieutenant	- 1719
Alexandre de Bergeret, a quitté en Sicile	Lieutenant	- 1719
Jean Dassigny, a disparu	Capitaine	- 1719
Charles de Montigny	Enseigne	- 1719
Cornelis de Pitres, agrégé de Cap[itai]ne d'inf[anter]ie à Valençe (sic)	S[ous]-lieutenant	- 1720

Pierre de Larre, a quitté en Sicile	Capitaine	- 1720
Antoine de Bergeret, a quitté en Sicile	Enseigne de g[renadier]s	- 1720
Michel de Garo chev[alie]r d'Hartebie ou Hurtebie, a quitté en Sicile, a quitté en Sicile	S[ous]-lieutenant	- 1720
Nicolas de Boissons, a quitté en Sicile	S[ous]-aide-major	- 1720
Grégoire B[ar]on de Plaisance	Enseigne	- 1720
Adrien de Pierson	S[ous]-lieutenant	- 1721
Philippe de Claris	Lieutenant	- 1721
Patrice de Max e Cuny	S[ous]-lieutenant	- 1721
Charles C[om]te d'Hamal	Lieutenant	- 1721
François Maldeman chev[alie]r de Baré	S[ous]-lieutenant	- 1721
Sacré Dupuys, devient gouverneur d'Ivisa ou Ibiza	Lieutenant	- 1721
Georges de Bay Brigad[ier], devient gouverneur de Saint-Philippe	Capitaine	- 1721
François chev[alie]r de Fourbin	Lieutenant	- 1721
Pierre d'Escortes	Capitaines (sic)	- 1722
Jean de Furville ou Farville	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1722
F[r]ançois Vandernoot chev[alie]r de Kisseghem, fut obligé de quitté pour éviter le mariage, ayant été arrêté par ordre de la cour (sic)	Capitaine	- 1722
François Duchatel chev[alie]r d'[H]owarderie, agrégé à La Coruna en Galice	Capitaine	- 1722
Joseph C[om]te de Kilmalock ou Kilmalack	Capitaine	- 1722
Ferdinand de Montalvo, mort de maladie à Namur sans avoir quitté le régiment (en mission ou permission ?)	S[ous]-lieutenant	- 1722
François chev[alie]r de Chatelair	Aide-major	- 1723
Charles chev[alie]r de Viersé	Lieuten[ena]nt de g[renadier]s	- 1723
F[r]ançois Donguelbergh chev[alie]r de Corbecq	Lieutenant	- 1723
Jinglebergh ou linglebergh F[r]ançois de Warick Ma[réch]al de ca[m]p, devient Lieutenant du Roy de Barcelonne (sic)	Capit[ai]ne	- 1724
Hermant De Vanoffel	Lieutenant	- 1724
Pierre de Chassau, agrégé (sic) à Tortose	Enseigne	- 1724
Jean Joseph d'Idiaquez, a quitté p[ou]r prendre une comp[agni]e de dragons	Enseigne	- 1724
Pierre Marot ou Harot de Baronville, agrégé Lieutenant Col[one]l à Valence	Lieutenant	- 1725

François de Gallois, agrégé de colonel à Tarragone	Lieutenant	- 1725
Adrien B[ar]on de Bilante ou Bilaute	Enseigne	- 1726
Nicolas Le Couvreur	Enseigne	- 1726
Charles d'Huart chev[alie]r de Grimbiemont ou Grimbriemont	Capitaine	- 1726
Gabriel chev[alie]r Deschaux, mort de maladie chez luy (sic)	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1726
Guillaume de Hillebrandes, mort de maladie à Namur	Enseigne	- 1726
Charles chev[alie]r de Laudar ou Landar, mort de maladie à Perpignan	Enseigne	- 1726
Henry de Martinet, mort de maladie à Cambrils	Enseigne	- 1726
Charles marq[ui]s de Croix, exempts des G[arde]s du Corp (sic) Comp[agni]e flam[an]de	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1726
Adrien chev[alie]r de Billante ou Billaute, mort de maladie à Viel ou Vtiel dans la Manche	Lieutenant	- 1726
Laurent de Taverne, mort de maladie au camp de Gibraltar	Enseigne de g[renadier]s	- 1727
Robert Lamoral C[om]te de Lannoy ou Launoy Ma[réch]al de Camp	Major	- 1727
Alex[an]dre le Roy dela Motte Brigadier, devient lieut[ena]nt de roy à Barcelonne	Capitaine	- 1727
F[ran]çois de Bie, devient gouverneur de S[ain]t-Philippe	Capitaine	- 1727
Jean Dazuara, devient gouverneur de Rosas	Capitaine	- 1727
Alex[an]dre de Hoves, fait Lieut[ena]nt de roy d'Alendia ou Alcudia	Lieutenant	- 1727
Charles Vandernoot chev[alie]r de Kisseghem, assassiné dans la ou le Valence	Lieut[ena]nt	- 1727
Simon de Hayemans, mort de maladie à Reüs en Catalogne	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1727
Procopie de Bassecourt, agrégé Colonel à la suite du rég[imen]t, a eût après le gouvern[emen]t du Mont Juick ou Juich	Lieutenant	- 1728
Pierre d'Écosses	Lieutenant	- 1728
Henry d'Écasse ou d'Écosse d'Hélin	S[ous]-lieutenant	- 1728
Nicolas de Mont Jouë ou Joué, agrégé de Lieut[ena]nt Col[on]el à Valence	Lieutenant	- 1728
Charles de Geillo ou Grillo C[om]te de Casal, a quitté pour servir dans la marine fut ensuite assassiné à Venise	Enseigne	- 1728

Joseph de Blavier, renvoyé après quelque temps en prison	Enseigne	- 1728
Philippe de Tessier, agrégé de Colonel à Valence	Lieutenant	- 1728
Jean de Godet, agrégé à Barcelonne	Lieutenant	- 1729
Loüis ou Louis de l'Escaille, agrégé à La Coruna	S[ous]-lieutenant	- 1729
Jean de Flodorp de Glabecq ou Clabecq, sorti pour aide-major des gardes du Corps comp[agni]e flammande ou flamande	Aide-major	- 1729
Adrien B[ar]on de Jivel ou Hivel ou livel ou Mivel ou Nivel ou Rivel, devient Lieutenant Col[one]l du Rég[imen]t de Bourgogne	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1729
Charles de Sang ou Song	S[ous]-lieutenant	- 1729
Charles de Jodanville ou Jodauville	S[ous]-lieutenant	- 1729
Jean de Roblin	Enseigne	- 1729
Joseph Despeches	S[ous]-lieutenant	- 1729
Adrien de Lyonne ou Hyonne ou Syonne	S[ous]-lieutenant	- 1729
Louis chev[alie]r de Crecquy	Capitaine	- 1730
Pierre de Robert	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1730
Joseph Dumont Danglure ou d'Anglure, obligé de quitter pour s'être marié dans permission	Capitaine	- 1730
Albert de Vannoyé, agrégé de L[ieutenant]-Col[o]nel à S[ain]t-Philippe	S[ous]-major	- 1730
Louis chev[alie]r de Thiennes	Lieutenant	- 1731
Maximilien Gaston de Loga ou Logern devient corregidor (premier magistrat) d'Orignela ou Orianela, la question de l'accès à l' <i>hidalguía</i> et la <i>vecindad</i> et la <i>naturaleza</i> se pose.	Lieutenant	- 1731
Georges ou Jeorges de S[ain]t-Ignon Grand Failly	Lieutenant	- 1731
Charles C[om]te de Chalandeaux ou Chalaudeaux	Lieutenant	- 1731
Charle de Walpetitpas	Enseigne de g[renadier]s	- 1731
Louis del Iudice ou Judice, agrégé Colonel au Rég[imen]t d'Asturies	S[ous]-lieutenant	- 1731
Ph[ilipp]e de Ronchon chev[alie]r de Bellegarde, mort de maladie à Ipres ou Ypres en Flandre (mission ou permission ?)	S[ous]-lieutenant	- 1731
Adrien de Catouillard	S[ous]-lieutenant	- 1732
Maximilien de Vandewostin ou Vandervostin	S[ous]-lieutenant	- 1732
Marq[ui]s de Bechelaer ou Bechelaër	Capitaine	- 1732

Antoine Dhawart ou d'Hawart, devient Lieut[ena]nt de Roy de S[ain]t-Sébastien	Capitaine	- 1732
François de Valervissant ou Valervissaut Vanmale	Capitaine	- 1732
Louis chev[alie]r d'Alveda, devient Colonel du rég[imen]t d'Alcantara Caval[er]ie	Aide-major	- 1732
Louis de Verboom, mort de maladie à Centellas ou Ceutellas	Lieutenant	- 1732
François de Landre ou Laudre	S[ous]-lieutenant	- 1732
Louis ou Loüis de Waro B[aro]n de S[ain]t-Amand, devient comissaire du rég[imen]t et est mort à Reus ou leus ou Jeus en 1750	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1733
Jean de Dusmet	Cap[itai]ne de g[renadier]s	- 1733
Jean chev[alie]r de Warick	Capitaine de g[renadier]s	- 1733
Albert de Blangies ou Blaugies	Cap[itai]ne de g[renadier]s	- 1733
Charles de Kessel Blamont	Capitaine	- 1733
Pierre de Vandembrouck	Lieutenant	- 1733
Mathieu de Merlin	S[ous]-lieutenant	- 1733
Maximilien chev[alie]r de Lannoy ou Launoy	Capitaine	- 1733
Louis Monsure ou Mousure de Fleury	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1733
François chev[alie]r de Cecile ou Cécile, devient Colonel du rég[imen]t Dauvers ou Danvers ou d'Auvers ou d'Anvers	Lieutenant	- 1733
Louis de Meliancourt	S[ous]-lieutenant	- 1733
Louis de Marbais	Enseigne	- 1733
Barthelemy de Jacquemin ou Iacquemin	S[ous]-lieutenant	- 1733
Henry de Vandembergh, quitta pour être devenu fol ou fou	Enseigne	- 1734
Alexis C[om]te de Brias M[aréch]al de Camp	Capitaine	- 1734
Louis de Thalusette ou Thalnsette C[om]te de Bonamour	Capitaine	- 1734
Godefroy B[ar]on Dhaen ou Dhaën ou d'Haen ou d'Haën	Capitaine	- 1734
Loup Marie chev[alie]r de Lalaing l[ieutenant]-gén[ér]al, devient gouverneur de Badajos	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1734
Jean de Bigodet	Enseigne	- 1734

Joseph d'Hennetieres ou d'Hennetières, mort de maladie à Tournay ou Tournai (en mission ou permission ?)	Enseigne	- 1734
Jean de Marezi, mort de maladie à Capouë ou Capoue	Lieutenant	- 1734
Pierre de Lyonne, agregés de Colonels à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1734
Jacques de Mapleau ou Napleau, agregés de Colonels à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1734
Maximilien de Vanse ou Vause, agregés de Colonels à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1734
Maximilien de Vaneick, devient Capitaine du régim[en]t d'Alcantara de cav[aler]ie	Enseigne	- 1734
Charles de Jauche ou lauche ou Gauche C[om]te de Zweveghem L[ieutenant]-général, mort de maladie à Capoue ou Capouë	Major	- 1734
Joseph de Gambrieville ou Gombrieville, s'est noyé en allant joindre par mer l'armée en Lombardie	Lieutenant	- 1734
Guillaume de Melun marq[ui]s de Risbourg Cap[itai]ne Général des armées et de la principauté de Catalogne, mort de maladie à Barc[elo]ne le 6 8bre ou octobre	Colonel	- 1734
Alonzo ou Alonze de Heredia, agregé colonel au rég[imen]t de Séville	Lieutenant	- 1734
François Danneux ou Dauneux vic[om]te de Cambray ou Cambrai, devient colonel au Régiment de Bourgogne	Cap[itai]ne	- 1734
François chev[alie]r de Donguelbergh ou Dongnelbergh	S[ous]-lieutenant	- 1735
Jean de Schoeman	Lieutenant	- 1735
Jean B[ar]on de Petersen ou Cetersen ou Tetersen ou Retersen	S[ous]-lieutenant	- 1735
Louis de Castagneda, devient gouverneur de Lambre de Grenada	Capitaine	- 1735
Jean B[ar]on de Salve, a disparu étant commissioné (sic) pour le Régiment de Naples	Enseigne	- 1735
Jean de Castagneda Brig[adi]er, agregé à Madrid avec ses appoint[emen]t (sic) en pied	Capitaine	- 1735
Girard ou Gérard chev[alie]r d'Huart, mort de maladie à Madrid	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1735
François de Rourebault	S[ous]-aide-major	- 1735
Adrien de Vanieckant ou Vanieckaut	Lieutenant	- 1735
Jean de l'Hautier	Lieutenant	- 1735

Claude chev[alie]r Dhoves ou d'Hoves Dherignis ou d'Herignis ou Dheriguais ou d'Heriguais, mort de maladie à Pise en Toscane	Lieutenant	- 1735
Jean Antoine de la Croix ou Delacroix, fait gentilhomme de la Manche par l'infant Don Louis	Capitaine	- 1735
Mathieu de la Croix ou Delacroix, tué en duel par Lagmotte	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1735
François de Lagmotte, s'est évadé pour avoir tué la Croix ou Lacroix	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1735
Mathias de Castro, devient Lieutenant du Roy de Rozas	Aide-major	- 1736
Jean Bap[tis]te de Moreau, devient gouver[neu]r du château de Baya à Naples	Lieutenant	- 1736
Joseph Dazudara ou d'Azudara, devient exempt des G[arde]s du Corps Comp[agnie] flamande	Lieutenant	- 1736
Hyacinthe de Montigny, devient exempt des G[arde]s du Corps Comp[agnie] flamande	S[ous]-lieutenant	- 1736
Pierre de Joulet au Jaulet, devient exempt des G[arde]s du Corps Comp[agnie] flamande	Lieutenant	- 1736
Charles de Cusacque, passé au service de Naples où il fut fait Ma[réch]al de Camp et Gouv[erneu]r de Melazo en Sicile	Capitaine	- 1736
Jean Baillet de Grandcour, devient L[ieutenan]t de Roy de la Citadelle de Barcelonne	Capitaine	- 1736
François C[om]te de Boselly, devient Colonel du Régiment de Parmes	Lieutenant	- 1737
Augustin de Bie, mort de maladie à Bellepuit en Catalogne	S[ous]-aide-major	- 1737
Marc Damenzaga ou Dameuzaga Darchennes ou d'Archennes, mort de maladie en Flandres (mission ou permission)	S[ous]-lieutenant	- 1737
Françoiss de Vanberchies ou Vauberchies B[ar]on Dhazuin ou d'Hazuin	Lieutenant	- 1737
Michel de Vandooren ou Vandooven, devient gouverneur de S[aint]-Philippe	Capitaine	- 1737
Maximilien B[ar]on de Sponkin, devient exempt des G[arde]s du Corps Comp[agnie] flamande	S[ous]-lieutenant	- 1737
Joseph de Guillucy ou Guilelucy ou Guillumy ou Guilelummy, mort de maladie à Séville	Enseigne de g[renadier]s	- 1737
Joseph Dutoit, mort de maladie à Madrid	Lieutenant	- 1738

Joseph de la Riote, mort de maladie à Almanza ou Almauza	Enseigne	- 1738
Louis de Porlez ou Portez Lieutenant-général, devient gouv[erneu]r de Badajoz	Capitaine de g[renadier]s	- 1738
Jacques d'Esgly, aggregé au Batt[ail]on de Madrid avec ses appointemens (sic) de Capitaine et eû ensuite (sic) le gouvernement de Vicq	Capitaine	- 1738
Jean Flotte Dagout ou Degout de Villeneuve, a disparu	Enseigne	- 1738
Louis ou Loüis de Vanneick, mort de maladie à Reus ou Reüs	Enseigne	- 1738
Henry Marq[ui]s Taye ou Zaye Wemmel Lieut[ena]nt-g[éné]ral Command[an]t le régiment, mort de maladie à S[ain]t-Roch (mort à l'étranger en mission ou en permission)	Pas de grade mentionné	- 1739
Antoine Dessaings, mort de maladie à Tarragone	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1739
Léopold de Brabant chev[alie]r de Glimes, mort de maladie à Barcelonne	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1739
Henry Joseph Duffuy	Enseigne	- 1739
Joseph Dabaoule ou Dabeoule	Lieutenant	- 1739
Mathias Dhabarn ou Dhabaru ou d'Habarn ou d'Habaru	Lieut[ena]nt	- 1739
Elesse Ou Elette de Vanderweekene Brig[adie]r	Cap[itai]ne de g[renadier]s	- 1739
Jean de Monnoyer	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1740
Jean de Flessiennes chev[alie]r de Ronssi ou Roussi ou Rontti ou Routti	Capitaine	- 1740
Pierre de Rivedoux chev[alie]r de Buttré ou Bultré, mort de maladie chez lui en Poitou ou Coitou ou Roitou ou Foitou (mission ou permission)	Capitaine	- 1740
Philippe de la Faille	S[ou]-aide-maj[or]	- 1740
Alex[an]dre Damant ou d'Amant ou Damont ou d'Amont Vic[om]te Dherinnes ou d'Herinnes	S[ous]-lieutenant	- 1740
Philippe Marq[ui]s de Thiennes	Lieutenant	-1741
François de Lignières, mort de maladie à Wals (en permission ou en mission ?)	Enseigne de g[renadier]s	-1741
Julien B[ar]on de Masbourg, mort en Flandres y étant par congé	S[ous]-lieutenant	-1741

Jacques de Ramond, mort de maladie à Montpellier (en permission ou mission ?)	Capitaine	-1741
Etienne du Cors	S[ous]-lieutenant	-1741
Manuel baron de Cunticq, devient exempt des G[arde]s du corps Comp[agnie] flamande	Lieutenant	-1741
Andrés de Bassecourt, devient Colonel du Régiment de Flandres	Capitaine	-1741
François chev[alie]r de Fourneaux, mort de maladie à Couillouvre en Roussillon ou Roupillon ou Routillon	Enseigne	-1741
Jacques Bryas de la ou dela Salle, agrégés (sic) à Barcelonne	Lieutenant	-1741
Jean Petit de Beaucamp, agrégés (sic) à Barcelonne	Capitaine	-1741
Mathias ou Maltias ou Malthias de Léger, agrégés (sic) à Barcelonne	Lieutenant	-1741
Edouart Berthot de Vanmechelen	Aide-maj[or]	-1741
Alexandre de Meurier, mort de maladie à Nazareth de l'Espiçe pays de Gênes	Capitaine	- 1742
François de Bryas	Enseigne	- 1742
Adrien B[ar]on de S[ain]t-Ignon Ma[réch]al de camp a quitté pour se retirer à Barcelonne avec demi paye de Ma[réch]al de camp	Cap[itai]ne de g[renadier]s	- 1742
Manuel de Wyels ou Wÿels	Lieutenant	- 1742
Jacques de La Lande ou Laude	Capitaine	- 1742
Michel Andrés	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1742
Charles de Roussel Brigadier	Capitaine de g[renadier]s	- 1742
Henry de Bonnaert	Lieutenant	- 1742
Pierre de Waure, mort de maladie à Boulogne (mission ou permission)	Lieutenant	- 1743
Balthazard C[om]te de Jauche Mastaing, Ma[réch]al de camp	Ca[pitai]ne de g[renadier]s	- 1743
Mathias de Liot Descampeaux ou Deseauyseaux	Capitaine	- 1743
Philippe de Wyels ou Wÿels	Lieutenant	- 1743
Manuel de Bette Marq[ui]s de Lede, a disparu la veille de la Batt[ail]le de Camposto, désertion ?	Capitaine	- 1743
Bernard B[ar]on de Portelsbergh	S[ous]-lieutenant	- 1743
Philippe de Thiennes C[om]te de S[ain]t-Maux	Lieutenant	- 1743
Hiacinte C[om]te de Rougrave	Enseigne de g[renadier]s	- 1743

Bonaventure Baillet de la Tour	Enseigne	- 1743
Pierre Dutailly	Capitaine	- 1743
François B[ar]on de Roben Ma[réch]al de camp, devient gouverneur de la citadelle de Bar[celon]ne	Capitaine	- 1744
Philippe chev[alie]r de Bryas Ma[réch]al de camp	Capitaine de g[renadier]s	- 1744
Benoît ou Benoit de Bryas Brig[a]d[i]er	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1744
Gilbert de Grancy	Capitaine	- 1744
Philippe de Sautis C[om]te de S[ain]t-Mareaux ou Masceaux ou Maxeaux	Capitaine	- 1744
Manuel de la ou dela Croix	Capitaine	- 1744
Alonze Blondel de Fechain	Aide-major	- 1744
Mathieu chev[alie]r de Charneux	Aide-major	- 1744
Charles B[ar]on de Vanderwerve	S[ous]-aide-major	- 1744
Joseph Desgands ou Desgauds	Lieutenant	- 1744
Pierre de Noboa ou Nobvo	Lieutenant	- 1744
Ignace de Jacobs	S[ous]-lieutenant	- 1744
Jean-François Dhacqueville ou d'Hacqueville	Enseigne	- 1744
Christophe de Martiny	S[ous]-lieutenant	- 1744
Albert de Gavre C[om]te de Gomignies Brigadier	Cap[i]t[ain]e de g[renadier]s	- 1744
Joseph de Vrierix ou Trerix	S[ous]-lieutenant	- 1744
Charles annibal (sic) de Guerra, renvoyé pour n'avoir pas fait son devoir à Veletry ou Velletri	Enseigne	- 1744
Godefroy B[ar]on de la ou dela Mergelle	Capitaine	- 1744
David de Cherembourg	Capitaine	- 1744
Michel de Gonzalez, aggregé Colonel au Reg[imen]t de Lombardie	Lieut[ena]nt	- 1745
Gaetan de Gilon	S[ous]-lieutenant	- 1745
Alexandre de Bryas	Lieutenant	- 1745
Nicolas de Bryas, a disparu ou disparû	Enseigne	- 1745
Jean de Joulet, a quitté sans permission	Enseigne	- 1745
Pierre Blondel Defechain	Lieutenant	- 1745
Alex[an]dre le Vaillant Du ou du Chatelet ou Châtelet	Lieutenant	- 1745
Philippe Durieux, aggregé de Colonel à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1745
Dominique de Liot	Aide-major	- 1745
Louis de Nieulant, Colonel aggregé au Reg[imen]t de Bruxelles	Lieutenant	- 1745
Louis de Castagneda	S[ous]-lieutenant	- 1745

Pierre de Faxardo Ma[réch]al de camp	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1745
F[ran]çois de Fombaret ou Lombaret	S[ous]-lieutenant	- 1746
Joseph de Chateaufort ou Châteaufort	Capitaine	- 1746
Pierre C[om]te Descepeaux Ma[réch]al de camp	Cap[i[t]ain]e de g[renadier]s	- 1746
Philippe chev[alie]r de Ponty ou Ronty	Aide-major	- 1746
Firmin de Gonzales	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1746
François de Douchez ou Bouchez Lieut[ena]nt-g[éné]ral	Cap[i[t]ain]e command[an]t le rég[imen]t	- 1746
François Flodorp de Glabecq	Capitaine	- 1746
Antoine de Flores	Capitaine	- 1746
Jean de Cabanes	Capitaine	- 1746
Louis de Bonnaert	Aide-maj[or]	- 1746
Pierre de Ponty ou Ronty B[ar]on de Pontillas ou Rontillas	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1746
Joseph de Brabant	S[ous]-aide-maj[or]	- 1746
Jean Bap[tis]te Andrés	S[ous]-lieutenant	- 1746
Adrien de Marck	Enseigne de g[renadier]s	- 1746
Jacques des Maizières	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1746
Pierre de Grand Champ	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1746
Paul de Froon	Enseigne	- 1746
Jean de Lottemberg	Enseigne	- 1746
Jean Bap[tis]te de Vanasbroeck ou Vanesbroeck	Enseigne	- 1746
Augustin le Vaillant de Beaumont	S[ous]-aide-maj[or]	- 1746
Guillaume de Balancourt ou Falancourt B[ar]on Daubignies ou d'Aubignies, devient Colonel du Régiment de Flandres	Lieutenant	- 1746
J[ose]ph Clément B[ar]on de Liedeckerke ou Ciedeckerke	S[ous]-aide-maj[or]	- 1746
Gabriel B[ar]on de Corbecq Brig[a[d]ie]r	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1746

Ph[ilipp]e de Beeman ou Becman chev[alie]r du Vieux Sart	Lieut[ena]nt	- 1746
Gaspard de la ou dela Faille	Lieutenant	- 1746
Paul de Hillebrandes	Capitaine	- 1746
Andrés chev[alie]r de Marmot	Enseigne	- 1746
Antoine Dusmet	S[ous]-lieutenant	- 1746
Antoine de Borquelmans, aggregé (sic) à Barcelonne	Capitaine	- 1747
Henry Marq[ui]s de Taye ou Raye Wemmel, mort de maladie à Wals ou Valls (lat ou cat) (sic)	Lieut[ena]nt	- 1747
Jean de Vanmarck Ma[réch]al de camp	Capitaine	- 1747
Edmond de Tobin ou Tolin Ma[réch]al de camp	Capitaine	- 1747
Charles de Waure, aggrége à Barcelonne (sic)	Capitaine	- 1747
Frédéric de Vrierix	Capitaine	- 1747
Philippe de Vanneick, devient Lieut[en]ant de Roy à Pamplune	Capitaine	- 1747
Charles C[om]te de Croix, devient exempt des G[arde]s du Corps de la Comp[agni]e flamande	S[ous]-lieutenant	- 1748
Glies B[ar]on de Gavau ou Gavou, renvoyé avant d'avoir reçu sa patente	Enseigne	- 1748
Louis Desmaret de Saucourt ou Jaucourt	Lieutenant	- 1748
Louis Liot Denglegatte ou Deuglegatte	Capitaine	- 1748
Pierre de Warluzel	Enseigne	- 1748
Charles chev[alie]r de Marbais	S[ous]-aide-major	- 1748
Joseph Dubois	Lieutenant	- 1749
Jean de Wlloa ou Ulloa	Capitaine	- 1749
Adrien de B[ar]on de Vanverden	Enseigne	- 1749
Manuel de Montpellier, mort de maladie à Reus ou Reüs	Lieutenant	- 1749
Joseph de Vandesteghem, mort de maladie en Flandres y étant par congé	S[ous]-lieutenant	- 1749
Jean Bap[tis]te B[ar]on Defourneaux ou de Fourneaux	S[ous]-lieut[ena]nt de g[renadier]s	-1750
Charles de Schotte	S[ous]-aide-major	-1750
François C[om]te de Rohain	Lieutenant	-1750
Charles d'Eescalante ou Deescalante ou d'Eescalaute ou Deescalaute Brig[a[d]ie]r	Capitaine	-1750
Ferdinand de Vanmarck Brig[a[d]ie]r, devient gouverneur de Vicq (probablement Vic en Catalogne)	Capitaine	-1750
Jean Bap[tis]te de Tassau Brigad[ier], devient Lieutenant du Roy à Jaca	Capitaine	- 1751

Louis Liot du Maresquet ou Muresquet	Capitaine	- 1751
Jean de Garcia	S[ous]-lieutenant	- 1751
François Louis de Grachau B[ar]on de Laman ou Leiman	Enseigne	- 1751
Pierre chev[alie]r de S[ain]te-Marie Brigad[ie]r, devient gouverneur de Castel Léo et Wal ou Walt d'Oran ou d'Arau	Capitaine	- 1751
Bernard de Latre ou Delatre chev[alie]r dela ou de la Hutte Brigad[ie]r, mort de maladie à Reus ou Reüs	Capitaine	- 1751
Alexandre de Fau ou Pau, devient Capitaine au Rég[imen]t de Brabant Infanterie (sic)	Enseigne	- 1752
Jean-B[aptis]te B[ar]on de Quarré	Sous-aide-maj[or]	- 1752
Albert de Fecheroville, obligés de quitter p[ou]r un malheur d'un soldat des Gardes Espagnols, allant apr[ès] des déserteux du Rég[imen]t (un changement de main et d'encre signalé par le copieur dans ce passage)	Enseig[n]e de g[renadier]s	- 1752
Guillaume de Manger ou Mauger, obligés de quitter p[ou]r un malheur d'un soldat des Gardes Espagnols, allant apr[ès] des déserteux du Rég[imen]t (un changement de main et d'encre signalé par le copieur dans ce passage)	Enseigne	- 1752
Philibert de Lautoit ou Hautoit, aggregé comme Colonel à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1752
Joseph Martin C[om]te du Buz	Capitaine	- 1752
Procopé de Bryas ou Bryois (trois lettres surchargées en guise de correction signalés par le copieur)	Enseigne	- 1752
Jean Bonaventure C[om]te de Gages Capit[ai]ne-g[éné]ral des armées Viceroy de Navare (sic) (rien n'indique qu'il n'ait plus été dans le régiment en même temps que vice-roi de Navarre)	Lieutenant-colonel	- 1753
Joseph de Foulon B[ar]on de Norbercq ou Morbecq ou Corbecq	Enseigne	- 1753
Ferdinand de Brays	S[ous]-lieut[ena]nt	- 1753
Eugène chev[alie]r de Wignancourt, devient Colonel du Rég[imen]t de Bruxelles	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1753
Joseph Delatre ou de Latre de Feignes	Lieutenant	- 1754
François B[ar]on de Rongry	S[ous]-lieutenant	- 1754
François B[ar]on Dhuart ou d'Huart	Capitaine	- 1754
François B[ar]on de Waes ou Waës	S[ous]-lieutenant	- 1754

Jean Flodord de Sibly ou Riply Brig[a[d]ier], devient gouverneur Dhostabrick ou d'Hostabrick	Capitaine	- 1754
Charles chev[alie]r de Quarré	Enseigne	- 1754
Charles de Warluzel, agrégé (sic) de Capitaine d'infanterie à Barcelonne	S[ous]-lieutenant	- 1754
Ignace de Brabant C[om]te de Glimes Capit[ai]ne Gén[ér]al des armées du roy et dela ou de la principauté de Catalogne	Colonel	- 1754
Marcel de Heron ou Héron L[ieutenant]-génér[a], devient gouverneur de Tarragone, (et écrit d'une autre main et encre =>) mort à Paris	Capitaine	- 1754
Antoine de Vanasbroeck, mort de maladie à Barcelonne	Enseigne	- 1755
Gabriel Dhuart ou d'Huart Picasary Ma[réch]al de camp	Capitaine	- 1755
Alexandre dela ou de la Faille	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1755
Honoré Brabant C[om]te de Glimes Ma[réch]al de camp	Capitaine	- 1755
Antoine C[om]te de Grosbergh Lieut[ena]nt général	Capitaine	- 1755
Joseph de Bilbaus Brig[a[d]ie]r, a eu ou eû le gouvernement de Peniseola ou Peniseala ou Peniscala ou Peniscola	Capitaine	- 1755
Philippe de Hoves, agrégé à Valence comme Cap[it]t[ai]ne d'infanterie	S[ous]-lieutenant	- 1756
Ignace de Grouff, tué en duel par le Chev[alie]r de Vinchant	S[ous]-lieutenant	- 1756
Joseph B[ar]on de Roisin Brig[a[d]ie]r	Capitaine	- 1757
Pierre B[ar]on de Beer	Capitaine	- 1757
Henry ou Henri de Wyels ou Wyëls, devient Lieut[ena]nt de Roy à Lérida	Capitaine	- 1757
Henry de Ville de Maugremont ou Marigremont ou Maeigremont	Capitaine	- 1757
Sébastien ou Sebastien de Vauchez, agrégé (sic) à Barcelone ou Vouchez comme Lieut[ena]nt-colonel	Lieutenant	- 1757
Ignace de Robaulx Soumoy	Enseigne	- 1758
Louis Pardo de Fremicourt	Lieutenant	- 1758
Jacques Wogan	S[ous]-lieutenant	- 1758
Joseph chev[alie]r d'Aix, s'est noyé dans le Tage	Lieutenant	- 1758
Jean de Vandevolle ou Vandevolle	S[ous]-lieutenant	-1759
Ferdinand de Gros de Ville, Ma[réch]al de Camp	Capitaine, commandant le Rég[imen]t	-1759

Charles Haldemberg ou Heldemberg de Vanderbork, Brigadier, devient gouverneur d'Oran	Capitaine	- 1760
Rodolphe chev[alie]r de Rhodes	Enseigne	- 1760
Théodore chev[alie]r de Croix, devient exempts des Gardes du corps	S[ous]-lieutenant	- 1760
Othon C[om]te de Trazegnies, devient exempts des Gardes du corps	Enseigne	- 1760
Bruno de Faxardo, aggregé L[ieutenant]-Colo[ne]l à Bar[celo]ne	S[ous]-lieutenant	- 1760
Joseph Fort de S[ain]t-Maurin, aggregé Capit[ai]ne d'Inf[anter]ie à Valence	Enseigne	- 1760
Bruno C[om]te de Lalaing, devient exempts des Gardes du corps	S[ous]-lieutenant	- 1760
Joseph de Bryas	Enseigne	- 1760
François Antoine de Douchez ou Bouchez, aggregé Col[one]l au Rég[imen]t du Prince Cav[ale]rie	Capitaine	- 1761
Boniface d'Escaley, aggregé Colonel au Rég[imen]t de Brabant	Capit[ai]ne-aide-maj[or]	- 1761
Charles chev[alie]r de Vandemboure ou Vandembaure	S[ous]-lieutenant	- 1761
Henry de Nieulant	Lieutenant	- 1761
Philibert de Cabanes	Lieutenant	- 1761
Charles de Melin Brig[a]dier, aggregé à Valence	Capitaine	- 1761
Jean Bapt[ist]e de Francque, aggregé à Valence	Lieutenant	- 1761
Pierre d'Hacqueville, aggregé à Valence	Lieutenant	- 1761
Joseph Le Mure ou Nure ou Mise ou Mire de Quiery Ma[réch]al de Camp, a quitté (sic) et fut ensuite (sic) Gouv[erneu]r de Tortose	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1761
François Le Brun, aggregé à S[ain]t-Philippe L[ieutenant]-Colonel	Lieutenant	- 1762
Adrien B[ar]on De Labarre, aggregé à Villa Franca en Catalogne	S[ous]-Lieutenant	- 1762
Enselme ou Anselme chev[alie]r d'Elseghem	Enseigne	- 1762
Louis d'Elvaël ou Elvael, mort de maladie à Bar[celo]ne le 9 mars	Capitaine	- 1762
Manuël Bryas dela ou de la Salle, renvoyé et Exilé à Oran ala (sic) sollicitation de ses parens	Enseigne	- 1762
Adrien de Proost Brig[a]dier, aggregé à Barcelonne	Cap[i]t[ain]e de g[renadier]s	- 1762

Nicolas marq[ui]s de Bassecourt, fait gentilhomme dela ou de la chambre Sa M[ajesté] avec service auprès de son A[ltesse] l'Infant D[on] Louis	Brig[a[d]ier] et cap[i[t]ain]e de g[renadier]s	- 1762
Pierre Kessel de Blamont, aggregé à Barcelonne	Capitaine	- 1762
Philippe de Wyts dela ou de la Boucharderie Ma[réch]al de Camp	Major	- 1762
François de Vandermerre ou Vandermeere	Capitaine	- 1762
Jean Ferdinand de Vivario	S[ous]-lieutenant	- 1762
Antoine de Beaudot ou Blaudot ou Brandot ou Blandot Brig[a[d]ier], devient Lieut[ena]nt du roy de Badajoz	Capitaine	- 1762
Pierre B[ar]on de Spontin	Capitaine	- 1762
F[ran]çois Bryas Molenghien Ma[réch]al de Camp, destiné comme Ma[réch]al de camp en Catalogne	Capitaine	- 1762
Joseph de Mannoye ou Mannoyé Brig[adier], destiné comme Brig[a[d]ier] de Tarragone	Cap[i[t]ain]e de g[renadier]s	- 1762
Jean de Locquenghien ou Lacquenghien	Capitaine	- 1762
François Cabanes De Hussange ou Hussauge ou Huttange ou Huttauge	Capitaine	- 1763
Pierre de Vanoosterom ou Vanonsterom	Aide-major	- 1763
Nicolas Jamblin ou lamblin de Neuville, a eû sa démission pour ses dettes et mauvaise conduite au mois d'août	S[ous]-lieutenant	- 1763
Charles de Lasso, a eû son aggregation de Lieutenant-colonel à Majorque	Fourrier-maj[or]	- 1763
Lambert Bonne Chere (sic) ou Chare ou Chasse ou Chesse, passa ala Havane comme Capit[ai]ne	Enseigne	- 1763
Guillaume Dupuys ou Dupuis Brigad[ie]r, mort d'apoplexie à Bar[celo]ne	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1763
Charles B[ar]on d'Aix, a eû son aggregation de L[ieutenan]t-Col[on]el à Bar[celo]ne	Lieutenant	- 1763
Jean de Fastre, aggregé L[ieutenant]-Colonel à S[ain]t-Philippe	Lieutenant	- 1763
Marc Marq[ui]s de Borghes, a demandé sa démission et s'est retiré en flandres	Enseigne	- 1763
François Dusmet Brigadier, mort de maladie à Madrid le 13 7bre	Capitaine	- 1763
Jacques de Marbais a eû sa retraite de L[ieutenan]t.Col[one]l a Barcelone	Lieutenant	- 1763

François de Baledy ou Baldy ou Ballay de Marignat Brigadier, mort de maladie a Bar[celo]ne le 10 may	Capit[ai]ne de g[renadier]s	- 1764
Antoine de Glabecq Brigad[ie]r, a quitté est s'ent retiré en flandres avec 450 réaux d appointemens	Capitaine	- 1764
Jean de Cushis, a quitté	Enseigne	- 1764
Pierre de Blondel chev[alie]r Du Barlet, L[ieutenant]. G[énéral], mort de maladie à Valence le 28 mars	L[ieutenant]. Colonel	- 1764
Albert marq[ui]s de Lillers, L[ieutenant]. G[énéral], a quitté	Capitaine	- 1764
Urbain chev[alie]r de Lesse ou Cesse ou Pesse, aggregé a Reüs	Lieutenant	- 1764
Antoine de Wouters, gouverneur du fort dela conception	Capitaine	- 1764
Louis Dansard Du Maresquet, adeserté arretté a cette en françe par deux off[icie]rs du corps, lesquels après lui avoir fait rendre sa patente et oter l'uniforme l'ont chassé	Enseigne	- 1764
Joseph de Moisselle ou Moitelle ou Moselle ou Motelle (intervention d'une autre main), Renvoyé	S[ous] Lieutenant	- 1764
Antoine de Roest, a quitté	S[ous]-Lieutenant de g[renadier]s	- 1765
Henry Marq[ui]s de Roben ou Robeu, exempt des G[arde]s du corps dela Comp[agni]e flamande	Lieutenant	- 1765
Nicolas de Clairac ou Glairac ou Clairace ou Clairae, aggregé a Seville	Lieutenant	- 1765
Charles de Leers ou Ceers ou Peers B[ar]on de Lerback ou Perback ou Cerback, n'a pas joint son Employ	Enseigne	- 1765
Nicolas de Grouff, a quitté	S[ous]-aide major	- 1765
Pierre De L'épée, a quitté	Enseigne	- 1765
Marc antoine chev[alie]r de S[ain]t marc, a eû la maj[or]ité du château d'ajamont ou d'ayamont ou ayamonte	Enseigne	- 1765
Jean frederic B[ar]on de Ronigsegg ou Konigsegg, a eû sa demission par sa mauvaise conduite et ses dettes	Enseigne	-1766
Emmanuel chev[alie]r De Montolin, Brig[adier], aggregé comme Briga[ad]ier a Bar[celo]ne	Cap[itain]e de g[renadier]s	-1766

Lambert Le Gros Derpent Brig[ad]d[ier], Gouverneur de Barga ou Bargo (en Toscane ?)	Capitaine	-1766
Joseph Eugene Vic[om]te de Borgiers ou Borsziers, Exemps des G[arde]s du Corps flamande	Enseigne	-1766
Vincent Dusmet	Enseigne	-1766
Joseph Chev[alie]r de Vanderdilt, Brigadier, Lieutenant du roy à Tortose	Capit[ain]e	-1766
Juste Robert Le Bailly, mort a Tarragone du resultat d une chute de chaise	Enseigne	-1766
Ferdinand Jualard ou Hualard de Golzinne, Lieutenant, s'est retiré chez luy (où ?)	S[ous]-aide maj[or]	-1766
François vandemberg C[om]te de Limminghe, Ma[réch]am de camp, a eu le gouvernement de Jaca	Capitaine	-1766
Andrés de Veslier, s[ous]-Lieut[ena]nt, s'est retiré chez lui avec 500 Réaux par mois (où ?)	S[ous]-aide maj[or]	-1766
Alex[an]dre C[om]te d'Erqueline, s'est retiré chez luy (où ?)	Enseigne	-1766
Charles de Prevost Brigad[ie]r, Gouverneur d'Oran	Capitaine	- 1767
Pierre De chapelle, s'est retiré chez luy avec 66 R[éau]x par mois (où ?)	Capitaine	- 1767
Andrés de Vriesen avec grade de Col[o]nel, mort de maladie a madrid le 17 mars	Lieut[a]nt aide maj[or]	- 1767
Ferdinand de Brabant, mort à Madrid le 20 mars	Capitaine	- 1767
Michel Dragonet, fait Lieut[ena]nt colonel dela milice d'Estramadoure ou Estramadure	Lieutenant	- 1767
Jean f[ran]çois Dumont (d'une autre main qui remplace le nom de Marton ou Marbon barré), fut assassiné par son domestique le 13 ou 23 may (13 d'une autre main qui remplace un autre nombre, 22 ?)	Lieut[ena]nt	- 1767
Paul D'hoex ou D'hoey, aggregé de Lieut[ena]nt Col[on]el a Barcelonne	S[ous] Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1767
Loüis De Pastiel, mort à Leganes près de Madrid le 22 may	S[ous] Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1767
Charles de Buisseret, renvoyé par ordre de la cour le 1 ^{er} juillet	Enseigne	- 1767

Charles Theodore de Merlemont ou Verlemont, renvoyé par ordre de la cour le 1 ^{er} juillet	Enseigne	- 1767
Guillaume De Lafresnoy, mort à Barcelone de la petite vérole le 4 juillet	Enseigne	- 1767
François de Marbais, agrégé colonel à Barcelone	Capitaine	- 1767
Albert de Cuvellier, agrégé lieutenant-colonel à Barcelone	Lieutenant	- 1767
Adrien de Gilckens, agrégé lieutenant-colonel à Barcelone	Lieutenant	- 1767
François Vancaloën, agrégé lieutenant-colonel à Barcelone	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1768
Henru Berthot de Vanmechelen, gouverneur de Mandres	Capitaine	- 1768
Eugene Dupuys de Mespleau, agrégé brigadier à Barcelone	Capitaine	- 1768
Antoine Doÿe, a eû sa démission le 7 may	Lieutenant	- 1768
Francois de Robaulx, agrégé colonel à St Sebastien le 20 may	Lieutenant	- 1768
Victor chev[alie]r de Laborie, passé à la comp. Des invalides formée à Denia	S[ous] Lieut[ena]nt	- 1768
François B[ar]on de Corbecque, agrégé colonel à Barcelone	Capitaine	- 1768
Antoine Marie debelellet, mourut à Tortose le 20 aoust	Sous-Lieutenant	- 1768
Jean Baptiste de caudoerre, mourut à Madrid le 28 avril	Sous-Lieutenant	- 1769
André d'aufort, mourut à Barcelone le 15 juillet	Capitaine	- 1769
Bernard de van gerven, mourut à Tortose le 24 septembre	Lieut[ena]nt de g[renadier]s	- 1769
Joseph d'avesnes barôn de Roncÿ, agrégé lieutenant-colonel à Barcelone	Lieutenant	- 1769
Philippe baron de Velemborg ou Pelemborg, n'a jamais rejoint	Enseigne	- 1769
André de Mendoza, agrégé lieutenant-colonel à Tortose	Lieutenant	- 1769
Antoine Baron De Flothe ou Plothe ou Flotho ou Plotho ou Flotha ou Plotha, a quitté	Lieutenant	- 1770
Augustin Le Vaillantn mort à Reus le 5 février	Enseigne	- 1770
Constantin de Caygny, agregé a Barcelone avec agrement de dem[eurer] en Flandres	Capitaine	- 1770
Felix de Marimont, mort de maladie à Madrid	Lieutenant	- 1770

Albert de Vanasbroeck, mort a Colmenat dorga le 9 décembre	Lieutenant	- 1770
François Marie de Cabanes, fit sa démission	Lieutenant	- 1770
Albert de S[ain]t Marchin Chev[alie]r de Bethune, se retira a Barcelone et mourut à Madrid le 8 may	Capitaine de Grenadiers	- 1771
Joseph de Craiwinckel ou CraiWinckel, mort à Madrid le 11 février	Sous-aide major	- 1771
Jean Chev[ali]er de la Barre, se retira chez lui avec brevet de Colonel	Lieutenant	- 1771
Jean Baron de S[ain]t Simphorien, se retira en Flandre	Sous-aide major	- 1771
Charles de Boulers Chev[alie]r de Cassine ou Cassina, se retira chez lui	Sous-lieutenant	- 1771
Emanuel ou Emmanuel de Borluet ou Borluut, mort à Cadix le 20 juin	Capitaine	- 1771
Jean Flodorp Marq[ui]s de Siplly, mort de maladie à Barcelone le 9 aoust	Lieutenant-colonel	- 1771
Jean Baptiste Chevalier dumont de long Pont, a quitté	Enseigne	- 1772
Auguste Cheval[ie]r dela Leu, n'a pas joint	Enseigne	- 1772
Emanuel ou Emmanuel Baron D'herisseu ou ou D'herrisem, mort de maladie a Madrid le 25 février	Capitaine	- 1772
Emanuël ou Emmanuël de Craywinckel ou Cray Winckel, mort à Barcelone le 13 octobre	Capitaine	- 1772
Auguste Chev. de roberfard ou robersard ou roberard, mort à Bilbao	Enseigne	- 1772
Frederic de Grovestein, a quitté	Enseigne	- 1773
Jean de Brÿas, lieutenant deroy à la Citadelle de Barcelone	Capitaine	- 1773
Thomas De Stevens, tué en duel par Sonnebois le 9 janvier	Enseigne de Grenadiers	- 1774
Charles auguste de Sonnebois, s'évada pour avoir tué Stevens le 9 janvier	Enseigne	- 1774
Ferdin[an]d de Vanvelde Ch[evalie]r de Melroy, a quitté	Enseigne	- 1774
Emanuël ou Emmanuël fort de St maurin, mort de maladie à Barcelone le 30 mars	Lieutenant	- 1774
Charles Comte de nassau Courroye, maréchal de camp, mort de maladie à Madrid	Capitaine de Grenadiers	- 1774
Albert Baron de Bierens, brigadier, mort à Madrid	Capitaine de Grenadiers	- 1774
François Marie de Carondelet Cheval[i]er de Thumerie, a quitté	Enseigne	- 1774

Joseph le Brun agregé lieutenant-colonel à Barcelone	Lieutenant	- 1774
Christophe françois Chev[alie]r de la rochelle, mort de maladie à Barcelone le 17 décembre	Sous-lieutenant de Grenadiers	- 1774
Louis Hualart ou Jualart de Golzine a quitté et eut ensuite son agrégation à Barcelone le 30 janvier	Lieutenant	- 1775
Theodore Robaulx de Soumoy, mort de maladie à Barcelone le 4 mars	Lieutenant	- 1775
Albert Desmaisieres, a quitté avec son agrégation	Capitaine	- 1775
François de Taxardo, se retira pour faire chartreux	Capitaine	- 1775
Joseph Chev[ali]er de Vinchant, tué à l'expédition d'Alger le 8 juillet	Lieutenant de Grenadier	- 1775
Leopold Baron de Nodoan ou Modoan, tué à l'expédition d'Alger le 8 juillet	Sous-Lieutenant	- 1775
Michel Chev[alie]r D'aumal ou D'aumel, tué à l'expédition d'Alger le 8 juillet	Enseigne de Grenadiers	- 1775
Charles Louis Decardon fletart, tué à l'expédition d'Alger le 8 juillet	Enseigne	- 1775
Fraçois baron de Cuncticq, a quitté	Enseigne	- 1775
Charles de Colins, agregé de lieutenant-colonel à Barcelone le 9 octobre	Lieutenant	- 1775
Diegne de Brÿas, maréchal de camp, fut fait gouverneur de Tortose	Capitaine de Grenadier	- 1775
Jean baron de Kessel Watermal, fut fait exempt des gardes du corp de la Compagnie flamande	Sous-aide major	- 1775
Jean Baillet de grandcourt, eut sa retraite de Brigadier	Capitaine de Grenadiers	- 1775
Antoine Bonnaventure Chev[alie]r de Caro, eut le grade de colonel agregé à la suite du régiment de Pavie	Lieutenant	- 1775
Rodrigue de Peralta ou Ceralta, eut sa retraite de Brigadier	Capitaine	- 1775
Louis Vero ou Varo Baron de St Amand, eut le gouvernement de Mataro	Capitaine et brigadier	- 1775
Augustin de Villers, eut le gouvernement d'Hostabriel	Aide major	- 1775
Albert pardo de Fremicourt, a quitté en décembre	Capitaine	- 1775
Joachiin de Grimau, mort de maladie à Barcelone le 25 décembre	Capitaine de Grenadiers et Brigadier	- 1775
Philippe de Colins, agregé de lieutenant-colonel en décembre	Lieutenant	- 1775

Charles Elisab[?] B[ar]on D'huart, obligé de quitter pour une mauvaise affaire en janvier et rentra au régiment en mars 1777	Enseigne de Grenadiers	- 1776
Philippe de Dion, eut sa retraite de colonel avec permission de rester en Flandre	Capitaine	- 1776
Alexis comte de Lannoy ou Launoy, a quitté avec grade de Brigadier et retraite de capitaine	Capitaine	- 1776
Joseph Mar[ui]s Du Bus ou Buz, mort à Mataro en aoust	Capitaine de Grenadiers et Brigadier	- 1776
Charles Marq[ui]s de Prudhomme d'ally, fut obligé de quitté pour une mauvaise affaire.	Sous-lieutenant	- 1776
Claude Anibal ou Anibel C[om]te de Vanderville, fut obligé de quitté pour une mauvaise affaire.	Sous-lieutenant	- 1776
Henry de Calomes, mort à Paris allant chez lui	Sous-aide major	- 1776
Claude Baron de St Amand, a quitté le 9 novembre	Sous-lieutenant	- 1776
Marie LeDucq de Furville ou Surville, a quitté le 9 novembre	Enseigne de Grenadiers	- 1776
Henry de Maloteau, a fait sa démission le 25 novembre	Sous-lieutenant	- 1776
Joseph Delattre de Fegnies ou Seignies, eut sa retraite de lieutenant-colonel	Lieutenant	- 1776
Dominique Feromede ou Seromede de Bouffarc ou Boussarc, eut sa retraite de lieutenant-colonel	Lieutenant	- 1776
Louis C[om]te de la Framboisiere, mort à Paris en janvier 1777	Capitaine	- 1777
Philippe C[om]te de Petrieux ou Cetrieux ou Fetrieux, eut sa retraite en mars 1777	Capitaine	- 1777
Eugène françois le Ricque, eut sa retraite de lieutenant-colonel en juin	Lieutenant	- 1777
Augustin herique ou Kerique ou verique on de Violema, a quitté en juin	Sous-lieutenant	- 1777
Augustin Baron de Mesnil, eut sa retraite de colonel d'infanterie agregé à Barcelone, avec agrement de rester en Flandre	Capitaine	- 1777
Jean De Poul ou Noul Piquet, mort à Barcelone le 26 may d'une fièvre putride	Enseigne	- 1777
Nicolas Marq[ui]s de Gaubert, fit sa démission en septembre	Sous-lieutenant	- 1777
Thomas de Guillanghin ou Guillenghin, a quitté en septembre 1777	Aide major	- 1777

Alexandre de Lauretan ou Laureten, fut renvoyé du régiment, son bataillon étant près de Madrid	Enseigne de Grenadiers	- 1777
Joseph de Petres, eut sa retraite de lieutenant-colonel en novembre	Lieutenant	- 1777
Pierre de Chermont, fut fait lieutenant de Roy de Tortose en mars	Capitaine	- 1778
Charles de la Chaussée, mort à Saragosse allant à Barcelone étant devenu fol	Capitaine	- 1778
François de Vallaert, eut sa retraite de lieutenant-colonel à Madrid en avril	Lieutenant	- 1778
Emmanuel Baillet de Grancourt ou Grancourb, agrégé à Barcelone le 6 juillet	Capitaine	- 1778
Theodore de Moniot ou Manniot, eut sa retraite à Barcelone le 23 juin	Lieutenant	- 1778
Pierre Vicomte de ham, a quitté en novembre le 8	Sous-lieutenant	- 1778
Louis de Vanostroom, cadet, mort à Barcelone le 18 octobre	Sous-lieutenant	- 1778
Ferdinand de Villenfaigne ou Villensaïgne, mort le 18 octobre à Barcelone	Enseigne	- 1778
Jean Juste prince de Croy et du S[ain]t empire C[om]te de priego, obtint sa démission le 16 septembre 1778	Colonel	- 1778
Philippe henry C[hevali]er Grimoard, n'a jamais joint le corps	Enseigne	- 1779
François hector Ch[evali]er de Carondelet, sorti coe lieutenant-colonel agrégé au régiment de Flandre infanterie avec les appointements. Le 18 mars eut ensuite un gouvernement aux Indes.	Aide major	- 1779
Pierre chasse breuil m[ar]q[ui]s la Roche, lieutenant-général, mort de maladie à Barcelone, 29 juin à la Fontaine d'or/	Capitaine de Grenadiers	- 1779
Louis Olivier Vic[om]te de S[ain]t George, a quitté en juillet étant chez lui par congé et entra au service de France	Enseigne	- 1779
Jean de Schoemans, mort de maladie à Barcelone le 22 février	Lieutenant	- 1780
Henry Willems de Milan ou Milau ou Nilan ou Nilau, eut sa retraite de lieutenant-colonel 11 may	Lieutenant	- 1780
Maximilien de Ville, a quitté e 7 may pour se marie en Flandres	Sous-lieutenant	- 1780

Leonice erneste de coupigny Malet ou Nalet, a fait sa démission 19 may	Sous-lieutenant de Grenadiers	- 1780
Philippe de Cabanes, lieutenant général, mort à Madrid le 29 aoust 1780	Lieutenant-colonel du régiment	- 1780
Sebastien d'escaffin ou d'escassin, eut sa retraite de lieutenant-colonel à Tarragone le 22 ou 29 aoust	Lieutenant	- 1780
Jean de Colin, mort à Aix-la-Chapelle 19 octobre 1780	Capitaine de Grenadiers	- 1780
Philippe de Palafox ou Palasox comte del montijo (sic) Marec[h]al de Camp, fut fait capitaine des Albadieses ?, 20 octobre 1780	Capitaine	- 1780
Albert comte de Brÿas, mort à Madrid d'une fièvre putride, le 31 octobre 1780	Enseigne	- 1780
Vincent Foxa, mort au camp de Gibraltar le 18 mars d'une inflammationn bas ventre	Enseigne	- 1781
Antoine B[ar]on D'helmstadt ou D'helmstedtt, à ma sortie que les anglois firent de Gibraltar sur nos ouvrages avancés le 27 septembre après s'être déffendu comme un Cesar, il fut blessé au genoux et fait prisonnier, on lui fit l'amputation à la cuisse, dont il mourru le 29 octobre.	Enseigne de Grenadiers	- 1781
Louis achile de la Villeneuve ou Villeneuve, mort de la petite vérole à Madrid le 12 janvier.	Sous-lieutenant	- 1782
Antoine Cheval[ie]r de Faive ou Saive, obtint sa démission le 10 janvier	Sous-lieutenant	- 1782
François marquis Douchez au Dauchez, eut sa retraite de Brigadier en janvier destiné à Barcelone	Capitaine	- 1782
René Comte Duplessis chatillon, eut sa retraite de lieutenant en janvier	Lieutenant	- 1782
Jean Baptiste de Carondelet, eut sa retraite de lieutenant en février et agregé à Barcelone	Lieutenant	- 1782
Louis Blondel Druhot, eut sa retraite de lieutenant en février et agregé à Barcelone	Lieutenant	- 1782
Jean françois de Goossens ainé ou aimé, tué en duel le 4 avril au camp St-Roch par mr de Jollain	Sous-lieutenant des grenadiers	- 1782
Joseph de Tresignies, Brigadier, eut sa retraite le 2 de may avec le grade de maréchal de camp	Capitaine des grenadiers	- 1782
Frederic baron de Lamberts eut sa retraite le 2 décembre avec le grade de brigadier	Capitaine	- 1782
Charle de Cabanes eut sa retraite	Capitaine	- 1782

Ildephonse, Jos[e]ph, maloteay de beaumont, eut sa démission le 2 may étant devenu fol	Enseigne	- 1782
Charle de rasquinet, brigadier, eut sa retraite 27 may	Capitaine des grenadiers	- 1782
Philippe Ch[evali]er de Lambert, eut sa retraite le 27 may	Capitaine	- 1782
Louis Duhot de St fleury, eut le grade de Brigadier et sa retraite le 1 juillet	Capitaine	- 1782
Theodore de Limont, a fait sa démission en juillet 29	Sous-lieutenant des Brigadiers (Grenadiers ?)	- 1782
Nicolas de fournier, eut sa retraite en juillet 14	Capitaine	- 1782
Emil Perrot marqu]is de Fercourt, mort le 19 aoust au camp St-Roch du résultat d'un coup à la jambe	Capitaine	- 1782
François Xavier Ch[evali]er de Luinck, fut obligé de demander sa démission en septembre pour avoir fait un faux billet	Enseigne	- 1782
Michel de Waringhien, fait sa démission en septembre	Lieutenant	- 1782
François de Vinchant, brigadier, eut sa retraite à Barcelone en janvier	Capitaine	- 1783
Ferdinand hespel de Coisnes, eut sa retraite de lieutenant-colonel destiné à la place de Barcelone le sept avril	Lieutenant	- 1783
François Baron de Luninck, eut sa retraite de lieutenant-colonel destiné à la place de Barcelone le sept avril	Lieutenant	- 1783
François Scipion comte d'alençon, eut sa retraite de lieutenant-colonel destiné à la place de Barcelone le sept avril	Lieutenant	- 1783
Belotau de Bryas, eut sa démission pour sa mauvaise conduite le 7 avril	Enseigne	- 1783
Clement de Gilment, eut sa retraite de lieutenant-colonel à Barcelone le sept avril, gradué lieutenant-colonel	Sous-lieutenant des Grenadiers	- 1783
Ferdinand Du Chastel, eut sa retraite à Barcelone le juin	Lieutenant	- 1783
François de Blavier, mort à Liège le 10 aoust 1783	Capitaine	- 1783
Charle Comte de S[ain]t Genois, gradué colonel, eut une agrégation de lieutenant-colonel au régiment de la reine cavallerie, avec les appointements en entier	Lieutenant	- 1783

Nicolas de Gilmen, eut sa retraite à Barcelone comme capitaine d'infanterie le 21 janvier	Sous-lieutenant	- 1784
Hurbin de Les ou Los, mourut à Madrid de maladie vénérienne	Enseigne	- 1784
Louis Blondel Druhot, eut le gouvernement de la Coroña le 14 février	Capitaine	- 1784
Charles Joseph de Vandergracht ou Vandergrackt, fit sa démission qu'il obtint le 9 juin, étant en Flandres	Sous-lieutenant	- 1784
Joseph de Vangameren, fit sa démission le 11 juillet pour se marier en Flandres	Enseigne	- 1784
Joseph de Kaisser, renvoyé en juillet par du roi pour mauvaise conduite, après avoir rendu ses patentes	Sous-lieutenant	- 1784
André de Bascourt, eut le grade et retraite de colonel au commencement de juillet, destiné à la place de Barcelone	Lieutenant des Grenadiers	- 1784
Laurent le ricq d'allences, maréchal de camp, mort à Madrid le 9 novembre d'une oppression poitrine	Capitaine	- 1784
Henry de Lamirault, eut sa retraite de lieutenant-colonel en septembre	Lieutenant	- 1784
Alexandre Joseph de Colins, eut sa retraite 2 févr. de lieutenant-colonel	Lieutenant	- 1785
Melchior de gouï d'avincourt, mourut le 14 mars à Masnos près de Mataro	Lieutenant	- 1785
Louis bruno Kingnaert ou Kinguaert, quitta la régiment	Enseigne	- 1785
Joseph barberot d'aubel, mort à Barcelone le 25 juillet de fièvre putride	Enseigne	- 1785
François fourmestreaux S[ain]t Denis, fit sa démission le 12 décembre	Enseigne	- 1785
Louis l'hostellerie C[hevali]er de Warsages, mourut à Barcelone le 21 janvier	Capitaine	- 1786
Dominique lefevre delattre Chevalier de Lignÿ, eut sa retraite de lieutenant-colonel le 28 janvier à Barcelone	Lieutenant	- 1786
Alexis baron despangen Lieutenant général, mourut à Madrid le 30 janvier d'une atteinte d'appoplexie	Lieutenant-colonel	- 1786
Robert du Chastel delabovarderie ou delahovarderie, a quitté avec le grade lieutenant-colonel	Sous-lieutenant	- 1786
Louis de fleurival de gouï D'avrincourt, mourut à Barcelone le 23 février à 2 ou 9 heures et demi	Sous-lieutenant	- 1786
Bonnaventure descalente, fut fait colonel du régiment de Bruxelles en juin	Capitaine	- 1786

Gaspard de Crecy eut la retraite de colonel avec de rester chez lui en juin	Aide major	- 1786
Charles B[ar]on de fusco ou susco Matatouÿ, fit sa démission en juillet ou lui rendit son emploi	Enseigne de grenadiers	- 1786
Benoit Vorac de Villalba, mourut près de Leganès le 30 aoust	Sous-aide major	- 1786
Charles Chev[ali]er Dion, eut sa retraite de colonel en juillet	Aide major	- 1786
Jean Pierre d'esquille, mort à Reus de maladie en juillet	Aide major	- 1786
Henri de Vrerix, brigadier, eut le gouvernement de Cordoue en février	Capitaine	- 1787
Jean Bap[tis]te desfontaines, eut le gouvernement de Vicque	Capitaine des grenadiers	- 1787
Alexandre Baillet de Merlemont ou Nerlemont ou Herlemont, eut la retraite et appointements de lieutenant-colonel	Lieutenant	- 1787
Joseph baron d'herma, eut sa retraite de colonel en juillet à Barcelone	Capitaine	- 1787
Charle descalate ou descalade ou descalahe, maréchal de camp, mourut à Madrid en octobre	Capitaine	- 1787
François Chevalier De Lamora ou Tamora ou Samora ou Zamora, eut sa retraite de colonel en octobre	Capitaine	- 1787
Jean Bap[tis]te de Meÿran ou Neÿran ou Heÿran, gradué de colonel, eut sa retraite à Varne en octobre	Aide major	- 1787
Charle d'hautregard, lieuteant-généra, mourut subitement à Barcelone le 18 octobre 1787	Lieutenant-colonel du régiment	- 1787
Joseph de barboza, eut le gouvernement de Manresa	Capitaine	- 1788
Louis de la borde, brigadier, eut sa retraite de brigadier à Barcelone	Capitaine de grenadiers	- 1788
Antoine de Kerchoven ou Kerckoven, mourut à Barcelone	Capitaine	- 1788
Nicolas de Basencourt, eut sa retraite de lieutenant-colonel étant à Paris	Sous-lieutenant	- 1788
Jean dujamel degranroullecourt ou degranroulstcourt, eut sa retraite de sous-lieutenant	Sous-lieutenant	- 1788
Dominique Guillaume de cabanes sic, on nomma son emploi par ordre du roÿ	Sous-lieutenant	- 1788
Sic ----- Paul de Vrerix, eut sa retraite à Barcelone	Lieutenant	- 1788
Charles Baron d'huart, eut sa retraite	Sous-lieutenant	- 1788

François bryas de molanghien (ces 3 lignes de la main de Roncy ?), fut fait gouverneur de Talarn	Capitaine	- 1788
Emanuel ou Emmanuel Wÿls capitaine (ces 3 lignes de la main de Roncy ?), mourut à Barcelone	Capitaine	- 1788
Jean de Bascourt brigadier (ces 3 lignes de la main de Roncy ?), eut sa retraite de brigadier à Barcelone	Capitaine	- 1789
Charle baron de Lox ou Lax, eut sa démission pour une mauvaise affaire	Sous-lieutenant	- 1789
Michel Desmaisières, brigadier, eut le gouvènement de Tuÿ en Galice	Capitaine	- 1789
Alexandre B[ar]on de Lados, eut sa retraite de capitaine en mars	Capitaine	- 1789
Joseph de Furville ou Surville, eut sa retraite à Barcelone	Lieutenant	- 1789
Henry de S[ain]t hilaire, fut envoyé en Amérique pour mauvaise affaire	Enseigne	- 1789
Charle Vaulx de Champion, le roi fit nommer employe pour ses dettes	Sous-aide major	- 1789
François paulin desmaizieres, fit sa démission août pour se marier chez lui	Lieutenant	- 1789
Pierre françois C[hevali]er deligny, Cadet, eut sa démission août 1789	Lieutenant	- 1789
Rosinds des Maizières, eut sa retraite de lieutenant-colonel à Barcelone en 1791	Lieutenant	- 1789
Dominique de Wÿls aîné, fut fait gouverneur de Cervera	Capitaine	- 1790
Felix de Tollenaere, mort à Minaÿa le 19 février	Lieutenant des Grenadiers	- 1790
Procope bascourt du Crack ou Crock, renvoyé pour sa mauvaise conduite	Enseigne	- 1790
Henry simon caupenne d'échaux, mort en avril à Madrid	Lieutenant	- 1790
Joseph Vanostroom, mourut de maladie à Barcelone	Lieutenant	- 1790
Charles lossÿ de froÿene ou fraÿene, fit sa démission en juillet étant aîné de chez lui	Sous-lieutenant	- 1790
Antoine de Foxa, mort à Barcelone	Sous-lieutenant	- 1791
Jean Nepomucene Dusmet, mort à Madrid de maladie	Capitaine	- 1791
Henrÿ de Vanasbruck, maréchal de camp, eut sa retraite à Madrid	Capitaine des grenadiers	- 1791
Antoine B[ar]on de Warsages, maréchal de camp, eut sa retraite à Barcelone	Capitaine des grenadiers	- 1791

Pierre Louis C[hevali]er de Briest de S[ain]t ellier ou allier ou ollier, fut tué à l'expédition d'Oran	Enseigne	- 1791
Joseph Morege ou Marege, mourut hetique en Flandres en janvier	Sous-lieutenant	- 1791
Charles Jean de Courben ou Courten, passa au régiment de Cordova agrégé lieutenant-colonel	Enseigne	- 1791
Florentin D'outremont, eut sa retraite de lieutenant-colonel	Lieutenant	- 1791
François Marousse d'ofpracle ou d'ospracle, a quitté	Enseigne	- 1791
Franc[oi]s auguste jos[e]ph de Jollain, eut sa retraite à Barcelone	Aide major	- 1791

Traduction de la copie de la lettre de Fumado Garcia, ministre de la Guerre de l'Empire du Mexique, au secrétaire de la Direction militaire de la Marine française, 15 mai 1866, G7 221, EXP I-III ABC, MRA, Archives du Ministère de la Guerre, conservée dans l'INV. 1, Étranger, XIII, 1212.

« Pour rapports, ce ministère, qui est à ma charge, ne peut accomplir la demande du colonel van der Smissen relative à monter une compagnie de son régiment, car il n'y a pas un seul sabre disponible dans les parcs d'artillerie, ni de circonstance qui en permettrait une acquisition aisée, de même que pour l'équipement correspondant au reste de la demande sans autorité du senior van der Smissen et de l'utilité qu'ils auraient au service de la compagnie montée susmentionnée. De plus, l'organisation de l'armée impériale mexicaine est toujours en attente de l'accord de Sa Majesté et il est à espérer que l'approbation souveraine de Sa Majesté sera obtenue à cet égard. »

Abstract

Ce travail propose d'étudier la réactivation du corporatisme militaire des gardes wallons des Bourbons d'Espagne par la Légion belge au Mexique, entre 1864 et 1867. Ces deux régiments agissent alors comme une réelle extension du pouvoir des souverains, en recevant en retour des privilèges inaccessibles à la majorité des militaires de ces pays. En plus d'un appel au souvenir des gardes wallons pour recruter des légionnaires, une réelle reproduction des conditions d'engagement et des droits propres à ces volontaires a alors lieu. Ce droit spécifique va venir s'imposer dans des régions mexicaines, où la couronne catholique éprouve des difficultés à imposer sa volonté. Plus qu'une simple reproduction, nous voyons aussi comment une petite élite de nobles qui eurent des ancêtres dans les gardes wallons, apporte l'expertise de ses ancêtres dans l'élaboration du projet mexicain. La maison royale belge et son homologue mexicaine se substituent alors à celle des Bourbons d'Espagne, alors en difficulté, et ce corporatisme se heurte alors aux évolutions libérales. Au final, l'échec de l'empire mexicain n'empêche cependant pas de générer un profit et une expérience dont la maison royale belge semble encore bénéficier par la suite.

Mots-clés : garde wallon, légion belge, corporatisme militaire.